



Place
des
Arts



RAPPORT ANNUEL 2022 2023



02	Message de la présidente du conseil d'administration
03	Message de la présidente-directrice générale
06	Rapport d'activités
24	Statistiques
26	Plan stratégique
28	GOUVERNANCE
29	Conseil d'administration
35	Direction de la Place des Arts
36	Suivi des exigences législatives et gouvernementales
40	INFORMATION FINANCIÈRE
41	Résultats financiers
45	États financiers
62	ANNEXES
63	Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants
68	Suivi des actions / Plan d'action de développement durable
72	Calendrier des activités
79	Organismes artistiques résidents, diffuseurs associés et partenaires

MISSION LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL A POUR OBJETS D'EXPLOITER UNE ENTREPRISE DE DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE, D'ADMINISTRER LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL ET L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY À JOLIETTE, AINSI QUE D'ÉTABLIR LA PROGRAMMATION ARTISTIQUE DANS LA MAISON SYMPHONIQUE POUR LES ORGANISATIONS AUTRES QUE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. CES ACTIVITÉS ONT PARTICULIÈREMENT POUR BUT DE PROCURER UN LIEU DE RÉSIDENCE AUX ORGANISMES ARTISTIQUES MAJEURS, DE FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AUX DIVERSES FORMES D'ART DE LA SCÈNE ET DE PROMOUVOIR LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE AU QUÉBEC. ELLE PRODUIT, COPRODUIT ET ACCUEILLE DES ŒUVRES ARTISTIQUES D'ICI ET D'AILLEURS METTANT EN SCÈNE DES ARTISTES DE LA RELÈVE AUTANT QUE DES VEDETTES INTERNATIONALES EN COLLABORATION AVEC DES ORGANISMES ARTISTIQUES, DES PRODUCTEURS, DES CRÉATEURS ET TOUT LE MILIEU CULTUREL.

LETTRE AU MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Société de la Place des Arts de Montréal

Montréal, le 31 juillet 2023

Monsieur Mathieu Lacombe
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 27 de la Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres de la Société, le rapport annuel des activités ainsi que les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2023.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,



LOUISE ST-PIERRE

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LOUISE ST-PIERRE



D'HEUREUSES RETROUVAILLES

L'exercice 2022-2023 a été fertile, dans un environnement complexe. La reprise des activités aura permis à la Place des Arts d'offrir une programmation riche et diversifiée à un public enthousiaste et nombreux. Tout au long de l'année, le conseil d'administration s'est employé à épauler l'équipe de direction dans la concrétisation de cette relance des activités culturelles dans une toute nouvelle réalité. Les défis qui se sont présentés nous ont amenés à constater la solidité de notre institution, notre capacité d'adaptation et la constance de l'appui de nos partenaires.

Cette dernière année a aussi permis au conseil d'administration, enrichi de récentes nominations, d'atteindre une stabilité et de développer une réelle complicité. Forts de ce nouvel esprit de corps, nous avons planché ensemble sur les priorités « postpandémiques » de la Place des Arts : la revue de la constitution des comités, en tenant compte des compétences des nouveaux administrateurs, l'approbation d'un nouveau Plan stratégique 2023-2027 inspirant et ambitieux qui a été soumis au gouvernement du Québec au printemps 2023 et l'adoption d'une politique de télétravail flexible adaptée aux nouveaux modes de travail. Une attention particulière a également été portée au suivi de la revue des projets de modernisation et de maintien d'actifs.

L'année qui vient de s'écouler a également donné lieu à la revue et à la priorisation des risques institutionnels de la Place des Arts et de sa Politique de gestion de risques, réalisées par l'équipe de direction avec la collaboration de membres de notre conseil. Cet exercice essentiel et porteur a été mené dans nombre d'institutions et entreprises afin de mieux prendre en compte les transformations du contexte social, économique et financier survenues au cours des deux dernières années.

Je tiens à remercier mes collègues du conseil d'administration pour leur dévouement et leur assiduité. La richesse combinée du bagage des membres apporte de la profondeur au conseil et contribue à une gouvernance éclairée et rigoureuse de la Place des Arts.

Je ne peux passer sous silence le soutien inestimable du gouvernement du Québec et du ministère de la Culture et des Communications. Je salue par ailleurs les modifications apportées à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* qui constituent un gage de reconnaissance envers la contribution et l'expertise des administrateurs en plus de contribuer à renforcer le cadre de gouvernance des sociétés d'État.

Je félicite monsieur Mathieu Lacombe pour sa nomination à titre de ministre de la Culture et des Communications en octobre 2022 et je remercie madame Nathalie Roy pour son appui au milieu de la culture pendant l'ensemble de son mandat.

Enfin, je souhaite exprimer ma reconnaissance à la Fondation de la Place des Arts pour sa contribution essentielle aux activités du secteur Éducation et Collectivités du programme signé L'Art en soi de la Place des Arts, qui offre aux citoyens de multiples occasions de partir à la découverte de soi et des autres à travers l'art.

À l'aube de ses 60 ans, la Place des Arts va bien. Elle s'est relevée avec brio d'une crise sans précédent; elle a retrouvé un public heureux; et elle maintient une bonne santé financière. Au nom du conseil d'administration, je veux féliciter la présidente-directrice générale de la Place des Arts, madame Marie-Josée Desrochers, les membres de l'équipe de direction et tous les employés pour cet accomplissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

MARIE-JOSÉE DESROCHERS

VIBRER ENSEMBLE À NOUVEAU

Après deux années mouvementées, le milieu des arts de la scène québécois a définitivement repris son élan. Les producteurs ont regagné avec bonheur notre complexe pour y offrir des spectacles dans toutes les disciplines et les artistes ont retrouvé leurs publics dans des salles souvent remplies à pleine capacité de spectateurs exaltés. Nos organismes résidents et diffuseurs associés ont tous participé à ces heureuses retrouvailles en présentant des saisons artistiques complètes, dont Duceppe qui a célébré ses 50 ans avec une programmation 100 % création québécoise. Nos salles et notre Esplanade se sont animées avec la venue des festivals d'été, contribuant à raviver l'activité du quartier ; les artistes et artisans ont foulé les tapis rouges des galas télévisés des prix Gémeaux, de l'ADISQ et du Gala Dynastie afin de célébrer à nouveau en personne ; et les comédies musicales à grand déploiement et le classique des classiques Casse-Noisette des Grands Ballets Canadiens ont effectué un retour remarqué dans nos salles. Au total, plus de 945 000 spectateurs ont vibré devant quelque 800 représentations et événements présentés à la Place des Arts, incluant l'accueil d'un nombre record de cérémonies de remise de diplômes. C'est un accomplissement émouvant, qui témoigne de l'engagement des producteurs avec qui nous collaborons, du travail soutenu de nos équipes et surtout, de l'amour de notre public pour les arts vivants et « sa » Place des Arts. En somme, l'année qui vient de passer nous laisse entrevoir, malgré tous les défis qui demeurent, l'avenir avec beaucoup de lumière.

UNE PLACE DES ARTS ANIMÉE

Parmi les moments forts de l'année chez nos organismes artistiques résidents et associés : la présentation tant attendue de la création de *La beauté du monde* par l'Opéra de Montréal ; une programmation mettant à l'honneur les femmes par l'Orchestre Métropolitain ; la première saison du nouveau directeur musical de l'Orchestre symphonique de Montréal, Rafael Payare ; ainsi que le retour du public en salle pour applaudir les finalistes du concours Ma première Place des Arts. L'année a également donné lieu à des célébrations d'anniversaires — 25 ans pour Danse Danse et 45 ans pour le Festival international de Lanaudière.

Les Francos, le Festival International de jazz de Montréal et le Festival Juste pour rire/Just for Laughs ont repris d'assaut notre complexe et ont connu un fort achalandage. Pour notre part, nous avons imaginé et créé une nouvelle série de spectacles pop pour bonifier la programmation estivale de notre Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette. L'expérience a été couronnée de succès et des milliers de spectateurs sont venus chanter et danser sous les étoiles avec Charlotte Cardin, Les Cowboys Fringants et Robert Charlebois. Notre série Arts et monde, présentée dans nos salles, a quant à elle suscité un grand intérêt de la part du public.



Apprivoisant les changements d'habitudes des travailleurs du quartier, nouvelle normalité aux contours encore imprécis, nous avons multiplié les collaborations, spécialement avec le Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS), pour nourrir une animation dans nos espaces publics, ramener les gens au centre-ville et leur permettre de renouer avec l'art et l'émotion. Nous avons accueilli le parcours d'œuvres Luminothérapie sur notre Esplanade et nous avons présenté un court-métrage documentaire dans le cadre d'une grande exposition du PQDS pour le 100^e anniversaire de naissance de René Lévesque dans notre nouvel espace public intérieur, situé à l'entrée Sainte-Catherine de notre Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. De nombreuses autres activités ont été offertes aux citoyens dans ce vaste espace ouvert, dont le Quartier Gourmand présenté par MONTRÉAL EN LUMIÈRE de même que des 5 à 7 jazz offerts par la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

Parmi les autres événements significatifs, la Place des Arts a été l'hôte de la toute première Semaine Dynastie, qui célèbre les artistes afrodescendants du Québec. Nous avons aussi accueilli, pour la première fois dans notre complexe, le Festival JOAT, présenté par Danse Danse. Cet événement électrisant a attiré un nouveau public sur notre Esplanade et dans notre salle d'exposition et a permis à des centaines de participants de découvrir et de s'approprier nos espaces pour la première fois, à travers différentes activités mettant en vedette la danse de rue. Soulignons que Handy Yacinthe, directeur général et artistique et fondateur du Festival, a remporté le Prix du jury au dernier Grand prix du Conseil des arts de Montréal. Finalement, nous avons eu le plaisir de désigner Rhodie Désir « artiste associée » de la Place des Arts. La chorégraphe, danseuse et documentaliste bénéficie ainsi d'un accès privilégié à notre complexe pour y développer ses projets artistiques, dont un spectacle à grand déploiement qu'elle présentera en première mondiale à la Salle Wilfrid-Pelletier en 2024, sous la direction du chef Yannick Nézet-Séguin.



En marge de notre programmation en salles, grâce au soutien de la Fondation de la Place des Arts, nous avons présenté trois événements phares citoyens qui ont attiré plus de 22 000 participants. Les six soirées de danse du **Festival L'Art en soi sur l'Esplanade** ¹ ont séduit de nombreux festivaliers soit trois fois plus que l'année précédente alors que la deuxième édition de **Micro ouvert autochtone**, ² orchestré par la commissaire Melissa Mollen Dupuis, véritable reflet de l'esprit de communauté des premiers peuples, a rassemblé une quinzaine d'artistes autochtones de différentes nations. Nos activités de la relâche ont pour leur part attiré des milliers de petits et grands venus faire le plein de culture.

Notre programme Éducation est en croissance. Plus de 7 000 élèves du secondaire et leurs accompagnateurs ont participé à ce parcours unique en éducation esthétique, les préparant à comprendre et vivre l'expérience d'un spectacle à la Place des Arts. Enfin, nos ateliers Art adapté, soutenus par la Fondation Sandra et Alain Bouchard par le biais de la Fondation de la Place des Arts, et notre nouveau volet **Art adapté jeunesse** ³ ont permis à plusieurs centaines d'adultes et d'enfants vivant avec des besoins particuliers de s'exprimer à travers l'art et de contribuer pleinement à la vie culturelle.



Le bilan de l'année qui vient de passer est positif. Nos activités semblent avoir repris de façon durable, ce qui nous réjouit et constitue une véritable bouffée d'air frais.

DES EFFORTS SOUTENUS POUR ASSURER LA MAINTENANCE DE NOTRE PARC IMMOBILIER ET LA RÉALISATION DE PROJETS DE MODERNISATION

À l'aube du 60^e anniversaire de la Place des Arts, la santé de nos bâtiments, de nos équipements et de nos systèmes sont au cœur de nos préoccupations. Nos équipes travaillent sans relâche pour assurer la maintenance et accélérer la modernisation du complexe afin qu'il demeure un lieu actuel, pertinent et sécuritaire, dans le respect de la signature architecturale d'origine de ce patrimoine bâti d'exception dont nous sommes les gardiens pour les générations futures.

Ainsi, plusieurs grands chantiers ont été initiés au cours de la dernière année, dans un environnement de plus en plus complexe. Parmi ceux-ci, la modernisation de notre Cinquième Salle, qui s'est poursuivie toute l'année, et les travaux réalisés dans le corridor métro afin de le rendre accessible universellement. Une attention particulière a aussi été portée à la performance énergétique de notre complexe vieillissant et à la réduction de notre empreinte carbone. Des études ont été initiées visant à identifier et à mettre en œuvre des mesures de ré-optimisation et d'efficacité énergétique pour l'ensemble des bâtiments existants. Certaines d'entre elles ont déjà été mises en place permettant une réduction de notre consommation de gaz naturel de 50 % cette année. La Place des Arts a de même obtenu le renouvellement de sa certification OR — Scène écoresponsable, preuve que nos engagements en développement durable vont dans la direction souhaitée.

PHOTO 1: FESTIVAL L'ART EN SOI - SOIRÉE DE DANSES LATINES © THIBAUT CARRON
PHOTO 2: MICRO OUVERT AUTOCHTONE - SPECTACLE DE SHAIT © THIBAUT CARRON
PHOTO 3: SPECTACLE D'ART ADAPTÉ JEUNESSE - NAIGWENN DESBOS © KEVIN CALIXTE



Deux projets majeurs en technologie de l'information, qui s'inscrivent dans le cadre du Plan de rehaussement de la cybersécurité du ministère de la Cybersécurité et du Numérique, dont la réalisation était nécessaire au maintien des opérations, ont également débuté soit la refonte du site web et le remplacement du logiciel de réservation de salles. Ces initiatives nous permettront de moderniser nos systèmes, d'améliorer notre performance opérationnelle et de bonifier l'expérience utilisateur. Nous avons au surplus finalisé l'implantation de notre nouvelle plateforme de gestion de données clients et de marketing relationnel qui viendra soutenir de façon plus étroite nos efforts d'engagement et de renouvellement de public.

La reprise s'est déroulée à une cadence accélérée. Les nombreuses vagues de recrutement, plus particulièrement dans le secteur événementiel, se sont avérées autant de défis dans un contexte de pénurie et de mouvance de main-d'œuvre et de l'implantation du mode de travail hybride. Enfin, dans la poursuite de la réalisation de notre plan équité, diversité et inclusion, plusieurs initiatives ont été mises de l'avant et un plan de sensibilisation, qui intègre de façon plus soutenue ces valeurs à notre culture organisationnelle, a été conçu.

EN ROUTE VERS 2027

Les douze derniers mois ont été marqués par les travaux d'élaboration de la vision, des valeurs et des grandes orientations de notre Plan stratégique 2023-2027, qui guideront nos actions au cours des quatre prochaines années. Cet exercice a mobilisé tour à tour nos équipes et nos administrateurs et impliqué de nombreux partenaires, collaborateurs stratégiques et acteurs de la société civile dont les apports ont contribué à enrichir notre réflexion. Cette démarche nous a également donné l'occasion d'effectuer un retour sur les origines, le parcours et la raison d'être de notre institution qui, à l'aube de ses 60 ans, détient toujours ce formidable pouvoir de relance. Les objectifs que nous nous sommes fixés sont ambitieux et tiennent compte de la mouvance des changements sociaux et du climat d'incertitude économique. C'est pourquoi nous croyons qu'en requalifiant ses actifs, en renouvelant son offre, en actualisant ses pratiques de gestion et en consolidant son modèle d'affaires, la Place des Arts continuera plus que jamais d'être ce moteur qui rassemble la population, de tous âges, pour l'inviter à partager les émotions et participer au dialogue social que provoque les arts vivants d'ici et d'ailleurs.

Je tiens à remercier nos organismes artistiques résidents, nos diffuseurs associés et tous les producteurs avec qui nous travaillons pour leur confiance, leur adaptabilité et leur créativité. Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à mes collègues de l'équipe de direction ainsi qu'à chacun des 270 employés de la Société pour leur ténacité et leur engagement alors que la Place des Arts reprenait vie à un rythme effréné. Je remercie aussi la présidente et les membres du conseil d'administration pour leur appui et le partage de leur temps et de leur expertise. Enfin, je souhaite souligner l'apport indispensable du gouvernement du Québec et le soutien indéfectible du ministère de la Culture et des Communications.

C'est en continuant d'unir nos efforts et en misant sur cette puissance collective que la Place des Arts demeurera un levier pour consolider et dynamiser le milieu culturel et sa métropole. Un carrefour où l'on peut être comblé des multiples bienfaits qu'offrent l'art, sous toutes ses formes et dans un éventail toujours plus riche de disciplines. Un lieu accueillant qui fait la fierté des Québécois.



RAPPORT D'ACTIVITÉS

DU 1^{ER} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

PHOTO PAGE 7: LES COWBOYS FRINGANTS À L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY © ANNIE BIGRAS



BAINS DE FOULES



UNE NOUVELLE SÉRIE DE SPECTACLES POP À L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY DE JOLIETTE

La Place des Arts, propriétaire de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette, était très heureuse d'y présenter au mois d'août trois grands spectacles pop en collaboration avec La Tribu et evenko : Les Cowboys Fringants, l'intemporel Robert Charlebois et Charlotte Cardin. Trois expériences hors de l'ordinaire qui ont permis à des milliers de spectateurs de vibrer ensemble, sous les étoiles, complétant à merveille la programmation estivale de ce lieu enchanteur.

PHOTOS : CHARLOTTE CARDIN, ROBERT CHARLEBOIS À L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY. © ANNIE BIGRAS



LA SÉRIE ARTS ET MONDE POUR VOYAGER EN SPECTACLES

En octobre 2022, une nouvelle série de spectacles colorés et énergisants mettant en vedette des artistes en provenance des quatre coins du globe a été lancée par la Place des Arts. Les premiers événements de la Série Arts et monde ont permis à des milliers de spectateurs de se laisser transporter de l'Espagne au Japon, avec des escales en Afrique du Sud et en Angleterre, en compagnie du plus grand danseur de flamenco de ce siècle, Farruquito; de l'époustouflant collectif de tambours japonais, Kodo; de la chorale acclamée Soweto Gospel Choir; et du chœur de renommée internationale The Kingdom Choir.

PHOTO : SÉRIE ARTS ET MONDE - KODO : TZUSUMI. © THIBAUT CARRON

L'ŒUVRE DE JEAN PAUL RIOPELLE CÉLÉBRÉE À LA PLACE DES ARTS

La Place des Arts a contribué à la mise en œuvre du spectacle multimédia **Riopelle symphonique**, présenté dans le cadre des célébrations du centenaire de Jean Paul Riopelle et de l'ouverture de MONTRÉAL EN LUMIÈRE. Ce grand concert a invité le public à plonger au cœur de l'œuvre de l'artiste et des grandes périodes de sa vie, au rythme d'une création musicale signée Serge Fiori et Blair Thomson, interprétée par l'Orchestre symphonique de Montréal et les Chœurs des Petits Chanteurs de Laval.

Avant la première représentation du spectacle, la Place des Arts a offert un **Entretien arts et société** sur le legs de Jean Paul Riopelle et ses multiples influences créatrices. 345 personnes se sont présentées au Salon urbain pour l'occasion, une assistance record.

La compagnie Duceppe a également présenté **Le Projet Riopelle**. Dans ce spectacle-événement, Robert Lepage a rendu hommage à celui qu'il considère comme le père de la modernité artistique au Québec. Repoussant les limites des moyens scéniques, Lepage invitait le public à découvrir, ou redécouvrir, cet imposant artiste qu'était Riopelle, à travers une expérience dont lui seul a le secret.

PHOTO : LE CONCERT RIOPELLE SYMPHONIQUE À LA SALLE WILFRID-PELLETIER. © VICTOR DIAZ LAMICH



UN LIEU VIVANT AU CŒUR DE LA VILLE



LE FESTIVAL JOAT POUR TERMINER LA SAISON ESTIVALE EN BEAUTÉ

La Place des Arts est ravie d'avoir accueilli le Festival JOAT (*Jack Of All Trades*) sur son Esplanade, dans sa salle d'exposition et dans ses salles de répétition. Pendant plusieurs jours, l'événement, présenté par Danse Danse, a permis aux Montréalais, mais aussi aux spectateurs qui fréquentent nos salles, de découvrir et d'expérimenter différentes facettes de la danse de rue. La danse occupe une place de choix à la Place des Arts et le Festival JOAT vient contribuer à la diversité de cette forme d'art. Soulignons que Handy Yacinthe, fondateur et directeur général et artistique du Festival JOAT, a reçu le Prix du jury du Conseil des arts de Montréal 2023.

PHOTO : LE SPOT SESSION - 100LUX DURANT LE FESTIVAL JOAT. © DAVIDWONG

LA PLACE DES ARTS, HÔTE DE TROIS GRANDS GALAS

La Place des Arts est fière d'avoir accueilli à nouveau trois événements incontournables qui célèbrent les artistes et artisans du Québec : le Gala des prix Gémeaux, animé par Véronique Cloutier, le Gala de l'ADISQ, animé par Louis-José Houde, et le Gala Dynastie, animé par l'humoriste Preach.

Nouveauté cette année, la Place des Arts a également été l'hôte de la toute première Semaine Dynastie. Plusieurs activités ont eu lieu au Salon urbain et ont attiré des centaines de participants. Parmi celles-ci, un panel d'artistes de la scène hip-hop québécoise réunissant Carmina Senosier, DJ Asma, Raccoon et Zach Zoya, et une soirée récompensant des personnalités issues des communautés noires œuvrant dans l'industrie des médias, animée par l'artiste polyvalente Naadei.

PHOTO : DES ARTISTES FOULENT LE « BLACK CARPET » QUI PRÉCÈDE LE GALA DYNASTIE. © KEVIN CALIXTE

LES GRANDS FESTIVALS DE RETOUR

Les Francos, le Festival International de jazz de Montréal, le Festival Juste pour rire / Just for Laughs et MUTEK se sont déployés tour à tour dans le quartier et ont aussi enflammé les salles et l'Esplanade de la Place des Arts pendant l'été 2022, attirant un nombre impressionnant de citoyens et de touristes.

Pour sa part, MONTRÉAL EN LUMIÈRE a proposé à nouveau une panoplie d'activités à la Place des Arts à l'hiver 2023, qu'il s'agisse du populaire *Coucou Passe-Partout*, le spectacle au Théâtre Maisonneuve ou des installations *Fabuloscope* et *Prismaphonik*, respectivement dans la salle d'exposition et sur l'Esplanade de la Place des Arts. Le Quartier Gourmand s'est également installé pour la première fois dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, avec des conférences, des dégustations ainsi que des ateliers culinaires pendant deux fins de semaine.

PHOTO : LE QUADRILATÈRE DE LA PLACE DES ARTS DURANT LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL 2022. © JF SAVARIA



LA RELÈVE AU CŒUR DE NOS ACTIVITÉS

SACEF : LES 28^e ET 29^e ÉDITIONS DE MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS À LA SALLE CLAUDE-LÉVEILLÉE

Depuis ses débuts, Ma première Place des Arts, concours organisé par la Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF), fait rayonner de nouvelles générations d'artistes de la chanson francophone d'ici. Les éditions présentées au printemps et à l'automne 2022 ont fait découvrir de nombreux talents de cette relève, dont l'auteur-compositrice-interprète Oli Féra et l'interprète Philippe Plourde, lauréats de la 28^e édition, ainsi que l'auteur-compositeur-interprète Émile Bourgault et le groupe Les Chatons, lauréats de la 29^e édition.

PHOTO : ÉMILE BOURGAULT, LAURÉAT DU CONCOURS MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS. © MICHEL PARENT



10 ANS DE PARTENARIAT ENTRE LA PLACE DES ARTS ET L'UQAM POUR METTRE DE L'AVANT LES ARTISTES ÉMERGENTS

L'École des arts visuels et médiatiques de l'UQAM et la Place des Arts présentaient en janvier 2023 la 22^e édition de l'exposition annuelle *Paramètres*. Cette édition marquait le 10^e anniversaire du partenariat entre les deux institutions, qui aura permis d'offrir jusqu'à présent une vitrine à plus de 180 créateurs et créatrices de la relève.

PHOTO : ŒUVRE PRÉSENTÉE LORS DE L'EXPOSITION PARAMÈTRES XXII DE L'UQAM. © KEVIN CALIXTE



LES 5 À 7 JAZZ, UNE NOUVELLE COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

En mars 2023, la Place des Arts a présenté gratuitement une série de cinq-à-sept musicaux dans son Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Des quartets d'étudiants ont revisité des standards de jazz en y ajoutant une touche moderne et personnelle. Une belle occasion pour le public d'apprécier le talent de la prochaine génération de musiciennes et musiciens issus de l'Université de Montréal.

PHOTO : PERFORMANCE D'ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. © THIBAUT CARRON



ANIMER NOS ESPACES PUBLICS GRÂCE À DES PARTENARIATS DYNAMIQUES

QUATRE NOUVELLES ŒUVRES NUMÉRIQUES POUR LA MOSAÏQUE D'ÉCRANS

Les œuvres *Continents anonymes* d'Alexis Bellavance et *Surfaces fuyantes* de François Quévillon ont été choisies à la suite d'un appel à projets lancé conjointement par la Place des Arts et le Conseil des arts et des lettres du Québec pour soutenir la création d'œuvres numériques.

La Place des Arts a également collaboré avec des artistes pour deux créations sur mesure : *KIWEW* de l'artiste atikamekw Eruoma Awasish - la première œuvre autochtone à être présentée sur la mosaïque d'écrans - et *Conte à rebond*, du collectif Doki. Ces deux créations originales font désormais partie de notre répertoire d'œuvres numériques.

PHOTO : EXTRAIT DE L'ŒUVRE NUMÉRIQUE *KIWEW* PRÉSENTÉE SUR LA MOSAÏQUE D'ÉCRANS DE L'ESPACE CULTUREL GEORGES-ÉMILE-LAPALME. © THIBAUT CARRON



PDA X PHI : UNE NOUVELLE INSTALLATION POUR RENDRE L'ART NUMÉRIQUE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE



La Place des Arts et PHI ont poursuivi leur partenariat triennal en présentant l'expérience *AS WATER FALLS* dans la salle d'exposition de la Place des Arts. Produite par le studio montréalais *Iregular*, l'œuvre représentait une chute d'eau virtuelle avec laquelle les visiteurs pouvaient interagir, à l'aide de la lampe de poche de leur téléphone cellulaire.

PHOTO : L'INSTALLATION INTERACTIVE *AS WATER FALLS*. © FRÉDÉRIC FADDOUL

QUELQUE CHOSE COMME UN GRAND HOMME : UN DOCUMENTAIRE TOUCHANT SUR RENÉ LÉVESQUE



La Place des Arts a complètement réaménagé une zone d'activités dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, tout près de l'entrée située sur la rue Sainte-Catherine. C'est dans cet espace que la Place des Arts a présenté le court-métrage documentaire de Luc Cyr, « *Quelque chose comme un grand homme* », l'un des volets du parcours organisé par le Partenariat du Quartier des spectacles pour célébrer le 100^e anniversaire de naissance de René Lévesque.

Le dévoilement de ce documentaire a attiré plusieurs invités de marque, dont des représentants du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal, de même que des représentants de la Fondation René-Lévesque.

PHOTO : LES INVITÉS DU LANCEMENT DE L'ESPACE RENÉ-LÉVESQUE À MONTRÉAL, LE PARCOURS D'UN HOMME D'EXCEPTION. © VIVIEN GAUMAND

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

À LA MÉMOIRE DE GEORGES-ÉMILE-LAPALME

Une nouvelle plaque en l'honneur de Georges-Émile-Lapalme a été installée dans le grand espace culturel intérieur de la Place des Arts, qui porte son nom. En 1961, M. Lapalme était nommé titulaire du tout premier ministère des Affaires culturelles, devenu ensuite le ministère de la Culture et des Communications. C'est d'ailleurs alors qu'il était ministre qu'ont eu lieu la construction et l'inauguration de la Place des Arts de même que la création du Musée d'art contemporain.

Le dévoilement de la plaque a eu lieu en présence des enfants, petits-enfants et membres de la famille de monsieur Lapalme, et de monsieur Claude Corbo, professeur en sciences politiques, gestionnaire universitaire québécois et auteur du texte qui figure sur la plaque.



PHOTO : LES ENFANTS DE GEORGES-ÉMILE-LAPALME POSENT DEVANT LA PLAQUE EN COMPAGNIE DE CLAUDE CORBO ET DE MARIE-JOSÉE DESROCHERS. © THIBAUT CARRON



RHODNIE DÉSIR DEVIENT LA PREMIÈRE ARTISTE ASSOCIÉE DE LA PLACE DES ARTS

La chorégraphe, danseuse et documentaliste Rhodie Désir a été nommée artiste associée de la Place des Arts à l'occasion d'un projet pilote de trois ans ; une grande première pour l'institution. La Place des Arts ouvre ainsi la porte de ses salles de répétition et espaces publics à l'artiste et sa compagnie RD Créations, qui peuvent y mener leurs activités régulières, événementielles et de création.

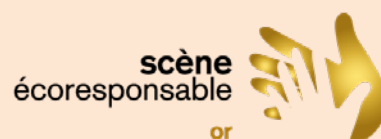
Déjà, RD Créations a annoncé la naissance d'un nouveau projet intitulé « Symphonie de cœurs », en collaboration avec l'Orchestre Métropolitain, Danse Danse et la Place des Arts. La première mondiale de cette œuvre magistrale est prévue à la Place des Arts au cours du printemps 2024.

PHOTO : RHODIE DÉSIR. © KEVIN CALIXTE

RENOUVELLEMENT DE L'ACCRÉDITATION SCÈNE ÉCORESPONSABLE OR

La Place des Arts a obtenu le renouvellement de son accréditation Scène écoresponsable OR de la part du Conseil québécois des événements écoresponsables.

Il s'agit d'une reconnaissance importante envers les actions en développement durable de la Place des Arts et son engagement à multiplier les gestes écoresponsables pour les années à venir.





NOMBRE RECORD DE CÉRÉMONIES DE REMISE DE DIPLÔMES

2022-2023 a marqué le retour en salle des cérémonies de remise de diplômes, avec pas moins de 50 événements.

Les finissants de l'université Concordia, de l'université McGill, de HEC Montréal et de Polytechnique Montréal, notamment, ont foulé la scène de la Salle Wilfrid-Pelletier ou du Théâtre Maisonneuve pour recevoir leur diplôme. Il est toujours impressionnant de voir ces cohortes de milliers d'étudiants réunis à la Place des Arts pour célébrer cette étape marquante de leur vie !

PHOTO : REMISE DE DIPLÔMES AU THÉÂTRE MAISONNEUVE. © THIBAUT CARRON



DUCEPPE : UNE SAISON DE HAUTE VOLTIGE POUR LES 50 ANS DU THÉÂTRE

Pour son 50^e anniversaire, Duceppe a présenté un programme composé entièrement de créations québécoises, ancré dans la dramaturgie actuelle, mais faisant des clins d'œil à son histoire, avec des pièces telles que *Manikanetish*, adaptée du roman de Naomi Fontaine, *Le Projet Riopelle* de Robert Lepage et *Gaz Bar Blues* de Louis Bélanger. La compagnie a d'ailleurs remporté le 37^e Grand Prix du Conseil des arts de Montréal qui témoigne de sa programmation inclusive et audacieuse et de ses stratégies innovantes pour rejoindre les publics.



PHOTO : EXTRAIT DE LA PIÈCE MANIKANETISH PRÉSENTÉE AU THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE. © DANNY TAILLON

RECORD D'ACHALANDAGE POUR CASSE-NOISETTE

La période des Fêtes 2022 a été marquée par des ventes record de la production *Casse-Noisette* des Grands Ballets Canadiens, après deux années d'absence. Plus de 47 000 petits et grands se sont ainsi laissés charmer par la fantaisie, la magie et l'humour de ce classique intemporel. Créé en 1964 par le chorégraphe québécois Fernand Nault, *Casse-Noisette* a conquis plusieurs générations de spectateurs. Porté par des décors et des costumes somptueux et une vision onirique de l'enfance, ce ballet réunit année après année une centaine de danseurs sur scène.

PHOTO : LES DANSEURS KIARA DENAE FELDER ET STEPHEN SATTERFIELD DANS CASSE-NOISETTE. © SASHA ONYSHCHENKO

LES ORGANISMES ARTISTIQUES RÉSIDENTS DE LA PLACE DES ARTS LES GRANDS BALLETS CANADIENS

PRODUCTION MARQUANTE DE L'ANNÉE

En octobre 2022, Les Grands Ballets présentaient *CARMEN*, une nouvelle œuvre du chorégraphe Étienne Béchard, inspirée par la Suite Carmen de Rodion Chitchedrine, composée en 1967 d'après l'opéra de Bizet. Sa version « 3.0 » transportait l'héroïne dans un univers virtuel où tout est permis, en opposition à une société au contrôle social très marqué. À travers une chorégraphie mêlant différents styles de danse et à l'aide d'une scénographie et de costumes futuristes, Étienne Béchard nous plongeait dans une véritable fable sociale qui explore les impacts des nouvelles technologies et de la société du spectacle sur nos comportements.



PHOTO: LES GRANDS BALLETS - CARMEN. ©SASHA ONYSHCHENKO

DUCEPPE

PRODUCTION MARQUANTE DE L'ANNÉE

Du 7 septembre au 8 octobre 2022, Duceppe présentait *Mama* de la dramaturge et comédienne Nathalie Doummar. La pièce se déroule dans un bungalow de banlieue, où trois générations de femmes se relaient au chevet du patriarche mourant. Entre rires et larmes, d'anciennes blessures resurgissent, des liens effrités se resserrent, des secrets sont révélés. Une histoire de famille, d'amour, de violence, de transmission et de transgression.

PHOTO: DUCEPPE - MAMA. © DANNY TAILLON

L'OPÉRA DE MONTRÉAL

PRODUCTION MARQUANTE DE L'ANNÉE

En novembre 2022, l'Opéra de Montréal présentait en première mondiale *La Beauté du monde* de Julien Bilodeau et Michel Marc Bouchard. Un livret original, inspiré de l'extraordinaire sauvetage des œuvres du Louvre pendant la Seconde Guerre mondiale, qui illustre l'importance de l'art et de la beauté dans nos vies.



PHOTO: L'OPÉRA DE MONTRÉAL - LA BEAUTÉ DU MONDE. © VIVIEN GAUMAND

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN

PRODUCTION MARQUANTE DE L'ANNÉE

Le 25 septembre 2022, l'Orchestre Métropolitain donnait le coup d'envoi de sa 42^e saison avec le concert *Aurores orchestrales*. Le programme proposait deux œuvres dont *Nunami nipiit* (Échos de la terre) pour voix, chants de gorge, chœur et orchestre de l'autrice-compositrice-interprète inuk Elisapie.

À travers cette pièce, Elisapie racontait les histoires de son peuple qu'elle porte dans son cœur et qu'elle exprime à travers sa musique.



PHOTO: L'ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN ET ELISAPIE - NUNAMI NIPIT (ÉCHOS DE LA TERRE). © SYLVAIN LÉGARÉ

L'ART EN SOI : LES ACTIVITÉS ÉDUCATION ET COLLECTIVITÉS DE LA PLACE DES ARTS

UN NOMBRE RECORD DE PARTICIPANTS AU FESTIVAL L'ART EN SOI 2022

À l'occasion de la 4^e édition du Festival L'Art en soi, la Place des Arts a proposé en septembre 2022 une série de soirées dansantes hautes en couleur sur son Esplanade extérieure. Cette année, le nombre de participants a triplé par rapport à l'édition de l'an dernier. Ainsi, ce sont près de 16 000 citoyens qui ont pu s'initier gratuitement à différents styles de danse – samba, disco et waacking, country, danse guinéenne, Bollywood et danses latines – guidés par des professionnels aguerris de la métropole : l'Academia Samba Jeri, Nedge « Blak Kat » Valmé, le Club Bolo, Bamba Fodé Camara, Rameez Karim et Jonathan Heredia De la Cruz. En compagnie de l'animateur des soirées, Philippe Fehmiu, les participants ont également pu apprécier la richesse musicale des collectivités qui illuminent la métropole avec des groupes de musique en direct et des DJ.

PHOTO : FESTIVAL L'ART EN SOI – SOIRÉE DE DANSE COUNTRY. © THIBAUT CARRON



DEUXIÈME ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT MICRO OUVERT AUTOCHTONE : UNE OCCASION DE FAIRE PLUS AMPLÉ CONNAISSANCE

La commissaire Melissa Mollen Dupuis et la Place des Arts présentaient en novembre 2022 la deuxième édition de l'événement Micro ouvert autochtone. Présenté gratuitement dans différents espaces de la Place des Arts, cette fin de semaine festive offrait plusieurs activités pour tous : prestations musicales et de slam, foire artistique et discussions avec des artistes, découvertes culinaires, ateliers de danse et de perlage, projections de courts métrages, et bien plus. Reflet de l'esprit de communauté des peuples autochtones, ce grand rassemblement invitait à l'échange et au partage. Cette deuxième édition a attiré plus de 2200 participants, soit cinq fois plus que lors de la première édition, et réuni de nombreux artistes et artisans autochtones tels que Réal Junior Leblanc (slam), Soleil Launière (danse), Maïlys Flamand (perlage), Shauit (chanson) et Sipi Flamand (littérature; M. Flamand est également le chef de la communauté atikamekw de Manawan).

PHOTO : MELISSA MOLLEN DUPUIS, COMMISSAIRE DE L'ÉVÉNEMENT MICRO OUVERT AUTOCHTONE. © THIBAUT CARRON

LA RELÂCHE À LA PLACE DES ARTS : NOURRIR L'IMAGINAIRE DES ENFANTS ET CULTIVER L'ÉMERVEILLEMENT EN FAMILLE

Pour la semaine de relâche, la Place des Arts a invité les familles à faire le plein d'art et de culture. Des milliers de petits et grands ont profité des nombreuses activités gratuites au programme : initiation au cirque, spectacles de conte et de musique, ateliers de bricolage, installation interactive autour de contes et légendes autochtones, et atelier culinaire solidaire offert par La Table des Chefs. Les amateurs d'art numérique ont également pu admirer une œuvre haute en couleur sur la mosaïque d'écrans de la Place des Arts. Le parcours parfait pour apprendre à découvrir l'artiste en soi et pour créer, bouger et jouer !

PHOTO : LE SPECTACLE LE SOUHAIT DE PETITE SOURIS. © THIBAUT CARRON



LE PROGRAMME ART ADAPTÉ – ÉVEILLER LES SENS ET RÉVÉLER LE POTENTIEL EN CHACUN DE NOUS

Des artistes-médiateurs ont offert des ateliers de chant, de danse et de percussion corporelle à plus de 300 adultes provenant d'une quinzaine d'organismes œuvrant auprès de personnes vivant avec des besoins particuliers, tels que le Centre William Hingston, Santé Mentale Québec Rive-Sud et le Centre Champagnat.

Les activités du programme Art adapté sont rendues possibles grâce au soutien de la Fondation Sandra et Alain Bouchard.

ART ADAPTÉ JEUNESSE

Cette année, la Place des Arts a lancé le projet-pilote Art adapté jeunesse. Des ateliers d'initiation aux arts de la scène, conçus spécialement pour les jeunes vivant avec des besoins particuliers, ont été ainsi offerts à 78 participants. Âgés de 7 à 18 ans, ceux-ci ont eu l'occasion d'offrir une représentation devant public à la fin de leurs ateliers, ce qui a donné lieu à de nombreux moments émouvants où les sourires étaient définitivement au rendez-vous !

Les activités du programme Art adapté jeunesse sont rendues possibles grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications.



VIDÉO : PROGRAMME ART ADAPTÉ JEUNESSE – LA DANSE CRÉATIVE AVEC MAIGWENN DESBOIS. © PLACE DES ARTS



PROGRAMME ÉDUCATION – UNE EXPÉRIENCE ENRICHISANTE POUR DES MILLIERS D'ÉLÈVES DU SECONDAIRE

Nous avons offert les ateliers de notre programme Éducation dans les écoles secondaires du Grand Montréal, une expérience engageante en classe préparant les jeunes à assister aux spectacles. Plus de 7 000 élèves ont assisté aux spectacles du programme en compagnie des artistes suivants : Philippe-Audrey Larrue-St-Jacques (humour), La Bronze (chanson), Sam Faye & D-track (hip hop), Queen Ka & Amélie Prévost (slam), La Galerie (cirque) et Shauti (chanson).

PHOTO DE GAUCHE : DES ÉLÈVES À LEUR ARRIVÉE AU THÉÂTRE MAISONNEUVE. © THIBAUT CARRON
PHOTO DE DROITE : PHILIPPE-AUDREY LARRUE SAINT-JACQUES SUR LA SCÈNE DU THÉÂTRE MAISONNEUVE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ÉDUCATION. © THIBAUT CARRON

LES ENTRETIENS ARTS ET SOCIÉTÉ : UNE NOUVELLE FORMULE QUI FAVORISE LES ÉCHANGES

La Place des Arts a présenté quatre nouveaux rendez-vous de sa série « Entretiens arts et société » animée par Catherine Perrin. Des intervenants issus de diverses sphères sociales et culturelles ont ainsi été invités à échanger sur les bienfaits de la musique sur le développement des enfants, sur le retour du public dans les salles de spectacle, sur l'œuvre de Riopelle et sur la mutation des modes de consommation de la culture. Depuis l'automne 2022, les Entretiens sont offerts dans une formule 5 à 7 qui permet aux participants et au public d'échanger dans un cadre décontracté.

PHOTO : CLOTHILDE CARDINAL, BLAIR THOMSON, MANON GAUTHIER, GUY SIOUI DURAND ET SYLVIE LACERTE. ENTRETIEN ARTS ET SOCIÉTÉ « RIOPELLE, 100 ANS D'INFLUENCES ». © THIBAUT CARRON



LA FONDATION DE LA PLACE DES ARTS RECUEILLE UNE SOMME RECORD POUR SOUTENIR L'ACCESSIBILITÉ AUX ARTS

La Grande Première des futures étoiles 2022, événement-bénéfice annuel de la Fondation de la Place des Arts, a été couronné de succès. Grâce à l'engagement de son comité organisateur, l'événement a permis d'amasser une somme record de 688 000 \$, qui permettra à la Fondation de poursuivre sa mission en maintenant son appui au programme L'Art en soi de la Place des Arts. Sous la direction artistique de Valérie Milot, la soirée a mis en lumière de jeunes artistes au talent exceptionnel issus de diverses disciplines des arts de la scène. Les performances de ces futures étoiles ont été chaudement applaudies par les centaines de spectateurs, gens d'affaires, philanthropes et amateurs d'art de tout horizon.

PHOTO : BOBBY COOKSON (ROUE CYR AVEC L'ORCHESTRE DE L'AGORA ET LES PETITS CHANTEURS DU MONT-ROYAL. © LADISLAS KADYSZEWSKI



LA PLACE DES ARTS EN CHIFFRES

SPECTACLES ET ÉVÉNEMENTS EN SALLE DEVANT PUBLIC

814

REPRÉSENTATIONS EN SALLE*

PLUS DE

946 000

SPECTATEURS**

TAUX D'ASSISTANCE MOYEN

80 %



PHOTO : SALLE WILFRID-PELLETIER © KEVIN CALIXTE

* La Cinquième Salle a été fermée pour travaux en 2022-2023.

** Comprend 106 050 personnes ayant assisté à des cérémonies de remise de diplômes présentées dans nos salles.

29

REPRÉSENTATIONS À
L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY

PLUS DE

34 000

SPECTATEURS



PHOTO : LES NOMBREUX SPECTATEURS AU SPECTACLE DE CHARLOTTE CARDIN
À L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY. © ANNIE BIGRAS

COLLABORATIONS
AVEC PLUS DE

170

PRODUCTEURS
ET ORGANISMES

10

ORGANISMES ET
FESTIVALS MAJEURS

DUCEPPE

LES
GRANDS
BALLET
CANADIENS DE MONTRÉAL

OPÉRA
DE MONTRÉAL

OM

oSM

DANSE
DANSE

FRANCOS
DE MONTRÉAL

LE FESTIVAL DE
lanaudière

FESTIVAL
INTERNATIONAL
DE
JAZZ
DE MONTRÉAL

JUSTE
POUR
RIRE

47 MILLIONS
DE DOLLARS
EN BILLETTERIE*

* Volume annuel de transactions incluant tous les producteurs et productrices

ÉDUCATION ET COLLECTIVITÉS

PLUS DE **32 000** PARTICIPANTS
AUX SPECTACLES ET ACTIVITÉS DE NOTRE
PROGRAMME SIGNÉ **L'ART EN SOI**

NOTRE SALLE D'EXPOSITION A ACCUEILLI
PLUS DE **51 678 VISITEURS**

PLUS DE **250** ARTISTES
CONTRIBUTEURS

TROIS ÉVÉNEMENTS PHARES

FESTIVAL L'ART EN SOI

PLUS DE **15 800**
PARTICIPANTS
AUX **6 SOIRÉES**
DE DANSE

MICRO OUVERT AUTOCHTONE

2 396 PARTICIPANTS
AUX ACTIVITÉS
POUR TOUS

LA RELÂCHE

4 678 PARTICIPANTS
AUX ATELIERS
ET SPECTACLES
GRATUITS

7 038 ÉLÈVES DU SECONDAIRE ET
ENSEIGNANTS ONT SUIVI DES ATELIERS EN
ÉDUCATION ESTHÉTIQUE ET ASSISTÉ
À **7 REPRÉSENTATIONS** DU
PROGRAMME ÉDUCATION

331 ADULTES ET 95 JEUNES AVEC DES
BESOINS PARTICULIERS ONT PARTICIPÉ
À PLUS DE **130 ATELIERS**
D'ART ADAPTÉ ET
D'ART ADAPTÉ JEUNESSE

4 ENTRETIENS ARTS ET SOCIÉTÉ
ONT ATTIRÉ PLUS DE **500 PARTICIPANTS**

MÉDIAS SOCIAUX



INFOLETTRE
140 564
ABONNÉS

TAUX D'OUVERTURE :
43 %*

* Un taux d'ouverture au-dessus de 25 % est considéré élevé selon les normes de l'industrie.

LE NOMBRE D'ABONNÉS AUX MÉDIAS SOCIAUX
DE LA PLACE DES ARTS A AUGMENTÉ
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE...



103 764
ABONNÉS
+ 9,2 %



15 425
ABONNÉS
+ 2,8 %



36 394
ABONNÉS
+ 1,5 %



7 766
ABONNÉS
+ 34 %

...ET LEUR TAUX D'ENGAGEMENT
EST ÉGALEMENT DEMEURÉ ÉLEVÉ* :



2,8 %



3,7 %



2 %



12 %

* Un taux d'engagement est considéré bon si > 1 %.

STATISTIQUES 2022-2023

DU 1^{ER} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

LES REPRÉSENTATIONS DEVANT PUBLIC DANS LES SALLES DE LA PLACE DES ARTS

SALLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	TAUX D'ASSISTANCE (1)
Salle Wilfrid-Pelletier (2)	207	482 015	85 %
Maison symphonique (3)	85	107 297	67 %
Théâtre Maisonneuve	221	238 354	80 %
Théâtre Jean-Duceppe	211	110 945	79 %
Cinquième Salle (4)	0	0	0 %
Salle Claude-Léveillé	90	7 938	70 %
TOTAL	814 (5)	946 549 (6)	80 %

(1) Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport à la capacité totale de la salle.

(2) Inclut les événements présentés devant public au Piano nobile.

(3) Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.

(4) La Cinquième Salle a été fermée pour travaux en 2022-2023.

(5) Comprend 50 cérémonies de remise de diplômes.

(6) Comprend 106 050 personnes ayant assisté aux cérémonies de remise de diplômes.

LES REPRÉSENTATIONS DEVANT PUBLIC EN SALLE, PAR DISCIPLINE

CATÉGORIES DISCIPLINAIRES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	PART OCCUPÉE PAR LA DISCIPLINE SUR LE TOTAL DES REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	TAUX D'ASSISTANCE MOYEN PAR DISCIPLINE (1)
Comédies musicales	51	6 %	89 529	79 %
Concerts, récitals classiques, musique vocale et instrumentale	98	12 %	109 684	67 %
Danse	104	13 %	159 566	78 %
Jazz et Blues	23	3 %	38 378	90 %
Musique populaire, chansons, variétés	256	31 %	281 087	81 %
Opéra	26	3 %	42 652	76 %
Théâtre (3)	198	24 %	112 761	83 %
Divers (2)	58	7 %	112 892	98 %
TOTAL	814	100 %	946 549	80 %

(1) Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport à la capacité totale de la salle.

(2) Inclut les cérémonies de remise de diplômes.

(3) Inclut les spectacles littéraires et le conte.

SPECTACLES OFFERTS EN WEBDIFFUSION

SPECTACLES OU ACTIVITÉS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS (1)	NOMBRE DE LIENS D'ACCÈS (2)
Spectacles des organisations artistiques partenaires (3)	18	1 089

(1) Chaque spectacle transmis en différé à la demande a été comptabilisé comme une seule représentation.

(2) Le nombre réel de spectateurs doit être estimé à la hausse considérant qu'un même lien d'accès permet à plusieurs participants d'une même maisonnée d'assister ou de participer à l'événement. Il est estimé qu'en moyenne, pour chaque lien distribué, deux participants du même foyer ont eu accès à l'événement.

(3) Le nombre de liens d'accès pour les spectacles d'organisations artistiques partenaires n'inclut pas les liens vendus ou distribués gratuitement par les producteurs au moyen de leur propres services de billetterie ou de services tiers.

ACTIVITÉS À L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY ÉTÉ 2022

SPECTACLES OU ACTIVITÉS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS
Festival international de Lanaudière	23	20 170
Sinfonia de Lanaudière - La Fête nationale symphonique	1	1 704
Nouvelle série pop de la Place des Arts (1)	5	12 397
TOTAL	29	34 271

(1) Spectacles des Cowboys Fringants, de Robert Charlebois et de Charlotte Cardin.

NOMBRE DE JOURS D'OCCUPATION DES SALLES DU COMPLEXE

SALLES DE SPECTACLES	REPRÉSENTATIONS DEVANT PUBLIC (1)	LOCATIONS PRIVÉES SANS PUBLIC (TOURNAGES TÉLÉ ET CINÉMA)	PRÉPARATION, RÉPÉTITIONS, DÉMONTAGE	RÉSIDENCES DE CRÉATION	TRAVAUX (2)	OCCUPATION TOTALE
Salle Wilfrid-Pelletier	175	3	109	0	23	310
Maison symphonique (3)	82	8	36	0	8	134
Théâtre Maisonneuve	188	1	83	10	15	297
Théâtre Jean-Duceppe	165	1	139	0	3	308
Cinquième Salle (4)	N/A	N/A	N/A	N/A	365	365
Salle Claude-Léveillé	68	1	23	3	8	103
TOTAL	678	14	390	13	422	1 517

(1) Il peut y avoir plus d'une représentation au cours d'une même journée.

(2) Pour la Maison symphonique, il s'agit de jours d'entretien et non de travaux.

(3) Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.

(4) La Cinquième Salle a été fermée pour travaux en 2022-2023.

NOMBRE DE JOURS DE LOCATION DES ESPACES DU COMPLEXE

ESPACES PUBLICS, FOYERS ET SALONS	ACTIVITÉS, ÉVÉNEMENTS PRIVÉS ET TOURNAGES (1)	PRÉPARATION, RÉPÉTITIONS ET DÉMONTAGE	TRAVAUX	OCCUPATION TOTALE
Esplanade	155	79	0	234
Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	9	9	0	18
Foyers et salons	407	15	0	422
Salon urbain	125	12	0	137
TOTAL	696	115	0	811

(1) Il peut y avoir plus d'une activité au cours d'une même journée.

ÉDUCATION, COLLECTIVITÉS ET ACTIVITÉS GRAND PUBLIC

ACTIVITÉS GRAND PUBLIC

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Festival L'Art en soi	Esplanade	12	15 854	74
Micro ouvert autochtone	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, Salon urbain	16	2 396	15
Relâche – Ateliers et spectacles gratuits	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	24	4 678	8
TOTAL		52	22 928	97

ACTIVITÉS ET SPECTACLES FAMILLE

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Spectacles Place des Arts junior	Piano nobile (Sons et brioches)	4	629	7
Spectacles Place des Arts junior	Salle Claude-Léveillé	12	1 336	12
TOTAL		16	1 965	19

ENTRETIENS ARTS ET SOCIÉTÉ

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'INTERVENANTS
Entretiens arts et société	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, Salon urbain	4	547	17

PROGRAMME ÉDUCATION

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS (1)	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Spectacle	Théâtre Maisonneuve	7	7 038	31
Ateliers préparatoires	Dans les écoles, salles de répétition de la Place des Arts	360	–	–
TOTAL		367	7 038	31

(1) Inclut le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants qui ont assisté à des spectacles entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023. Certains de ces élèves avaient complété leurs ateliers préparatoires pendant l'exercice financier précédent, mais ont assisté aux spectacles en avril 2022.

PROGRAMME ART ADAPTÉ

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE D'ATELIERS	NOMBRE DE PARTICIPANTS (1)	NOMBRE D'ARTISTES-MÉDIATEURS
Art adapté (ateliers et spectacles)	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, Salon urbain	88	331	14
Art adapté jeunesse – projet-pilote (ateliers et spectacles)		48	95	8
TOTAL		136	426	22

(1) Inclut le nombre de participants et le nombre d'intervenants et d'observateurs.

EXPOSITIONS

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Expositions	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, Salon urbain	8	51 678	68

NOMBRE DE PARTICIPANTS – ÉDUCATION ET COLLECTIVITÉS

ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Activités Grand public	22 928	89
Activités et spectacles Famille	1 965 (1)	27
Entretiens arts et société	547	17
Programme Éducation	7 038	31
Programme Art adapté	426	22
TOTAL	32 904	186

(1) N'inclut pas le nombre de participants à la relâche, comptabilisés dans Activités Grand public.

RÉSIDENCES DE CRÉATION

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE JOURS D'OCCUPATION OU DE DIFFUSION	NOMBRE D'ARTISTES BÉNÉFICIAIRES
RD Créations	Salle de répétition G	84	N/A
SACEF	Salle de répétition F, Salle Claude-Léveillé	69	629
Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal	Salles de répétition (D, E, F et 1)	251	549
TOTAL		404	1 178

ŒUVRES NUMÉRIQUES

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE JOURS DE DIFFUSION	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Œuvres numériques	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme (mosaïque d'écrans)	300	7

PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, la Société de la Place des Arts de Montréal a élaboré son Plan stratégique 2018-2022. Le 27 septembre 2021, le conseil d'administration a approuvé (Rés: CA 2021-25), à la demande du gouvernement du Québec, la prolongation de son plan stratégique pour une année additionnelle, soit du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Vous trouverez ci-après le détail du Plan stratégique 2018-2023 de la Société de la Place des Arts de Montréal y compris les indicateurs, les cibles et les résultats atteints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2023.

ENJEU 1

CRÉATION DE VALEUR PUBLIQUE

ORIENTATION Favoriser la production d'œuvres artistiques		
OBJECTIF Accompagner les résidents et producteurs dans l'atteinte des objectifs de production	INDICATEUR - Taux d'assistance aux spectacles CIBLE - Taux d'assistance de 73 %	RÉSULTAT Taux d'assistance de 80 %
OBJECTIF Soutenir les nouveaux producteurs et artistes de la relève	INDICATEURS - Nombre de nouveaux producteurs soutenus - Nombre de journées de résidence d'artistes en création CIBLES - 10 nouveaux producteurs de spectacles - 175 journées de résidence d'artistes en création	RÉSULTATS 32 nouveaux producteurs 84 journées de résidence d'artistes en création
OBJECTIF Accroître l'utilisation d'outils numériques dans la promotion de spectacles	INDICATEUR - Retour sur investissement média par campagne numérique (rendement pour chaque dollar investi) CIBLE - Rendement de 1:3 pour chaque dollar investi	RÉSULTAT Cible atteinte

ENJEU 1 (SUITE)

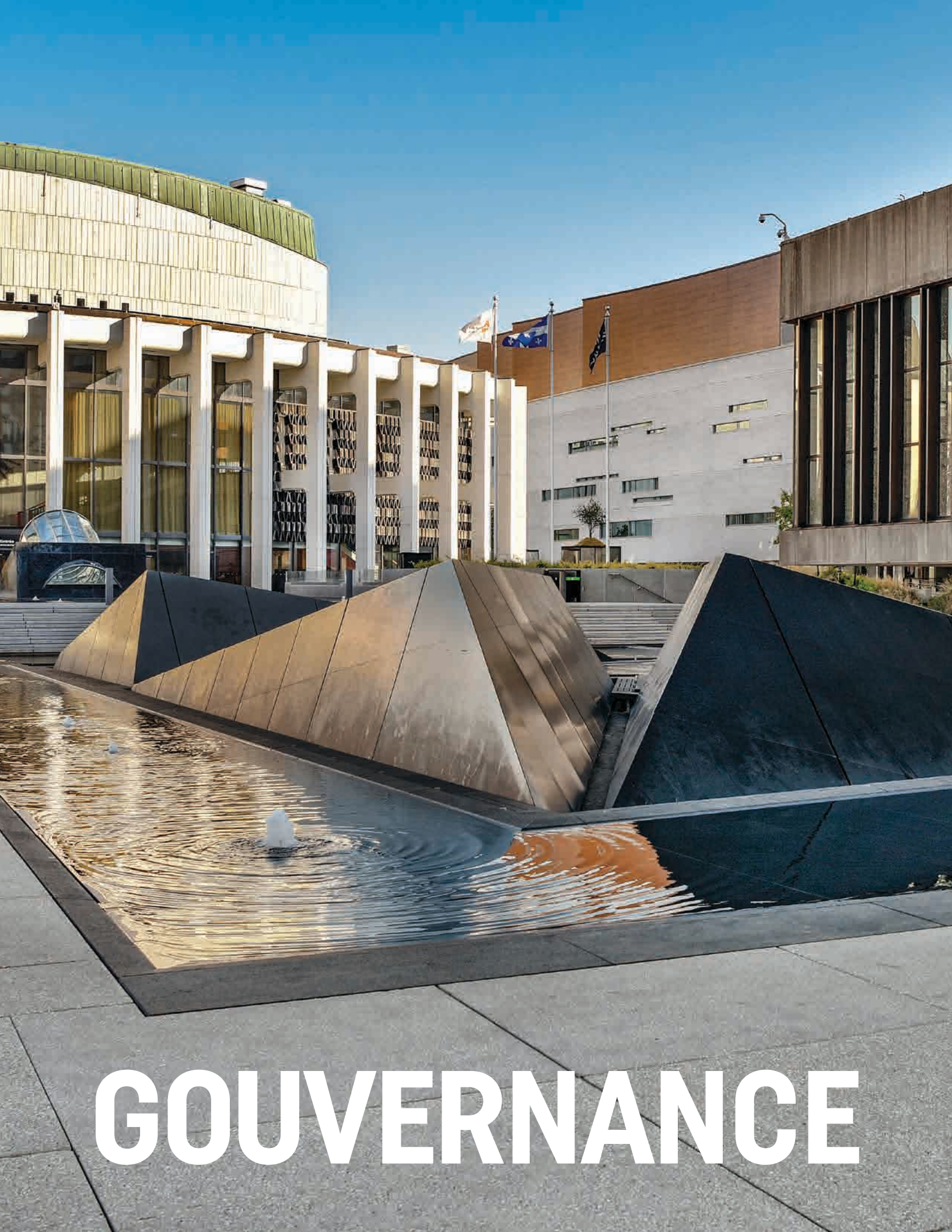
CRÉATION DE VALEUR PUBLIQUE

ORIENTATION		Diversifier les clientèles
OBJECTIF Augmenter la participation des familles, des enfants et des jeunes	INDICATEURS - Nombre de participants aux activités destinées aux familles, enfants et jeunes - Nombre de participants au volet éducatif du programme L'Art en soi CIBLES - 15 000 participants aux activités destinées aux familles, enfants et jeunes - 4 000 participants au volet éducatif du programme L'Art en soi	RÉSULTATS 6 650 participants aux activités destinées aux familles, enfants et jeunes 7 038 participants au volet éducatif du programme l'Art en soi
OBJECTIF Augmenter le nombre de nouveaux clients aux productions de la Place des Arts	INDICATEUR - Pourcentage d'augmentation annuelle de nouveaux clients CIBLE - 51 % de nouveaux clients	RÉSULTAT 34 % de nouveaux clients
OBJECTIF Augmenter l'offre culturelle aux clientèles à besoins particuliers	INDICATEUR - Nombre de participants au programme Art adapté CIBLE - 250 participants au programme Art adapté	RÉSULTAT 331 participants au programme Art adapté
OBJECTIF Créer des liens avec les collectivités et les citoyens	INDICATEUR - Nombre de participants aux activités du programme L'Art en soi CIBLE - 15 000 participants aux activités du programme L'Art en soi	RÉSULTAT 15 854 participants uniquement pour le Festival L'Art en soi
OBJECTIF Maintenir un haut niveau de satisfaction des clientèles	INDICATEURS - Taux de satisfaction des spectateurs - Taux de satisfaction des participants à des activités d'animation culturelle gratuites CIBLES - Taux de satisfaction des spectateurs de 94 % - Taux de satisfaction des participants à des activités d'animation culturelle gratuites de 90 %	RÉSULTATS Taux de satisfaction des spectateurs de 90 % Taux de satisfaction des participants à des activités d'animation culturelle gratuites de 99 %

ENJEU 2

OPTIMISATION DES RESSOURCES DE LA SOCIÉTÉ

ORIENTATION			Améliorer l'efficacité opérationnelle	
OBJECTIF Générer des revenus autonomes additionnels	INDICATEUR - Pourcentage d'augmentation des revenus autonomes CIBLE - 18,1 M\$ en revenus autonomes	RÉSULTAT 27,3 M\$ de revenus autonomes		
OBJECTIF Maintenir une utilisation productive des ressources de la Société	INDICATEUR - Pourcentage d'augmentation annuelle du taux d'occupation des grandes salles (%) – Salle Wilfrid-Pelletier, Maison symphonique et Théâtre Maisonneuve CIBLE - Taux d'occupation des grandes salles de 68 %	RÉSULTAT Taux d'occupation des grandes salles de 80 %		



GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La biographie de chacun des administrateurs de la Place des Arts (qui comprend leurs compétences eu égard au profil de compétence et d'expérience adopté par le conseil d'administration) est présentée ci-dessous :

PRÉSIDENTE



LOUISE ST-PIERRE

ÂGE
67 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, GESTION DES AFFAIRES, LEVÉE DE FONDS ET PHILANTHROPIE, MARKETING ET GESTION DE MARQUE, RESSOURCES HUMAINES

Louise St-Pierre est présidente du conseil d'administration de la Place des Arts, administratrice des conseils d'administration de la Fondation de la Place des Arts et de la société Vins Arterra Canada et elle est Ange investisseur chez Angés Québec. Elle a été présidente du conseil d'administration du Domaine Forget de Charlevoix de 2017 à 2020 et a siégé au sein d'une douzaine de conseils d'administration un peu partout au Canada. Elle fut présidente et chef de la direction de Cogeco Connexion de 2013 à 2016 et y a aussi occupé plusieurs postes de vice-présidente de 1999 à 2013. Elle débuta sa carrière chez IBM pour poursuivre chez DMR. En 2015 et en 2016, elle a été reconnue parmi les 100 femmes les plus influentes au Canada par le Réseau des Femmes WXN. En 2014, elle a reçu le Mercure Germaine-Gibara de la Fédération des chambres de commerce du Québec. Elle fut la marraine du programme EMBA McGill-HEC 2018. Elle est titulaire d'un baccalauréat en sciences administratives de l'Université McGill. Elle a reçu un Doctorat honoris causa du Loyalist College de l'Ontario en 2016 soulignant sa carrière en technologies et communications. En 2020, elle a obtenu sa certification IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.

NOMINATION : 10 MARS 2021 **FIN DU MANDAT :** 9 MARS 2026 – 1^{er} MANDAT

VICE-PRÉSIDENT



ÉRIC GOSSELIN

ÂGE
54 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
DROIT CORPORATIF ET DES AFFAIRES, DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE

Éric Gosselin est avocat, associé et leader national du groupe de pratique du droit des affaires du cabinet McCarthy Tétrault où il pratique depuis 1995. Président du conseil d'administration de Culture pour tous, il siège également aux conseils d'administration de la Fondation de la Place des Arts et est Président du conseil consultatif de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill (Campus Macdonald). Membre du Barreau du Québec depuis 1995 et de l'Ordre des agronomes du Québec depuis 1998. M. Gosselin est bachelier de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill (Campus Macdonald) (B.Sc.) et a obtenu sa licence en droit (LL.L) de l'Université de Sherbrooke.

NOMINATION : 2 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT :** 1^{er} FÉVRIER 2026 – 2^e MANDAT

MEMBRES



MARIE-JOSÉE DESROCHERS

ÂGE
54 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL

Marie-Josée Desrochers est la présidente-directrice générale de la Société de la Place des Arts de Montréal depuis mai 2019. Cumulant 25 années d'expérience en gestion dans le milieu culturel, elle a assumé principalement des rôles de cadre au sein de l'Orchestre symphonique de Montréal. Elle a participé activement à l'essor de l'organisation, chapeautant successivement les secteurs marketing-communications, planification et opérations artistiques puis à la direction générale à titre de Chef de l'exploitation de 2015 à 2019. Nommée à la Place des Arts quelques mois avant l'avènement de la pandémie de la Covid-19, Madame Desrochers s'est distinguée par son leadership collaboratif auprès de la communauté culturelle. Son dynamisme et son esprit à la fois analytique et créatif ont insufflé un nouvel élan à l'organisation qui a renforcé son positionnement et accru son rayonnement en plus d'augmenter ses revenus de façon significative. Sous sa gouverne, la Place des Arts a multiplié les initiatives qui auront notamment contribué à la mise en place d'une plateforme de gestion de données ainsi qu'à la refonte et au développement du secteur Education et Collectivités et de l'identité visuelle de la Place des Arts.

Très impliquée dans son milieu, Madame Desrochers est vice-présidente du conseil d'administration et membre du comité exécutif du Partenariat du Quartier des spectacles de même que des conseils d'administration du CORIM, de Synapse C et de la Fondation de la Place des Arts. Elle siège également sur le comité des sièges sociaux d'Alliance Centre-Ville en plus de présider le comité consultatif de la Faculté de musique de l'Université de Montréal. Elle fait également partie de IWF (International Women's Forum). Elle est titulaire d'une maîtrise en interprétation piano de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en administration des affaires (EMBA) de McGill-HEC Montréal.

NOMINATION : 6 MAI 2019 **FIN DU MANDAT :** 5 MAI 2024 – 1^{er} MANDAT



PIERRE BERNIER

ÂGE
57 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
FINANCES ET COMPTABILITÉ, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE

Pierre Bernier (ASC IAS.A) est consultant et occupe des postes de gestion intérimaires à titre de chef des services financiers (CFO) pour des mandats précis de financement ou de redressement. Jusqu'à la fin de l'année 2022, il a été vice-président finances et services corporatifs de la société Processia Solutions. Il a aussi occupé le poste de chef de la direction de JJ Buckley Fine Wines, de vice-président principal opérations de l'Autorité des marchés financiers, de vice-président finances et administration de Divertissement Airborne inc. et de vice-président et chef des affaires financières du Groupe Pages Jaunes. Son expérience à titre d'administrateur au sein de conseils d'administration est diversifiée. Il a siégé au conseil d'administration de la SODEC de 2009 à 2013, où il a occupé les postes de vice-président et de président du comité d'audit. Il a aussi agi à titre de président du conseil consultatif de l'Autorité des marchés financiers, de membre du conseil d'administration de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques et de vice-président du conseil d'administration de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal. En outre, il a été administrateur d'Orizon Mobile de 2013 à 2016 et de Media5 Corporation de 2012 à 2015, où il a aussi occupé la présidence du comité d'audit. Monsieur Bernier est titulaire d'un B.A.A. Finances de l'Université de Sherbrooke.

NOMINATION : 23 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT :** 22 FÉVRIER 2024 – 2^e MANDAT

MEMBRES

**STACY CAVERY****ÂGE**

34 ANS

LIEU DE RÉSIDENCE

BROSSARD

PROFIL DE COMPÉTENCES

MARKETING ET GESTION DE MARQUE, RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS, ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Stacy Cavery est directrice conseil numérique au sein de l'agence Atypic. Elle possède une solide expérience en développement de stratégies numériques et sa vaste connaissance de cet univers lui confère une vision intégrée des enjeux numériques actuels. Elle siège également sur le conseil d'administration de la Chambre de commerce LGBT du Québec. Elle est titulaire d'une maîtrise en commerce électronique de l'Université de Montréal, ainsi qu'une maîtrise en commerce international.

NOMINATION: 8 SEPTEMBRE 2021 **FIN DU MANDAT:** 7 SEPTEMBRE 2025 - 1^{er} MANDAT

**ANNIE DEROME****ÂGE**

51 ANS

LIEU DE RÉSIDENCE

MONTRÉAL

PROFIL DE COMPÉTENCES

DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, GESTION DES AFFAIRES, FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC TITRE PROFESSIONNEL, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, IMMOBILIER

Annie Derome est vice-présidente principale, développement et acquisition chez Prével. Elle est reconnue en tant que gestionnaire exécutive multidisciplinaire et cumule plus de 25 années d'expérience au sein du milieu culturel et du divertissement. Possédant une expertise chevronnée en gestion de comités de direction, finances, et en développement des affaires dans un contexte international, elle a œuvré douze ans au Cirque du Soleil et sept ans chez GSM Projet. Son parcours professionnel lui a permis de se démarquer par sa créativité, son sens analytique et sa capacité à élaborer et implanter de nouveaux modèles d'affaires, et ce, tant dans l'industrie culturelle que dans l'univers du numérique et du commerce électronique. Annie est membre du conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles. Elle détient un baccalauréat en actuariat de l'Université Laval, ainsi qu'une certification universitaire en gouvernance des sociétés du Collège des administrateurs de sociétés.

NOMINATION: 23 MARS 2022 **FIN DU MANDAT:** 22 MARS 2026 - 3^e MANDAT

**MARC GILBERT****ÂGE**

56 ANS

PROFIL DE COMPÉTENCES

COMMERCE DE DÉTAIL, ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET GESTION DES AFFAIRES

Marc Gilbert est directeur général et associé sénior chez Boston Consulting Group (BCG), où il exerce dans le domaine du conseil depuis plus de vingt-cinq ans. Il dirige le bureau de Montréal, se concentrant à améliorer la compétitivité des entreprises québécoises et canadiennes sur le plan national et international. Il est le responsable mondial de la géopolitique et des répercussions commerciales au sein de la pratique Avantage mondial du BCG. Il est également un membre actif des pratiques Industriel et Consommateur.

Monsieur Gilbert est un membre actif du Centre pour l'avenir du Canada du BCG, qui a pour objectif de réunir des dirigeants du monde des affaires, du gouvernement et du secteur non lucratif pour changer les choses. À ce titre, il contribue à faire avancer le Canada en offrant ses connaissances et son expertise pour éclairer les questions les plus importantes du pays. Il se consacre également à faire progresser l'intelligence artificielle au Canada, à titre de membre du conseil chez Scale IA depuis plus de trois ans.

Avant de rejoindre BCG, Monsieur Gilbert a travaillé chez Merck & Co. Il détient un baccalauréat et une maîtrise en ingénierie de l'Université McGill, ainsi qu'un MBA d'INSEAD.

NOMINATION: 23 MARS 2022 **FIN DU MANDAT:** 22 MARS 2026 - 1^{er} MANDAT

**DANIELLE LARAMÉE****ÂGE**

61 ANS

LIEU DE RÉSIDENCE

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

PROFIL DE COMPÉTENCES

FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC TITRE PROFESSIONNEL, FISCALISTE, GESTION DES AFFAIRES

Danielle Laramée (ASC, FCPA, FCA) est associée et leader du groupe Services consultatifs, Gens (Canada) au cabinet EY. Elle est Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Chef de file au Canada dans son domaine, elle a été très active au sein de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, de l'Institut canadien des comptables agréés et de l'Association de planification fiscale et financière. Elle a été membre des conseils d'administration du Conseil canadien des normes, de la Fondation de l'UQAM et de la Fondation des Amis de l'enfance. Mme Laramée est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'UQAM et est administratrice de sociétés certifiée.

NOMINATION: 2 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT:** 1^{er} FÉVRIER 2024 - 3^e MANDAT

MEMBRES

**ALAIN MICHAUD**

ÂGE
51 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
SAINT-LAMBERT
PROFIL DE COMPÉTENCES
FINANCES ET COMPTABILITÉ,
GESTION DES AFFAIRES,
COMMERCE DE DÉTAIL

Alain Michaud est chef de la direction financière chez WSP Global depuis février 2020. Il a préalablement occupé le poste de vice-président principal, Performance opérationnelle et initiatives stratégiques au sein de cette même organisation. Avant de se joindre à WSP, M. Michaud a été associé principal au sein du cabinet comptable PwC Canada pendant plus de 20 ans et membre des équipes de direction canadienne et québécoise. M. Michaud détient un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke. M. Michaud a également été nommé Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec en 2022.

NOMINATION : 23 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT :** 22 FÉVRIER 2026 – 1^{er} MANDAT

**ANDRÉE NOËL**

ÂGE
73 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
ÎLE-DES-SŒURS
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET
GESTION CULTURELLE,
DROIT, LEVÉE DE FONDS ET
PHILANTHROPIE, RELATIONS
PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Andrée Noël a été membre du Barreau du Québec de 1974 à 2018. Elle a débuté sa carrière d'avocate au sein de contentieux d'entreprises privées dont A. Janin et Compagnie Ltée, Henry Birks et fils Ltée, Groupe Transcontinental, G.T.C. Ltée et Fonorola Inc. Madame Noël possède plus de trente ans d'expérience en réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications et a occupé les fonctions de présidente du Conseil canadien des normes de la radiotélévision et de conseillère régionale pour le Québec au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Elle est membre du conseil d'administration de la Maison Saint-Gabriel et a été membre des conseils d'administration de Canal Savoir, du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, de l'Hôpital Jean-Talon et de l'Institut Philippe-Pinel ainsi que membre du Conseil du statut de la femme. Madame Noël détient un baccalauréat ès arts et une licence en droit de l'Université de Montréal.

NOMINATION : 27 MAI 2020 **FIN DU MANDAT :** 26 MAI 2024 – 1^{er} MANDAT

**VÉRONIQUE RANKIN**

ÂGE
42 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
QUÉBEC
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET GESTION
CULTURELLE, ÉDUCATION,
GESTION DES AFFAIRES, LEVÉE DE
FONDS ET PHILANTHROPIE
ET RESSOURCES HUMAINES

Véronique Rankin est directrice générale du Wapikoni mobile. Avant de se joindre à l'équipe du Wapikoni, elle a participé à la création de l'organisme autochtone Puamun Meshkenu au côté du Dr Stanley Vollant et a occupé les fonctions de directrice générale de ce même organisme. Depuis le début de sa carrière, Madame Rankin a principalement œuvré au sein d'organisations autochtones et du gouvernement fédéral. Ces postes l'ont amené à acquérir une solide expérience en développement organisationnel, en gestion des risques ainsi qu'en gestion de la performance et de la qualité. La sécurisation culturelle et la souveraineté narrative des peuples autochtones sont au cœur de son approche en gestion des organisations. Elle siège également sur le conseil d'administration des Productions Menuentakuan, de Kassiw media, de la Fondation Québec Philanthrope ainsi que de LOJIQ. Elle est chercheuse associée de l'Observatoire des administrations publiques autochtones de l'École nationale d'administration publique. Madame Rankin est titulaire d'une maîtrise et d'un diplôme de 3^e cycle en administration publique de l'École nationale d'administration publique.

Véronique nit icinikasonan Pikogan ka ici nta8ikian acitc ka ici opikian. (Véronique est une femme anicinape originaire de la communauté de Pikogan.)

NOMINATION : 2 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT :** 1^{er} FÉVRIER 2026 – 1^{er} MANDAT

RENSEIGNEMENTS SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

La Société de la Place des Arts de Montréal est une société d'État relevant du ministre de la Culture et des Communications du Québec (« MCC »), laquelle est assujettie notamment à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est constitué de onze (11) membres, dont quatre (4) siègent au conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts. La présidente du conseil est membre d'office de tous les comités et les membres du conseil peuvent aussi participer aux travaux d'un ou de plusieurs de ses comités. À l'exception de la personne occupant les fonctions de président-directeur général, l'ensemble des membres du conseil sont indépendants. Les mandats de deux (2) administrateurs viendront à échéance au cours du prochain exercice, en février 2024, soit celui de la présidente du comité de vérification et de gestion de risques, Madame Danielle Laramée, et le mandat du président du comité des ressources humaines, Monsieur Pierre Bernier.

En date du 10 mars 2021, le gouvernement du Québec a nommé Madame Louise St-Pierre à titre d'administratrice et de présidente du conseil d'administration, et ce, pour un mandat de cinq (5) ans se terminant le 9 mars 2026. Madame Marie-Josée Desrochers a été nommée présidente-directrice générale de la Société le 6 mai 2019 pour un mandat de cinq (5) ans prenant fin le 5 mai 2024. À la fin du présent exercice financier, le conseil d'administration compte sept (7) femmes (représentant 63,6 % du conseil) et comprend des membres issus de la diversité ainsi qu'une membre âgée de moins de trente-cinq (35) ans au moment de sa nomination, ce qui est conforme au chapitre VIII de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* en ce qui concerne la composition des conseils d'administration.

En tenant compte des réunions du conseil et de ses comités, les membres ont siégé à vingt-six (26) reprises au cours de l'année. L'ordre du jour de chacune des réunions du conseil d'administration et de ses comités prévoit une période de huis clos au cours de laquelle les administrateurs de la Société peuvent échanger hors de la présence de la direction. La rémunération de la présidente-directrice générale est fixée par décret. Depuis le 1^{er} avril 2023, les administrateurs sont éligibles au versement d'une rémunération établie par le gouvernement du Québec en vertu de la *Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives* (LQ 2022, c.19) qui vient aussi modifier les règles applicables au niveau de la nomination, la composition et la rémunération des membres du conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LOUISE SAINT-PIERRE (PRÉSIDENTE), **ÉRIC GOSSELIN** (VICE-PRÉSIDENT),
PIERRE BERNIER, STACY CAVERY, ANNIE DEROME,
MARIE-JOSÉE DESROCHERS (PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE),
MARC GILBERT, DANIELLE LARAMÉE, ALAIN MICHAUD,
ANDRÉE NOËL ET VÉRONIQUE RANKIN.

Le conseil d'administration a tenu six (6) réunions au cours de l'année. En sus des affaires courantes, il a conseillé et appuyé la direction dans la gestion de dossiers opérationnels et stratégiques complexes qui auront des impacts à long terme sur les activités de la Société. Les administrateurs, par leur participation aux réunions du conseil et au sein de comités dans le cadre desquels ils revoient de manière plus exhaustive certains dossiers spécifiques, ont pu faire bénéficier la direction de leur expertise variée et de leur soutien, et contribuer à améliorer l'efficacité du conseil.

L'exercice a été marqué par les travaux d'élaboration du Plan stratégique 2023-2027 de la Société qui a notamment donné lieu à la constitution d'un comité de planification stratégique ad hoc composé de cinq administrateurs. En début d'année financière, le conseil d'administration a également approuvé la revue de la composition de certains de ses comités à la suite de la nomination de plusieurs nouveaux administrateurs. Il a en outre été sensibilisé à l'accroissement des enjeux de sécurité au sein du complexe et consulté dans le cadre du changement de culture organisationnelle et de la modernisation des systèmes.

Dans le cadre du programme de maintien d'actifs de la Société, le conseil d'administration a été appelé à approuver le mandat visant à réaliser une étude sur l'état des parements d'origine des divers bâtiments du complexe. Il a suivi l'évolution des travaux des projets de modernisation du corridor métro et de la rénovation de la Cinquième Salle en plus d'être tenu informé des développements relativement au projet de transformation du Musée d'art contemporain de Montréal (MACM). Le comité d'immobilisations et d'affaires commerciales lui a recommandé l'approbation de certains contrats au cours de l'année dont ceux relatifs au remplacement des transformateurs des trois postes de distribution d'électricité de l'Édifice des Théâtres, à la réfection de certaines toitures et bassins du Théâtre Maisonneuve et de la Salle Wilfrid-Pelletier, à des services professionnels en architecture, à des demandes de suppléments de contrats en plus de la conclusion de nouvelles ententes et baux avec des organismes résidents et certains locataires.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a maintenu une vigie rigoureuse des ressources humaines et du renouvellement de certaines conventions collectives et suivi le processus de dotation du poste à la direction de la gestion des immeubles.

Par ailleurs, il a approuvé les états financiers de la Société pour l'exercice 2021-2022, son régime d'emprunts et son budget 2022-2023, le renouvellement du contrat d'assurances commerciales et ses projections budgétaires pluriannuelles gouvernementales (COFs 2023-2028).

La direction a informé le conseil d'administration sur une base continue de la programmation en salle, des résidences d'artistes et des productions de la Société et de ses partenaires et de l'état du milieu culturel.

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE GESTION DE RISQUES**DANIELLE LARAMÉE** (PRÉSIDENTE),**PIERRE BERNIER** (1^{er} AVRIL AU 26 SEPTEMBRE 2022),**ÉRIC GOSSELIN** (26 SEPTEMBRE 2022 AU 31 MARS 2023) ET**ALAIN MICHAUD**

Le comité de vérification et de gestion de risques a tenu cinq (5) réunions au cours de la période. Il a revu les projets contenus au plan annuel d'investissements en maintien d'actifs et résorption de déficit de la Société.

À la suite de la présentation du plan d'audit du Vérificateur général du Québec (VGQ) pour l'exercice financier 2021-2022 en début d'exercice, le comité a procédé à la revue des états financiers audités au 31 mars 2022 qu'il a recommandés pour approbation au conseil d'administration. Il a également procédé à l'examen du budget pour l'exercice financier 2022-2023 et des projections pluriannuelles destinés au MCC qui ont également fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration. Le comité a aussi pris acte du rapport de vérification du contrat de services d'entretien et de maintenance des immeubles du complexe de la Place des Arts. Au cours de l'exercice, le comité a été tenu informé sur une base régulière de l'avancement des travaux de revue et de priorisation des risques institutionnels réalisés en collaboration avec un consultant et avec la participation de certains administrateurs et de l'équipe de direction. La refonte de la Politique de gestion des risques qui en a découlée lui a également été soumise pour analyse aux fins de sa recommandation au conseil d'administration.

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESPONSABILITÉ SOCIALE**ÉRIC GOSSELIN** (PRÉSIDENT), **ANDRÉE NOËL** ET **VÉRONIQUE RANKIN**

Le comité de gouvernance, d'éthique et de responsabilité sociale a tenu deux (2) réunions au cours de la période. Il a entre autres analysé les résultats du sondage d'autoévaluation 2021-2022 des administrateurs qui ont été discutés avec la direction avant d'être présentés au conseil d'administration. Parmi ses autres travaux, le comité a revu le projet de Plan de développement durable 2023-2028 de la Société, élaboré sur la base des cinq orientations et des 21 objectifs du projet de stratégie gouvernementale. L'approbation de cette dernière ayant été retardée, un Plan transitoire 22-23 a été produit par la direction et soumis au comité aux fins de sa recommandation au conseil d'administration. Un suivi des actions prévues au Plan transitoire a aussi été effectué par le comité. Ses membres ont aussi été tenus informés de la progression des initiatives prévues au Plan d'action EDI (équité, diversité et inclusion) et ils ont procédé à la revue des textes de la présidente et de la présidente-directrice générale destinés au rapport annuel 2021-2022 de l'institution. Les impacts et les actions requises aux fins de se conformer à la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, dont l'entrée en vigueur s'échelonne entre septembre 2022 et 2024, ont également fait l'objet de discussions.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**PIERRE BERNIER** (PRÉSIDENT),**STACY CAVERY, ÉRIC GOSSELIN** (1^{er} AVRIL AU 26 SEPTEMBRE 2022) ET**ANDRÉE NOËL** (26 SEPTEMBRE 2022 AU 31 MARS 2023)

Le comité des ressources humaines a tenu quatre (4) réunions au cours de la période lors desquelles la direction lui a fourni un état de la situation générale des ressources humaines de la Société, du redéploiement des effectifs, des mouvements de personnel et des conditions de travail. La direction a présenté au comité les paramètres généraux d'augmentation et de rémunération accordés par le Conseil du Trésor au cours de la période pour les exercices 2019-2020 à 2021-2022. Tout au long de l'année, le comité a également maintenu un suivi régulier du processus de dotation du poste de directeur de la gestion des immeubles et il s'est vu présenter, à chacune de ses réunions, un état des lieux des négociations relatives au renouvellement de certaines conventions collectives autorisées par le gouvernement du Québec ainsi que de certains dossiers de ressources humaines.

COMITÉ D'IMMOBILISATIONS ET D'AFFAIRES COMMERCIALES**LOUISE ST-PIERRE** (PRÉSIDENTE), **ÉRIC GOSSELIN** (VICE-PRÉSIDENT),**ANNIE DEROME, MARIE-JOSÉE DESROCHERS, MARC GILBERT ET****DANIELLE LARAMÉE**

Le comité d'immobilisations et d'affaires commerciales a tenu cinq (5) réunions au cours de la période. Constitué en 2021 en remplacement du comité exécutif, le rôle de ce comité consiste notamment à réviser tout engagement de la Société qui lui est soumis pour étude, y compris les engagements relatifs à la gestion financière de la Société ou en vertu de sa *Politique de gestion contractuelle* pour recommandation pour approbation au conseil d'administration.

Ainsi, à chacune de ses rencontres, le comité a examiné les rapports de suivi des projets d'immobilisations en cours ainsi que de la maintenance et de l'opération des immeubles préparés par la direction. Au cours de la période, il a entre autres recommandé la conclusion d'un bail pour l'aménagement d'un centre de création et de diffusion culturelle de même que de contrats pour la réfection de certaines toitures des bassins du Théâtre Maisonneuve et de la Salle Wilfrid-Pelletier, l'étude sur l'état des parements des bâtiments du complexe et l'achat de transformateurs pour la modernisation des trois postes de distribution d'électricité de l'Édifice des Théâtres. Quelques demandes de suppléments de contrats ont également été soumises à l'analyse du comité aux fins de leur recommandation au conseil d'administration. Le comité a également été consulté dans le cadre du projet de transformation du MACM.

Par ailleurs, le comité a été tenu informé des conditions relatives à la conclusion, à la modification, au renouvellement et la terminaison de certains baux relatifs à des locaux administratifs ou commerciaux et de location de salles ou de conditions de location prévues dans ceux-ci dont il a recommandé l'autorisation par le conseil d'administration lorsque requis.

COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE (CONSTITUÉ LE 20 SEPTEMBRE 2022)

MARC GILBERT (PRÉSIDENT),

LOUISE ST-PIERRE (PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION),

ANNIE DEROME, MARIE-JOSÉE DESROCHERS ET VÉRONIQUE RANKIN

Constitué en septembre 2022, le mandat du comité de planification stratégique visait à accompagner la direction dans l'élaboration de son Plan stratégique 2023-2027, à assurer un suivi de son évolution, à en faire rapport et à recommander son adoption au conseil d'administration. Au cours de la période, le comité s'est réuni à quatre (4) reprises. Lors de sa rencontre initiale, il a approuvé le plan de travail proposé par la direction de même que l'échéancier du projet dont il a assuré le suivi au cours de ses rencontres subséquentes. Ainsi, préalablement à leur présentation au conseil d'administration, le comité a procédé à l'examen de la base de faits et de l'analyse comparative réalisées à partir de la documentation spécialisée et interne de la Société, des meilleures pratiques d'autres grandes institutions culturelles et de consultations avec les partenaires, collaborateurs stratégiques et acteurs de la société civile.

La Société a aussi entamé une revue de ses valeurs organisationnelles qui ont été discutées avec le comité et le conseil d'administration. Un atelier de travail en présence des administrateurs et de l'équipe de direction s'est tenu en février 2023 au cours duquel les actions, indicateurs de performance et cibles qui constituent le tableau synoptique ont été présentés. En avril 2023, à la suite de consultations auprès du ministère de la Culture et des Communications et du Secrétariat du Conseil du Trésor, le Plan stratégique 2023-2027 a fait l'objet d'une approbation par le conseil d'administration.

RELEVÉ ANNUEL DES PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

(SELON LA DATE D'ENTRÉE EN FONCTION OU DE FIN DE MANDAT)

MEMBRES	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESPONSABILITÉ SOCIALE	COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE GESTION DE RISQUES	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	COMITÉ D'IMMOBILISATIONS ET D'AFFAIRES COMMERCIALES	COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE (CONSTITUÉ PAR RÉSOLUTION ÉCRITE CA 2022-25 LE 20 SEPT. 2022)
Bernier, Pierre*	5/6		2/2	3/4		
Cavery, Stacy	6/6			4/4		
Derome, Annie	6/6				4/5	4/4
Gilbert, Marc	6/6				4/5	4/4
Gosselin, Éric*	6/6	2/2	3/3	2/2	5/5	
Laramée, Danielle	6/6		5/5		3/5	
Michaud, Alain	3/6		5/5			
Noël, Andrée*	4/6	1/2		2/2		
Rankin, Véronique	6/6	2/2				4/4
St-Pierre, Louise	6/6	2/2	5/5	4/4	5/5	4/4
Desrochers, Marie-Josée	6/6	2/2	5/5	4/4	5/5	4/4

* 26 septembre 2022 par la résolution CA 2022-28 :

1) Modification à la composition du comité des ressources humaines, Monsieur Gosselin est remplacé par Madame Noël.

2) Modification à la composition du comité de vérification et des gestion de risques, Monsieur Bernier est remplacé par Monsieur Gosselin.

À compter de leur nomination, Madame Noël et Messieurs Bernier et Gosselin ont participé à toutes les réunions de ces comités.

DIRECTION DE LA PLACE DES ARTS



DE GAUCHE À DROITE :

CLOTHILDE CARDINAL
DIRECTRICE DE LA PROGRAMMATION

ESTHER CARRIER
DIRECTRICE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE
ET DE LA BILLETTERIE

LUC NADEAU
DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

MARIE-JOSÉE DESROCHERS
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

MYLAINE ALBERT
DIRECTRICE DU MARKETING,
DES VENTES ET DES COMMUNICATIONS

NICOLAS POTVIN
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
ET DIRECTEUR DES AFFAIRES CORPORATIVES

MAT SZEWCZYK
DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

*Le poste de directeur des immeubles et
de la sécurité a été assuré sur une base
temporaire par Marie-Josée Desrochers,
Luc Nadeau et Nicolas Potvin.*

COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction, constitué de la présidente-directrice générale et de l'ensemble des directeurs de la Société, s'est réuni à quarante-six (46) reprises au cours de l'année. Ce comité a pour rôle d'examiner les dossiers opérationnels de la Société et les nouvelles initiatives d'affaires en plus d'être un lieu d'échange privilégié entre les membres de la direction. Outre les affaires courantes, ce forum permet d'assurer un suivi sur l'avancement du plan d'action annuel, les relations avec les organismes résidents et partenaires d'affaires, la mise en marché et de communication de différentes initiatives en faveur des producteurs, les projets et la programmation, l'exécution et la planification des travaux de construction en cours et à venir, les résultats financiers et les budgets, la tarification des services, la fréquentation des salles et les activités et priorités propres à chaque direction.

Les séances de cet exercice ont porté sur les travaux du comité équité, diversité et inclusion (EDI) et le plan EDI de la Société, la gestion des effectifs et le renouvellement de certaines conventions collectives, le processus d'évaluation annuelle, la revue de la tarification des services auxiliaires, le plan annuel de prévention de la corruption et de la collusion en matière de gestion contractuelle, la mise sur pied d'un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément aux exigences de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, les besoins en ressources informationnelles, le rapport sur le bilan et les recommandations relativement à son programme éducatif, l'élaboration du Plan stratégique 2023-2027, le suivi du plan de développement durable (DD) transitoire 2022-23 et la poursuite des travaux du futur Plan DD quinquennal, le processus de facturation, le renouvellement des assurances collectives, le calendrier des activités de l'Esplanade, la collaboration et les consultations avec le Partenariat du Quartier des spectacles et divers acteurs du milieu culturel québécois, canadien et américain, le projet de transformation du Musée d'art contemporain de Montréal, les projets de modernisation du corridor métro et de la Cinquième Salle, le remplacement du système de chauffage, ventilation et air climatisé (CVAC), l'étude sur l'état des parements des édifices du complexe, l'implantation de la plateforme de gestion de données clients et du nouveau système de réservation de salles, les résidences d'artistes à la Place des Arts, la revue des risques institutionnels de la Société et le bilan des activités du programme L'Art en soi.

En plus des réunions régulières du comité de direction, les directeurs ont participé à plusieurs ateliers de travail dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique 2023-2027.

SUIVI DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le conseil d'administration de la Société a approuvé la *Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française* en septembre 2018, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française. La Politique n'a subi aucune modification au cours du présent exercice.

La Société veille à la mise en œuvre de cette *Politique* dans ses unités administratives qui regroupent plus de 50 employés.

Un comité de la politique linguistique est présidé par la directrice du marketing et des communications, qui est responsable de veiller à l'application de la politique et, s'il y a lieu, de suggérer les correctifs qui s'imposent. Le comité compte trois autres membres, soit le secrétaire général et directeur des affaires corporatives, le directeur des finances et de l'administration, et la directrice des services à la clientèle et de la billetterie. Ce comité a tenu trois rencontres au cours de l'exercice. Le principal sujet discuté lors des rencontres a été la nouvelle politique linguistique de l'État adoptée au début de l'année 2023 découlant de la sanction de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, laquelle vient modifier substantiellement la Charte de la langue française, et son impact sur les activités de la Place des Arts. Conformément à cette nouvelle politique, le comité a notamment commencé à travailler sur le dénombrement des postes pour lesquels la connaissance d'une autre langue que le français s'avère justifiée en vue de la reddition de comptes annuelle prévue à cet effet.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société se conforme aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et atteste qu'elle diffuse les documents mentionnés à la section III du Règlement. La Société dispose également d'une politique de gestion documentaire qui prévoit notamment la destruction sécuritaire des documents à caractère nominatif ou confidentiel. Un répertoire de classification des documents électroniques a été mis en place et un système de gestion intégré des documents (GID) est en cours de réalisation.

Cette année, la Société a traité une (1) demande d'accès à l'information. Cette demande a porté sur la représentation des personnes issues de certains groupes au sein du conseil d'administration, de la direction et de ses employés.

Nombre total de demandes reçues				2
Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais				
DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	
0 à 20 jours	1			
21 à 30 jours				
31 jours et plus (le cas échéant)				
TOTAL	1			
Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue				
DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES
Acceptée (entièrement)	1			
Partiellement acceptée				
Refusée (entièrement)				
Autres				
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable				0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information				0

LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

La *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* a été sanctionnée le 9 décembre 2016 et est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017. Cette Loi a notamment pour but de faciliter la divulgation d'actes répréhensibles commis ou sur le point d'être commis à l'égard des organismes publics et d'établir un régime de protection contre les représailles. Conformément aux exigences de l'article 18 de cette Loi, le conseil d'administration de la Société a adopté une *Politique sur la divulgation d'actes répréhensibles* lors de sa réunion du 19 septembre 2018, laquelle désigne le secrétaire général de la Société à titre de responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette politique. Aucune divulgation n'a été reçue par le responsable du suivi des divulgations pendant la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics ou au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société n'a été constaté. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants est joint en annexe au présent rapport et disponible sur le site Web de la Place des Arts (www.placedesarts.com/gouvernance/codes-dethique).

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

À la suite de la sanction, en juin 2022, de la *Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives*, les administrateurs de la Société de la Place des Arts de Montréal sont éligibles, depuis le 1^{er} avril 2023, à une rémunération annuelle à titre d'administrateur du conseil d'administration de même qu'à un montant complémentaire lorsqu'ils siègent sur un ou plusieurs comités du conseil d'administration.

Le calcul de la rémunération des cinq dirigeants les mieux payés de la Société tient compte du salaire annuel de base et des primes d'assurance collective assumées par l'employeur.

La rémunération de la présidente-directrice générale est déterminée par décret du gouvernement, selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein. La Société n'a attribué aucune prime à la signature ou indemnité de départ au cours de l'exercice à un de ses dirigeants.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société en 2022-2023⁽¹⁾

NOM / PRÉNOM	TITRE	RÉMUNÉRATION DE BASE VERSÉE*	CONTRIBUTION AUX RÉGIMES DE RETRAITE ASSUMÉE PAR LA SOCIÉTÉ	AUTRES AVANTAGES VERSÉS OU ACCORDÉS	RÉMUNÉRATION GLOBALE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE
Desrochers, Marie-Josée	Présidente-directrice générale	221 385 \$	21 417 \$	772 \$	243 574 \$
Potvin, Nicolas	Secrétaire général	180 867 \$	18 939 \$	2 680 \$	202 486 \$
Cardinal, Clothilde	Directrice de la programmation	173 452 \$	18 017 \$	1 886 \$	193 355 \$
Szewczyk, Mateusz	Directeur de l'administration et des finances	160 867 \$	16 488 \$	2 644 \$	179 999 \$
Albert, Mylaine	Directrice du marketing, des ventes et des communications	158 943 \$	16 291 \$	606 \$	175 840 \$

(1) La Société de la Place des Arts de Montréal n'offre pas de rémunération variable.

* Le salaire de base inclut le paiement de rétroactivité salariale accordé par le gouvernement du Québec de 2019 à 2022.

Assurances collectives

Les dirigeants de la Société souscrivent aux polices d'assurances collectives SSQ et Desjardins Assurances. Le régime SSQ vise les protections d'accident maladie, d'assurance-vie, d'assurance-salaire et d'assurance-voyage alors que le régime Desjardins Assurances offre les protections d'assurance dentaire et le programme d'aide aux employés (PAE) pour les dirigeants. Les taux de prime applicables sont déterminés annuellement par les assureurs et reflètent des taux de primes assumés par l'employé et par l'employeur. Les primes payées par l'employeur représentent un montant fixe pour l'assurance accident maladie, l'assurance dentaire et le programme d'aide aux employés selon la protection choisie. Les primes reflètent un pourcentage pour les protections d'assurance salaire et d'assurance vie.

HONORAIRES DE L'AUDITEUR EXTERNE

Aucuns honoraires n'ont été versés à un auditeur externe. Conformément à la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal*, l'auditeur externe de la Société est le Vérificateur général du Québec.

FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Conformément aux spécifications de la Politique de financement des services publics du gouvernement du Québec, la Place des Arts a procédé, au cours de son exercice financier, aux travaux suivants :

- Maintien d'un registre de ses tarifs;
- Évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés;
- Détermination du niveau de financement des produits et services tarifés.

Le tableau suivant présente les résultats de ce travail.

Financement des services publics – Rapport sur la tarification

REVENUS PROVENANT DE LA TARIFICATION	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATION PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET DES SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATION DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ* JUSTIFICATION DE L'ÉCART ENTRE NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT ET VISÉ
Location de salles	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2022	IPC	6 130 615	15 741 685	39 %	36 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Location commerciale	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2022	IPC	2 637 204	2 270 943	116 %	103 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Stationnements	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2022	REFIXATION	3 777 283	5 537 430	68 %	61 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Bars et vestiaires	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2022 ET SEPTEMBRE 2018	REFIXATION	1 924 523	2 602 185	74 %	69 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Billetterie	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2022	REFIXATION	6 040 438	9 564 487	63 %	62 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Autres revenus	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2022	REFIXATION	742 928	709 695	105 %	98 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
TOTAL				21 252 991	36 426 425	58 %	54 %	
Revenus provenant d'une autre source que la tarification								
Subventions				14 339 174				
Programme de production et de diffusion				616 239				
Programme d'accessibilité aux arts				106 867				
Services aux producteurs				2 731 857				
Revenus financiers				839 138				
Autres revenus (Ristourne de taxes, vente d'énergie, commandites et publicité, revenus financiers et divers)				1 757 221				
Coûts non liés à la prestation des services								
Programme de production et de diffusion					1 639 187			
Programme d'accessibilité aux arts					1 282 172			
Coûts récupérés					1 367 415			
Amortissement et dette reliés au MACM					1 801 069			
Autres charges (Administration générale, assurances, taxes et autres charges)					0			
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS				41 643 487	42 516 268			

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, voici les renseignements relatifs aux contrats de services et la répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

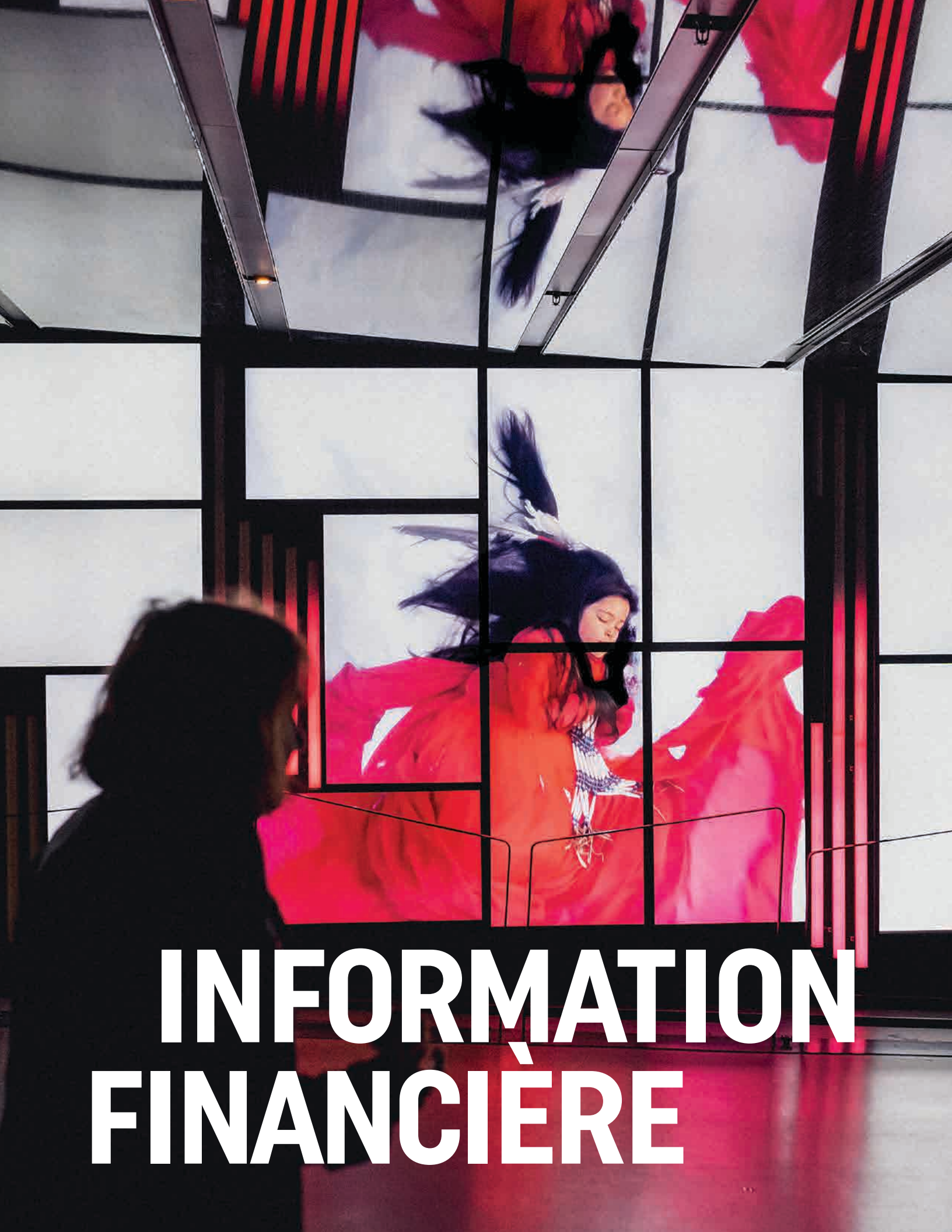
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

CATÉGORIE	NOMBRE	VALEUR
Contrats de services avec une personne physique	18	329 318 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	14	1 641 397 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES	32	1 970 715 \$

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS (1^{ER} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023)

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES*	NOMBRE D'EMPLOYES (MOYENNE)
Personnel d'encadrement	16 025		16 025	9
Personnel professionnel	35 599	17	35 616	19
Personnel infirmier				
Personnel enseignant				
Personnel du bureau technicien et assimilé	207 798	4 306	212 104	288
Agents de la paix	45 203	6 799	52 002	27
Ouvriers, personnel d'entretien et de service				
Étudiants et stagiaires				
TOTAL	304 625	11 122	315 747	343

* En 2022-2023, le niveau d'effectifs fixé par le Secrétariat du Conseil du trésor était de 315 747 heures (173 ETC) et a donc été respecté.



INFORMATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS FINANCIERS

Les postes des revenus et des charges pour l'exercice clos le 31 mars 2023 ont été comparés à ceux du budget pour la même période. En ce qui a trait aux postes liés au bilan au 31 mars 2023, ils ont été comparés à ceux du bilan au 31 mars 2022.

ADOPTION D'UNE NOUVELLE NORME COMPTABLE

Le 1^{er} avril 2022, la Société a mis en œuvre le chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Société concernent principalement le désamiantage des bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service sont relatives au démantèlement des réservoirs contenant des produits pétroliers qui se retrouvent à l'intérieur de ces derniers.

La Société a fait le choix d'appliquer les dispositions de ce chapitre selon l'approche rétroactive modifiée définie dans les dispositions transitoires. Les impacts de l'adoption de cette norme sur les postes et les principales hypothèses utilisées sont détaillés dans les notes aux états financiers prévues à cet effet.

DÉFICIT DE L'EXERCICE ET EXCÉDENT CUMULÉ

Pour l'exercice financier de 12 mois clos le 31 mars 2023, la Société a enregistré un déficit de 872 781 \$ comparativement à un déficit budgété de 3 354 438 \$. Il importe de noter qu'aucune subvention spéciale n'a été octroyée cette année pour compenser la baisse de revenus résultant de la pandémie.

L'excédent cumulé de la Société s'élève à 9 036 008 \$ au 31 mars 2023 comparativement au solde retraité de 9 908 789 \$ au 31 mars 2022, soit une baisse de 8,8 % qui correspond à l'impact du déficit de 872 781 \$ pour l'année 2022-2023.

REVENUS

Revenus autonomes

Les revenus autonomes de la Société sont supérieurs de 20 % ou 4,5 M\$ par rapport au budget. Cette hausse est attribuable à une augmentation des représentations (755 représentations budgétées versus un réel de 814 représentations), du nombre de billets vendus et des revenus auxiliaires. Les écarts des divers postes de revenus autonomes s'expliquent comme suit :

- Les revenus de location de nos salles sont supérieurs de 9 % ou 489 k\$ par rapport au budget en raison d'un nombre plus élevé d'événements en salle.
- Les services auxiliaires sont en hausse de 22 % ou environ 1 M\$. Cette augmentation découle de revenus de stationnement et de bars plus élevés qu'anticipés en raison de l'augmentation du nombre d'événements en salle et de l'assistance par rapport au budget.
- Les revenus de billetterie sont en croissance de 15 % ou 859 k\$ à la suite de la tenue d'un plus grand nombre d'événements que prévu et de ventes de billets plus élevées.
- Les revenus de location commerciale sont légèrement supérieurs à ceux budgétés avec un écart favorable de 7 % ou 168 k\$ attribuable aux augmentations annuelles de loyer.
- Les services aux producteurs ont augmenté de 38 % ou 754 k\$ en raison de l'augmentation du nombre d'événements en salle et de l'assistance.

Le poste autres revenus affiche une hausse de 55 % ou 1,2 M\$ comparativement aux prévisions budgétaires. Cet écart important s'explique par des revenus de marketing relationnel et d'affichage supérieurs de 184 k\$ à ceux prévus au budget. Les revenus financiers ont quant à eux rapporté 477 k\$ de plus que budgété notamment en raison de l'augmentation des taux d'intérêts et de la ristourne de taxes à la consommation résultant de la hausse des activités. Finalement, une contribution de 500 k\$ de la Fondation de la Place des Arts a été versée à la Société.

2022-2023 EN BREF

Nombre de représentations en salle	814*
Subventions de fonctionnement et projets	2 105 414 \$
Subventions en maintien d'actifs	12 233 760 \$
Revenus autonomes	27 304 313 \$
Déficit de l'exercice	872 781 \$
Excédent cumulé à la fin de l'exercice	9 036 008 \$
Trésorerie	24 228 909 \$
Ventes de billets perçues d'avance	13 285 216 \$
Immobilisations corporelles	153 663 038 \$
Dettes à long terme	81 072 821 \$

* La Cinquième Salle était fermée pour travaux en 2022-2023.

SUBVENTIONS

L'ensemble des subventions et virements de subventions totalisent 14 339 174 \$ cette année. La subvention de fonctionnement versée pendant l'exercice financier s'élève à 1 618 300 \$. Un total de 487 k\$ de subventions dédiées à des projets tels que le programme Art Adapté Jeunesse, les initiatives avec le Lincoln Center de New York, le Programme de Rehaussement en Cybersécurité ainsi que le renouvellement de la subvention dans le cadre de la mesure 8 : parcours éducatif pour les élèves du secondaire, qui a pris fin en 2022-2023, ont été reconnues au cours de l'exercice.

Les subventions du gouvernement pour les frais financiers et les dépenses non capitalisables s'élèvent à 3 734 935 \$. De plus, la Société a poursuivi ses investissements capitalisables, notamment dans le cadre de la rénovation du corridor métro et de sa Cinquième Salle.

CHARGES

Les charges sont plus élevées que budgétées de 4 % ou 1,5 M\$ en raison du nombre de représentations en hausse, de l'augmentation importante du coût de main d'œuvre et au rattrapage de certaines dépenses, le tout dans le souci d'une gestion rigoureuse et responsable des dépenses effectuée par la Société tout au long de l'exercice financier.

- L'augmentation du poste salaires et avantages sociaux de 13 % ou 1,4 M\$ par rapport au budget s'explique par le versement de sommes rétroactives décrétées par la Conseil du Trésor durant l'exercice, supérieures aux prévisions qui ne prévoyaient que les paramètres généraux, ainsi qu'une hausse des honoraires professionnels d'employés contractuels pour compenser des postes vacants au sein du service administratif et à l'évènement.
- Les coûts d'exploitation des salles sont supérieurs de 15 % ou 579 k\$ par rapport au budget. Cet écart s'explique notamment par des frais de location de la Maison symphonique de 251 k\$ et des dépenses opérationnelles de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay de 150 k\$.
- Le poste entretien et réparations des immeubles est en hausse de 5 % ou 334 k\$ comparativement au budget en raison de l'augmentation des interventions de maintenance et réparation des immeubles et de la plomberie due au rattrapage d'entretien initié en 2019.

- Les coûts d'énergie sont en hausse de 3 % ou 73 k\$ par rapport au budget à la suite de l'augmentation importante du prix du gaz naturel au cours de l'année. Cette augmentation se serait avérée beaucoup plus élevée n'eut été de la baisse considérable de notre consommation de gaz naturel.
- Les charges des achats, entretien et réparation d'équipements sont plus élevées de 11 % ou 137 k\$ que budgétées en raison de la continuité d'application du plan de maintenance préventive qui prévoit des entretiens de base et obligatoires sur des équipements clés et une mise à niveau des équipements en sécurité initiée durant l'exercice.
- Les charges de communication sont en baisse de 18 % ou 190 k\$ par rapport au budget.

SERVICE DE LA DETTE

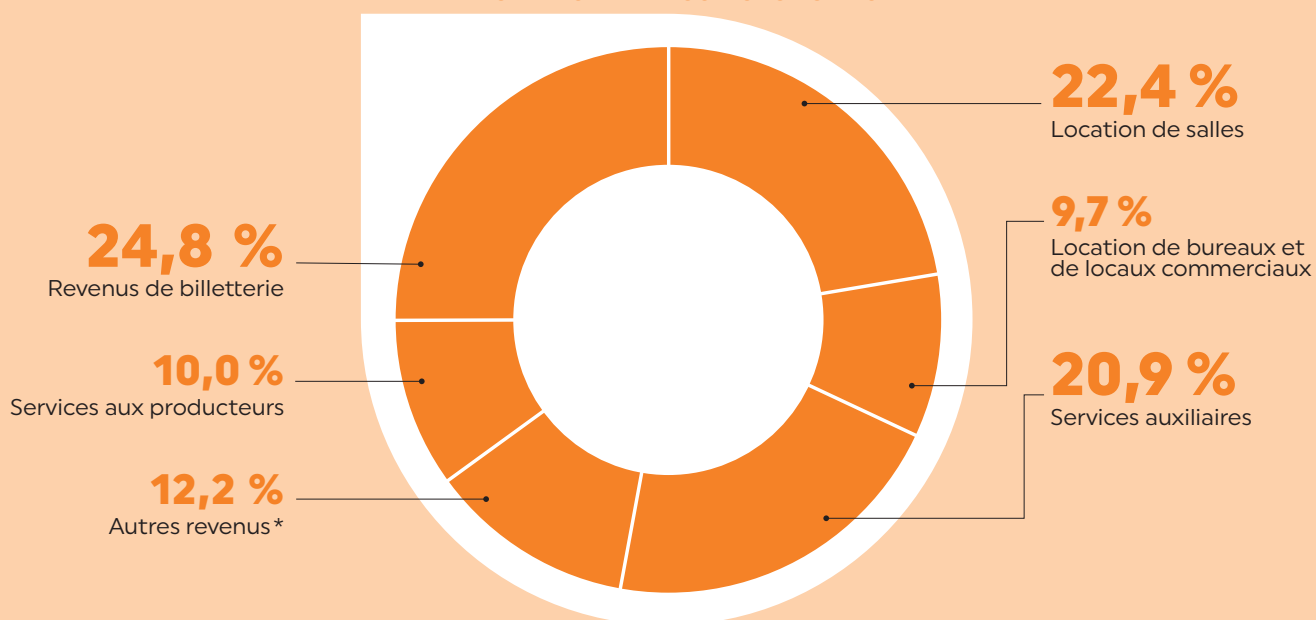
La dette à long terme de la Société au 31 mars 2023 s'élève à 81 072 821 \$ comparativement à 72 366 892 \$ à la fin de l'exercice précédent, soit une hausse de 12 % ou 8,7 M\$.

Cette dette est garantie par des subventions accordées par le gouvernement ainsi que par des hypothèques mobilières sans dépossession. Les subventions sont suffisantes pour pourvoir aux paiements des intérêts et au capital dus à l'égard de chaque emprunt, c'est-à-dire aux dates et pour les sommes prévues à chacun des calendriers de remboursement. Ces subventions sont assujetties au vote annuel des crédits appropriés par le gouvernement du Québec. Une prolongation de la date d'échéance du régime d'emprunts jusqu'au 31 octobre 2023 a été entérinée par le conseil d'administration durant l'exercice.

MAINTIEN DE L'ACTIF

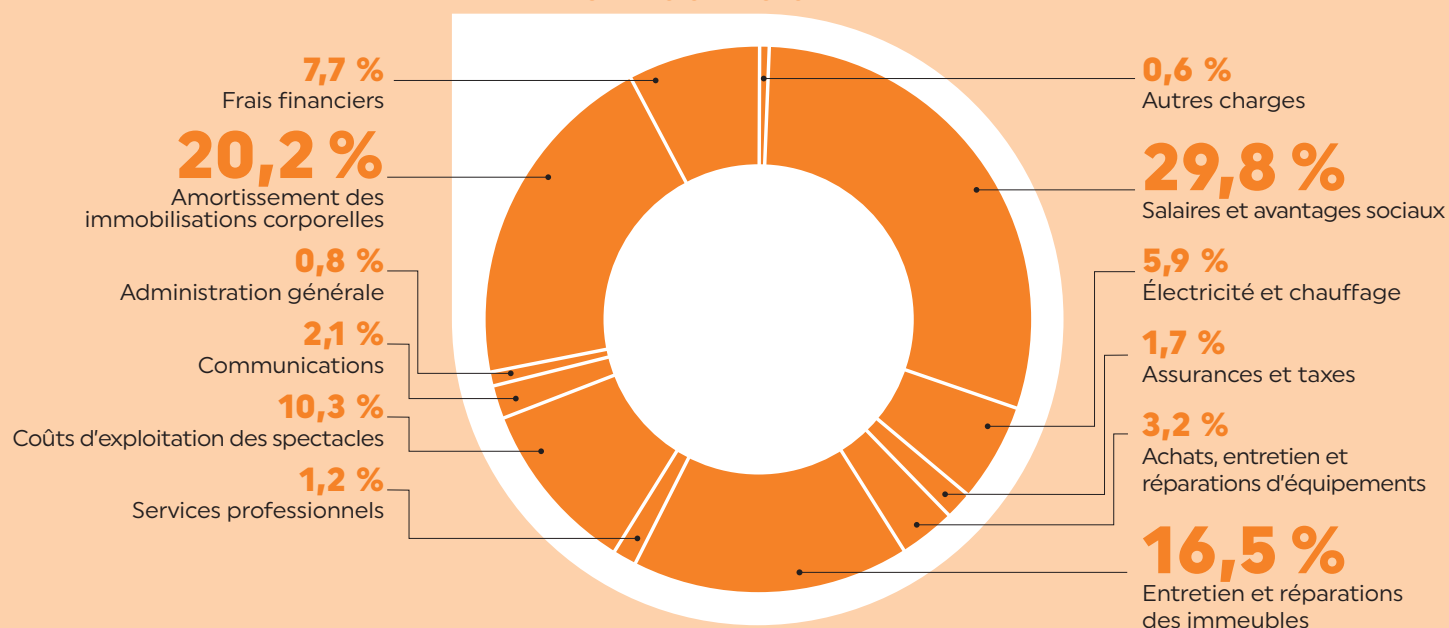
Dans le cadre du programme de maintien de l'actif, le gouvernement du Québec a autorisé la Société à effectuer des travaux dans le but de maintenir les équipements et les immeubles en bon état de fonctionnement et à procéder à des achats d'équipements spécialisés et de scène nécessaires à la prestation d'un service de haute qualité. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, les investissements en immobilisations totalisent 12 654 348 \$ par rapport à 12 164 895 \$ pour l'exercice précédent.

RÉPARTITION DES REVENUS AUTONOMES



* Ristourne de taxes, vente d'énergie, commandites et publicité, revenus financiers et revenus divers.

RÉPARTITION DES CHARGES





RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification et de gestion de risques dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification et de gestion de risques pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



MARIE-JOSÉE DESROCHERS
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Montréal, le 19 juin 2023



MAT SZEWCZYK, CPA AUDITEUR
DIRECTEUR, FINANCES ET ADMINISTRATION

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale



RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

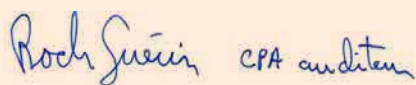
- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode comptable relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, expliqué à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



ROCH GUÉRIN, CPA AUDITEUR
DIRECTEUR PRINCIPAL D'AUDIT

Montréal, le 19 juin 2023

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023 Budget	2023 Réel	2022 Réel (Retraité - note 3)
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	14 873 158 \$	14 339 174 \$	27 370 966 \$
Location de salles	5 641 701	6 130 615	2 182 850
Services auxiliaires	4 663 645	5 701 806	1 817 877
Location de bureaux et de locaux commerciaux	2 468 966	2 637 204	2 342 955
Revenus de billetterie	5 904 813	6 763 544	1 348 909
Services aux producteurs	1 978 162	2 731 857	1 097 764
Autres revenus (note 5)	2 148 866	3 339 287	1 571 631
	37 679 311	41 643 487	37 732 952
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	11 258 616	12 669 271	9 811 066
Entretien et réparations des immeubles	6 664 857	6 999 122	6 485 983
Électricité et chauffage	2 429 641	2 502 781	2 138 865
Achats, entretien et réparations d'équipements	1 216 877	1 354 226	1 069 172
Services professionnels	503 000	504 455	427 738
Communications	1 082 600	892 843	576 010
Coûts d'exploitation des spectacles	3 812 924	4 392 278	2 299 044
Administration générale	453 231	356 496	230 408
Assurances et taxes	693 273	699 780	586 313
Frais financiers	2 458 119	3 272 089	2 280 758
Amortissement des immobilisations corporelles (note 13)	10 171 347	8 592 462	9 412 520
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles		25 831	917 563
Autres charges	289 264	254 634	143 830
	41 033 749	42 516 268	36 379 270
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	(3 354 438)	(872 781)	1 353 682
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	11 303 315	11 303 315	9 848 313
Modification comptable (note 3)		(1 394 526)	(1 293 206)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE RETRAITÉ	11 303 315	9 908 789	8 555 107
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	7 948 877 \$	9 036 008 \$	9 908 789 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2023

	2023	2022 (Retraité - note 3)
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	24 228 909 \$	30 600 538 \$
Créances (note 6)	1 554 317	1 245 266
Subventions à recevoir	113 643 394	113 029 938
Stocks destinés à la revente	199 872	80 702
	139 626 492	144 956 444
PASSIFS		
Ventes de billets et revenus perçus d'avance (note 7)	16 628 929	16 655 081
Charges à payer et frais courus (note 8)	11 476 668	8 888 939
Intérêts courus à payer	509 744	264 649
Emprunts (note 9)	28 101 091	44 292 534
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10)	145 279 726	141 001 319
Dette à long terme (note 11)	81 072 821	72 366 892
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 12)	1 848 830	1 825 075
	284 917 809	285 294 489
DETTE NETTE	(145 291 317)	(140 338 045)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 13)	153 663 038	149 694 868
Charges payées d'avance	662 154	551 966
Coûts reportés des productions	2 133	-
	154 327 325	150 246 834
EXCÉDENT CUMULÉ	9 036 008 \$	9 908 789 \$

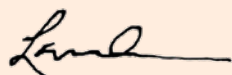
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 15)

DROITS CONTRACTUELS (note 16)

ÉVENTUALITÉS (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



LOUISE ST-PIERRE
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



DANIELLE LARAMÉE
PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET GESTION DE RISQUES

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023 Budget	2023 Réal	2022 Réal (Retraité - note 3)
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	(3 354 438) \$	(872 781) \$	1 353 682 \$
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(12 654 348)	(12 164 895)
Amortissement des immobilisations corporelles	10 171 347	8 592 462	9 412 520
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles		25 831	917 563
Réévaluation de l'obligation de mise hors service		67 885	-
	10 171 347	(3 968 170)	(1 834 812)
Acquisition des charges payées d'avance		(1 094 069)	(971 590)
Utilisation des charges payées d'avance		983 881	773 682
Acquisition des coûts reportés des productions		(2 133)	-
		(112 321)	(197 908)
(AUGMENTATION) DIMINUTION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE	6 816 909	(4 953 272)	(679 038)
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	(138 512 970)	(138 512 970)	(137 921 058)
Modification comptable (note 3)		(1 825 075)	(1 737 949)
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE RETRAITÉ		(140 338 045)	(139 659 007)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(131 696 061) \$	(145 291 317) \$	(140 338 045) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023	2022 (Retraité - note 3)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Déficit) Excédent de l'exercice	(872 781) \$	1 353 682 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 592 462	9 412 520
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(8 789 648)	(10 420 263)
Subvention du gouvernement du Québec - Dépenses non capitalisables	(592 181)	(646 949)
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles	25 831	917 563
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	91 640	87 126
	(1 544 677)	703 679
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Créances	(309 051)	(57 276)
Subventions à recevoir	(409 006)	(25 646)
Stocks destinés à la vente	(119 170)	(15 494)
Ventes de billets et revenus perçus d'avance	(26 152)	8 096 208
Charges à payer et frais courus	872 349	629 900
Subventions reportées du gouvernement du Québec	413 708	231 140
Charges payées d'avance	(110 188)	(197 908)
Coûts reportés des productions	(2 133)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(1 234 320)	9 364 603
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(10 938 968)	(12 558 665)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	27 884 341	2 201 587
Variation nette des emprunts	(22 082 682)	10 956 584
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 801 659	13 158 171
(Diminution) Augmentation de la trésorerie	(6 371 629)	9 964 109
Trésorerie au début de l'exercice	30 600 538	20 636 429
Trésorerie à la fin de l'exercice	24 228 909 \$	30 600 538 \$
Intérêts versés au cours de l'exercice	691 055 \$	104 871 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	754 949 \$	145 353 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2023

01 CONSTITUTION ET OBJETS

La Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal* (RLRQ, chapitre S-11.03), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités avec les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. L'excédent, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

FONDATION DE LA PLACE DES ARTS

La Fondation de la Place des Arts (la « Fondation ») est désignée fondation publique en vertu du paragraphe 149.1 (6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est constituée depuis 2006 en organisme à but non lucratif. La Fondation a comme principale mission d'appuyer la Société en contribuant à la réalisation de projets et d'activités qui s'inscrivent dans le cadre de sa mission artistique et culturelle et qui favorisent entre autres la sensibilisation des publics aux arts de la scène, le développement de nouveaux publics, l'éducation et l'accessibilité aux arts de la scène.

Au cours de l'exercice, la Fondation a soutenu les initiatives de la Société pour favoriser l'accessibilité aux arts de la scène, notamment pour les familles et les jeunes publics et de plus, a contribué à l'avancement des activités éducatives et communautaires de la Société.

Puisque la Fondation n'est pas contrôlée par la Société, les états financiers de la Fondation ne sont pas consolidés avec ceux de la Société.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, le pourcentage d'achèvement des travaux en cours liés aux immobilisations corporelles, la provision pour mauvaises créances et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtisses est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtisses n'est prévu.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises ont un impact négligeable à la fin de l'exercice.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie, les créances à recevoir et les subventions à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les ventes de billets perçues d'avance, les créditeurs et frais courus, les salaires, les congés de maladie et les vacances à payer, les intérêts courus à payer, les emprunts et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

REVENUS

Subventions

Les subventions définies comme des paiements de transferts sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, lorsque les subventions sont autorisées et que la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant. Les subventions sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif.

Les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent des revenus de subventions est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Ventes, services et autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu ou les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

ACTIFS FINANCIERS

TRÉSORERIE

La trésorerie se compose des soldes bancaires, et le cas échéant, du découvert bancaire.

STOCKS DESTINÉS À LA REVENTE

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

PASSIFS

CONGÉS DE MALADIE ET DE VACANCES À PAYER

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les congés de maladie accumulés et les vacances accumulées seront pris ou versés dans l'exercice suivant.

OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint la Société à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale de la valeur comptable est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle, comptabilisée dans les frais financiers, pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement.

RÉGIMES DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de la Société sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre et les frais directs encourus durant les travaux ainsi que les coûts de mise hors service, le cas échéant. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie utile prévue, soit :

Bâtisses	40 ans ⁽¹⁾
Améliorations et réparations aux bâtisses	10 à 40 ans
Équipement et accessoires de scène	10 à 25 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Autres équipements	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels informatiques	4 à 7 ans

⁽¹⁾ Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie des bâtisses sont amortis sur une durée de 64 à 93 ans.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. La moins-value est portée à l'état des résultats de l'exercice pendant lequel la dépréciation est déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Les immobilisations corporelles en cours ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les œuvres d'art de la Société sont constituées principalement de peintures et de sculptures et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel elles sont acquises.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

03 MODIFICATIONS COMPTABLES

ADOPTION DE NOUVELLE NORME COMPTABLE

SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} avril 2022, la Société a adopté le chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, ainsi que des informations à fournir à leur sujet.

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants :

- Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation (OMHS) peut découler soit de l'acquisition, de la construction, du développement ou de la mise en valeur d'une immobilisation corporelle, soit de l'utilisation ultérieure d'une immobilisation corporelle ;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par la Société s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause et est passé en charges de manière logique et systématique ;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges ;
- Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une OMHS peuvent entraîner, soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif ;
- L'évaluation d'un passif au titre d'une OMHS doit déboucher sur la meilleure estimation du montant requis pour mettre hors service l'immobilisation corporelle (ou la composante) en cause à la date de clôture.

La Société a fait le choix d'appliquer les dispositions de ce chapitre selon l'approche rétroactive modifiée définie dans les dispositions transitoires, c'est-à-dire que :

- les dispositions de la norme ont été appliquées aux événements et opérations à compter de la date à laquelle les obligations liées à la mise hors service ont pris naissance. Dans le cas des bâtisses comprenant des matériaux amiantés, il s'agit de l'année 1999 et dans le cas des réservoirs pétroliers, il s'agit de l'année 2008 ;
- la Société a évalué les montants comptabilisés au moyen de l'information disponible, des hypothèses appliquées et des taux d'actualisation courants au 1^{er} avril 2022.

03 MODIFICATIONS COMPTABLES (SUITE)

L'adoption de cette norme selon l'approche rétroactive modifiée a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les soldes suivants :

2022

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Passifs

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1 825 075 \$
--	--------------

Dette nette

	1 825 075
--	-----------

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles	430 549
-----------------------------	---------

Excédent cumulé

	(1 394 526) \$
--	----------------

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

Charges

Amortissement des immobilisations corporelles	14 194 \$
---	-----------

Frais financiers	87 126
------------------	--------

Excédent de l'exercice

	(101 320)
--	-----------

Excédent cumulé au début de l'exercice

	(1 293 206)
--	-------------

Excédent cumulé à la fin de l'exercice

	(1 394 526) \$
--	----------------

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

Dette nette au début de l'exercice

	1 737 949 \$
--	--------------

Excédent de l'exercice

	(101 320)
--	-----------

Amortissement des immobilisations corporelles	14 194
---	--------

Dette nette à la fin de l'exercice

	1 825 075 \$
--	--------------

04 SUBVENTIONS

	2023	2022
Subventions du gouvernement du Québec		
- Fonctionnement	1 618 300 \$	14 021 900 \$
- Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10)	8 789 648	10 420 263
- Frais financiers et dépenses non capitalisables	3 734 935	2 813 803
- Autres subventions	196 291	115 000
	14 339 174 \$	27 370 966 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, une subvention de 12 368 600 \$ a été octroyée à la Société pour compenser la baisse importante de ses revenus résultant d'une baisse significative des activités en lien avec la pandémie. Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, le montant de revenus provenant des subventions pour les projets spéciaux s'élève à 487 114 \$ (2022 : 338 281 \$).

05 AUTRES REVENUS

	2023	2022
Ristourne de taxes	1 004 396 \$	470 819 \$
Vente d'énergie	534 369	528 880
Commandites et publicité	208 558	72 708
Revenus financiers	839 139	148 337
Contribution de la Fondation de la Place des Arts	500 000	189 200
Revenus divers	252 825	161 687
	3 339 287 \$	1 571 631 \$

06 CRÉANCES

	2023	2022
Créances à recevoir	1 500 516 \$	1 264 503 \$
Provision mauvaises créances	(53 989)	(110 397)
Divers	107 790	91 160
	1 554 317 \$	1 245 266 \$

07 VENTES DE BILLETS ET REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2023	2022
Ventes de billets perçues d'avance	13 285 216 \$	13 699 714 \$
Revenus et frais de services perçus d'avance	2 578 106	2 166 891
Revenus perçus d'avance - Améliorations locatives	596 997	592 385
Dépôts de location et autres	168 610	196 091
	16 628 929 \$	16 655 081 \$

08 CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2023	2022
Créditeurs et frais courus	9 596 891 \$	7 001 387 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	647 978	561 791
Charges sociales à payer	177 587	135 698
Congés de maladie à payer	224 190	282 048
Congés de vacances à payer	830 022	908 015
	11 476 668 \$	8 888 939 \$

09 EMPRUNTS

En vertu d'un décret daté du 22 mars 2023 (2022 : 27 octobre 2021), la Société est autorisée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'en octobre 2023 (2022 : mars 2023), lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, ou à long terme et ce, pour un montant n'excédant pas 134 120 490 \$ (2022 : 128 701 931 \$). De ce montant, la Société est autorisée à contracter pour son fonctionnement des emprunts temporaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 2 000 000 \$ dont le solde est inutilisé au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022.

Au 31 mars 2023, la Société a des emprunts à court terme de 28 101 091 \$ (2022 : 44 292 534 \$) auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec au taux des acceptations bancaires à trois mois majorés de 0,02 % soit de 4,50 % le 31 mars 2023 (2022 : 0,86 %), échéant le 31 octobre 2023, pour procéder à des travaux et achats d'équipements pour maintenir en bon état ses actifs.

Si la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunts précité auprès du Fonds de financement, la ministre de la Culture et des Communications élabore et met en œuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

10 SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	141 001 319 \$	139 038 164 \$
Subventions octroyées au cours de l'exercice	13 068 055	12 383 418
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(8 789 648)	(10 420 263)
Solde à la fin de l'exercice	145 279 726 \$	141 001 319 \$

11 DETTE À LONG TERME

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec garantis par des hypothèques mobilières sans dépossession affectant les subventions du gouvernement du Québec et dont le versement est appliqué au paiement du capital et de l'intérêt de l'emprunt concerné :

	2023	2022
3,63 % remboursable par versements annuels en capital de 2 777 237 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2032	27 647 177 \$	– \$
2,88 % remboursable par versements annuels en capital de 193 066 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2031	1 729 678	1 921 587
1,33 % remboursable par versements annuels en capital de 438 782 \$ jusqu'au 1 ^{er} novembre 2030	3 496 427	3 931 834
2,31 % remboursable par versements annuels en capital de 1 575 691 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029	9 422 389	10 987 823
3,01 % remboursable par versements annuels en capital de 1 279 224 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2028	7 645 478	8 914 327
3,01 % remboursable par versements annuels en capital de 787 962 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	3 922 944	4 704 398
2,78 % remboursable par versements annuels en capital de 1 345 697 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	6 703 185	8 039 092
3,47 % remboursable par versements annuels en capital de 48 607 \$ jusqu'au 27 décembre 2027	242 541	–
2,45 % remboursable par versements annuels en capital de 613 991 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027	2 447 187	3 056 899
1,13 % remboursable par versements annuels en capital de 56 123 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2026	224 168	280 098
2,08 % remboursable par versements annuels en capital de 3 081 087 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2026	12 287 956	15 348 990
2,25 % remboursable par versements annuels en capital de 989 079 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2025	2 960 600	3 944 611
1,89 % remboursable par versements annuels en capital de 983 242 \$ jusqu'au 19 mars 2024	981 776	1 962 116
1,85 % remboursable par versements annuels en capital de 70 168 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2024	70 091	140 108
2,96 % remboursable par versements annuels en capital de 1 292 145 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	1 291 224	2 580 647
2,69 % remboursable par versements annuels en capital de 15 065 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2023	–	15 035
3,13 % remboursable par versements annuels en capital de 654 582 \$ jusqu'au 16 janvier 2022 et par un versement de 6 545 821 \$ le 16 janvier 2023	–	6 539 327
	81 072 821 \$	72 366 892 \$

Le montant des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaille comme suit :

2024	15 532 102 \$
2025	13 186 547
2026	13 186 547
2027	12 197 468
2028	8 446 266
2029 et les suivants	18 829 710
	81 378 640 \$

La subvention accordée pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts sur billets contractés par la Société est versée directement au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, par la ministre de la Culture et des Communications, sur les sommes que lui alloue, à cette fin, le Parlement, et ce, au fur et à mesure que le capital et les intérêts deviennent dus et payables en accord avec les modalités des emprunts sur billets. Une hypothèque mobilière sans dépossession sur la subvention accordée par la ministre est consentie par la Société au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement. Ainsi, des remboursements sur la dette à long terme d'une valeur de 13 375 904 \$ (2022 : 13 126 715 \$) et un refinancement de la dette à long terme en emprunt de 5 891 239 \$ ne sont pas présentés à l'état de flux de trésorerie compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

12 OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Société concernent principalement le désamiantage des bâtisses. Les autres obligations liées à la mise hors service sont relatives au démantèlement des réservoirs contenant des produits pétroliers qui se retrouvent à l'intérieur des bâtisses.

ÉVOLUTION DES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

	2023			2022
	DÉSAMIANTAGE	AUTRES	TOTAL	TOTAL
Solde au début	1 379 107 \$	445 968 \$	1 825 075 \$	1 737 949 \$
Charge de désactualisation (Frais financiers)	76 402	15 238	91 640	87 126
Révision des estimations	–	(67 885)	(67 885)	–
Solde à la fin	1 455 509 \$	393 321 \$	1 848 830 \$	1 825 075 \$

PRINCIPALES HYPOTHÈSES UTILISÉES

Le désamiantage des bâtisses dont l'échéancier des travaux est inconnu représente 79 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

	2023		2022	
	DÉSAMIANTAGE	AUTRES	DÉSAMIANTAGE	AUTRES
Taux d'actualisation	5,54 %	4,29 %	5,54 %	3,42 %
Période d'actualisation restante	De 42 ans à 71 ans	21 ans	De 43 ans à 72 ans	22 ans
Taux d'inflation	2,93 %	3,04 %	2,93 %	3,04 %
Total estimatif des dépenses non actualisées	4 539 563 \$	589 854 \$	4 410 288 \$	553 000 \$

13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAINS	BÂTISSSES	AMÉLIORATIONS ET RÉPARATIONS BÂTISSSES	ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES DE SCÈNE	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	AUTRES ÉQUIPEMENTS	MATÉRIEL INFORMATIQUE	LOGICIELS INFORMATIQUES	31 MARS 2023 TOTAL	31 MARS 2022 TOTAL (retraité - note 3)
Coût des immobilisations										
Solde d'ouverture	7 722 948 \$	145 376 726 \$	201 202 368 \$	10 903 322 \$	446 850 \$	1 623 340 \$	1 326 196 \$	3 954 980 \$	372 556 730 \$	363 629 498 \$
Acquisitions	–	(431 016)	12 115 243	222 911	–	523 028	33 349	190 833	12 654 348	12 164 895
Dispositions et radiations	–	(37 292)	(936 876)	(148 207)	(2 687)	(10 450)	–	–	(1 135 512)	(3 237 663)
Réévaluation de l'obligation de mise hors service	–	(67 885)	–	–	–	–	–	–	(67 885)	–
Solde de clôture	7 722 948	144 840 533	212 380 735	10 978 026	444 163	2 135 918	1 359 545	4 145 813	384 007 681	372 556 730
Amortissement cumulé										
Solde d'ouverture	–	77 241 934	135 995 866	4 449 755	238 313	822 548	866 177	3 247 269	222 861 862	215 769 442
Amortissement de l'exercice	–	3 028 022	4 230 158	634 565	42 114	145 547	204 055	308 001	8 592 462	9 412 520
Dispositions et radiations	–	(37 292)	(911 670)	(147 582)	(2 687)	(10 450)	–	–	(1 109 681)	(2 320 100)
Solde de clôture	–	80 232 664	139 314 354	4 936 738	277 740	957 645	1 070 232	3 555 270	230 344 643	222 861 862
Valeur comptable nette – 31 mars 2023	7 722 948 \$	64 607 869 \$	73 066 381 \$	6 041 288 \$	166 423 \$	1 178 273 \$	289 313 \$	590 543 \$	153 663 038 \$	
Valeur comptable nette – 31 mars 2022	7 722 948 \$	68 134 792 \$	65 206 502 \$	6 453 567 \$	208 537 \$	800 792 \$	460 019 \$	707 711 \$	149 694 868 \$	

Parmi les acquisitions, un montant de 5 012 255 \$ (2022 : 3 296 875 \$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais courus. Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 24 043 230 \$ (2022 : 15 183 692 \$), constituées de 23 245 058 \$ (2022 : 14 794 539 \$) en améliorations et réparations aux bâtisses, 92 369 \$ (2022 : 625 \$) en équipement et accessoires de scène, 620 160 \$ (2022 : 292 100 \$) en autres équipements, ainsi que 85 643 \$ (2022 : 96 428 \$) en logiciels informatiques.

14 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés de la Société participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2023, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,04 % à 9,69 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,29 % à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour l'année civile 2022, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

L'obligation de verser ce montant de compensation a pris fin en 2022 et aucun estimé pour l'année civile 2023 n'est requis. (2022 : 6,00 %)

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élèvent à 589 969 \$ (2022 : 461 635 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

D'autres membres de la Société contribuent à un régime à cotisations déterminées, soit les employés du groupe des habilleuses. Le taux de cotisation de la Société à ce régime est de 8,5 % du salaire des habilleuses. La contribution de la Société à ce régime s'est élevée à 15 695 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023 (2022 : 8 782 \$).

15 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est engagée par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2028 pour des services d'entretien et d'informatique pour un montant total de 2 057 369 \$ au 31 mars 2023 (2022 : 147 813 \$). Les paiements minimums en vertu de ces contrats s'établissent comme suit :

2024	1 270 239 \$
2025	474 010
2026	163 440
2027	119 140
2028	30 540
	2 057 369 \$

16 DROITS CONTRACTUELS

La Société dispose de droits par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2037 pour des services de location de bureaux, locaux commerciaux et espaces de stationnement à venir. La Société a contracté, entre autres, une entente de service renouvelable annuellement avec le Musée d'art contemporain de Montréal. Les droits minimums exigibles de la Société pour les exercices 2024 à 2026 incluent respectivement des montants de 1 214 931 \$, 1 295 420 \$ et 110 821 \$ reliés à cette entente.

Les droits minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2024	3 097 707 \$
2025	2 852 251
2026	1 175 196
2027	914 731
2028	947 584
2029 et les suivants	5 789 073
	14 776 542 \$

Au 31 mars 2022, les droits minimums exigibles de la Société totalisaient 12 786 629 \$.

17 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels sur ses résultats et sur sa situation financière. Elle gère ses risques selon des paramètres précis et n'effectue aucune opération à des fins spéculatives ni n'utilise d'instruments financiers dérivés.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent la Société à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des créances et des subventions à recevoir. La direction estime que les concentrations de risque de crédit associées aux créances à recevoir sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est la suivante :

	2023	2022
Trésorerie	24 228 909 \$	30 600 538 \$
Créances à recevoir	1 500 516	1 264 503
Subventions à recevoir	113 643 394	113 029 938
	139 372 819 \$	144 894 979 \$

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. Au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022, ces actifs financiers sont investis dans les comptes courants de la Société qui portent intérêt au taux du marché. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit, puisque la direction évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. La Société ne détient aucun actif en garantie des créances. En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, la direction croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ses créances est minime. La Société établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques de ses clients. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les créances dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La plupart des créances sont âgées de moins de 90 jours et un montant de 223 510 \$ (2022 : 387 885 \$) est âgé de plus de 90 jours. La Société juge que ces créances seront recouvrées. Au 31 mars 2023, une provision de 53 989 \$ (2022 : 110 397 \$) pour mauvaises créances a été comptabilisée.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est essentiellement réduit au minimum puisque ce poste est constitué de contributions à recevoir du gouvernement qui jouit d'une bonne notation de crédit.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et des subventions liées aux immobilisations. La Société respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. Compte tenu que le gouvernement garantit les dettes relatives aux immobilisations, la Société considère que le risque de liquidité est minime.

17 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2023. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

Au 31 mars 2023

Ventes de billets perçues d'avance
Créditeurs et frais courus
Salaires, congés et avantages sociaux à payer
Intérêts courus à payer
Emprunts
Dette à long terme

MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
13 285 216 \$	– \$	– \$	13 285 216 \$
9 596 891	–	–	9 596 891
1 702 190	–	–	1 702 190
509 744	–	–	509 744
28 101 091	–	–	28 101 091
17 737 755	52 336 947	20 487 006	90 561 708
70 932 887 \$	52 336 947 \$	20 487 006 \$	143 756 840 \$

Au 31 mars 2022

Ventes de billets perçues d'avance
Créditeurs et frais courus
Salaires, congés et avantages sociaux à payer
Intérêts courus à payer
Emprunts
Dette à long terme

MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
13 699 714 \$	– \$	– \$	13 699 714 \$
7 001 387	–	–	7 001 387
1 751 854	–	–	1 751 854
264 649	–	–	264 649
44 292 534	–	–	44 292 534
20 976 910	46 051 606	10 950 336	77 978 852
87 987 048 \$	46 051 606 \$	10 950 336 \$	144 988 990 \$

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie comprend des liquidités auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt au taux du marché. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus financiers que la Société tire de sa trésorerie. Les revenus financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2023 sont de 839 139 \$ (148 337 \$ en 2022). Ainsi, si les autres variables demeuraient constantes, les revenus financiers pour les mêmes périodes n'auraient pas varié de façon significative.

La dette à long terme porte intérêt à des taux fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt puisque la Société n'a pas l'intention de rembourser la dette avant son échéance. De plus, les intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement du Québec.

Les emprunts de la Société portent intérêt à des taux fixes et sont renouvelés mensuellement auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, ce qui expose la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que ces intérêts sont entièrement subventionnés.

18 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente directrice-générale de la Société.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

19 ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'elle a suffisamment provisionné à l'égard de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidences défavorables importantes sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

20 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2022 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.



ANNEXES

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

PRÉAMBULE

La Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « Société ») a pour mission d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Considérant que les membres du conseil d'administration et les dirigeants et de la Société doivent se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés en vertu du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* ainsi qu'en vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);

Considérant que ces documents établissent des principes d'éthique et des règles de déontologie applicables aux administrateurs et aux dirigeants de la Société;

Considérant que la Société s'est dotée d'outils nécessaires pour assurer la mise en application du présent code;

Considérant qu'aucune des dispositions du présent code ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée des dispositions législatives ou réglementaires précitées;

Compte tenu de ce qui précède, les membres du conseil d'administration de la Société adoptent le code d'éthique et de déontologie qui suit.

CHAPITRE I

DÉFINITIONS

1. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent:

« **Administrateur** » : désigne un membre du Conseil nommé par le gouvernement;

« **Code** » : désigne le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de la Société de la Place des Arts de Montréal;

« **Comité d'éthique** » : désigne le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*;

« **Conflit d'intérêts** » : désigne toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle qui est de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exercice d'une fonction et à la poursuite des buts de la Société ou à l'occasion de laquelle un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, l'intégrité ou le jugement est également couverte par la présente définition. Le fait d'être un membre actif ou un administrateur de la Fondation de la Place des Arts ne constitue pas en soi un conflit d'intérêts en vertu du présent Code;

« **Conseil** » : désigne le conseil d'administration de la Société;

« **Dirigeant** » : désigne le président-directeur général de la Société, qui en est le principal dirigeant ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont l'embauche et les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du Conseil, notamment le secrétaire général;

« **Entreprise** » : signifie l'exercice, par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services;

« **Information confidentielle** » : signifie toute donnée, information ou renseignement (y compris tout renseignement

personnel) ayant trait aux activités de la Société, à ses partenaires ou ses clients, de nature stratégique, financière, commerciale ou personnelle qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un employé, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque, de compromettre la réalisation d'une opération ou d'un projet auquel la Société ou un de ses partenaires participe;

« **Loi** » : désigne la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);

« **Personne liée** » : désigne toute personne liée à un Administrateur ou à un Dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption;

Aux fins du présent Code, lui sont également liés, l'enfant d'une personne ayant un lien par le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit, la personne à laquelle un Administrateur ou un Dirigeant est associé ou la société de personnes dont il est associé, la personne morale dont l'Administrateur ou le Dirigeant détient directement ou indirectement 10 % ou plus d'une catégorie de titres comportant droit de vote, la personne morale qui est contrôlée par l'Administrateur ou le Dirigeant ou par une Personne liée ou par un groupe de ces personnes agissant conjointement ainsi que toute personne qu'un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser en raison de sa relation avec elle ou un tiers, de son statut, de son titre ou autre;

« **Premier Dirigeant** » : désigne le président-directeur général et exclut les autres Dirigeants;

« **Règlement** » : désigne le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (L.R.Q., c.M-30, a.3.0.1 et 3.0.2; 1997, c.6, a.1) adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*;

« **Règlement de régie interne** » : désigne le règlement de régie interne adopté par la Société tel qu'amendé ou modifié de temps à autre;

« **Secrétaire général** » : désigne le secrétaire général de la Société qui agit à titre de secrétaire du Conseil;

« **Secrétaire responsable des emplois supérieurs** » : désigne le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.

CHAPITRE II

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

2. Le présent Code a pour objet d'établir les principes d'éthique et les règles de déontologie de la Société. Les principes d'éthique tiennent compte de sa mission, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion. Les règles de déontologie portent sur les devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants.
3. Le présent Code s'applique aux Administrateurs et Dirigeants de la Société.
4. Le présent Code est établi conformément à la Loi, au Règlement et au Règlement de régie interne de la Société. Il reflète et, le cas échéant, complète les dispositions de ces derniers.

CHAPITRE III

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

5. L'Administrateur ou le Dirigeant, dans le cadre de son mandat, est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité de manière à favoriser l'accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs de la Société prévus à sa loi constitutive et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État.

Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Il doit entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.

6. Le Dirigeant et l'Administrateur sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues dans la Loi, le Règlement ainsi que ceux établis par le présent Code.

L'Administrateur ou le Dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'Administrateur ou de Dirigeant dans un autre organisme ou une Entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

Dans l'éventualité où le Dirigeant est membre d'un ordre professionnel, ce dernier est tenu de respecter les règles de déontologie et les normes d'exercice propres à sa profession. En cas de divergence entre une disposition du présent Code et une règle prévue au Code de déontologie ou aux normes d'exercice de sa profession, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent. Le Dirigeant doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

7. Dans l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant doit parfaire ses connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société. Il a le devoir de prendre connaissance, de promouvoir le respect et de se conformer au présent Code, aux lois et aux règlements applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixés par la Société.
8. L'Administrateur ou le Dirigeant doit investir le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au Conseil et à ses comités.
9. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et être bien informé sur ses activités. Sa présence à des spectacles et à des activités d'animation est inhérente à l'accomplissement de son mandat et assure une rétroaction informée sur les dossiers de la Société.

10. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut confondre les biens de la Société avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la Société ni l'Information confidentielle obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Ces obligations subsistent même après qu'il ait cessé d'occuper ses fonctions.

11. L'Administrateur ou le Dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.

12. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même, une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant ou un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou avantage autres que ceux d'une valeur modeste et d'usage.

Tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage ne correspondant pas à ces critères doit être retourné au donateur ou à l'État.

Au sens de cet article, la Société considère que les billets de spectacle et les permis de stationnement attribués selon le cas aux Administrateurs et aux Dirigeants sont des outils de travail nécessaires à l'accomplissement de leur tâche et ne sauraient être considérés comme un cadeau, une marque d'hospitalité, un avantage indu ou une rétribution.

13. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre.

14. L'Administrateur ou le Dirigeant se doit de respecter les restrictions et appliquer les mesures de protection en regard de l'Information confidentielle. Il ne doit la communiquer qu'aux personnes autorisées à la connaître. Il a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des Informations confidentielles auxquelles il a accès.

15. L'Administrateur ou le Dirigeant est tenu à la discrétion quant à toute Information confidentielle dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. En outre, les délibérations du Conseil, les positions défendues par ses membres ainsi que les votes de ces derniers sont confidentiels.

16. L'Administrateur ou le Dirigeant qui assume des obligations vis-à-vis d'autres Entreprises peut parfois se trouver en situation de Conflit d'intérêts. Dans le cas où le présent Code ne le prévoit pas, il doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi la Société peut raisonnablement s'attendre d'un Administrateur ou d'un Dirigeant dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les intérêts qu'il détient dans une autre Entreprise risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions à la Société.

17. Dans un délai raisonnable après son entrée en fonction, un Administrateur ou un Dirigeant doit organiser ses affaires personnelles de manière à ce qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions et à éviter les intérêts incompatibles avec les intérêts de la Société ou les Conflits d'intérêts entre ses intérêts personnels et les obligations de ses fonctions. Il doit prendre, le cas échéant, toute mesure nécessaire pour se conformer aux dispositions du présent Code.

18. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, dans l'exercice de ses fonctions, traiter avec une personne qui a cessé d'être Administrateur ou Dirigeant de la Société depuis moins d'un an si cette dernière agit pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle cette personne détient de l'Information confidentielle.

- 19.** Après avoir cessé d'exercer son emploi ou ses fonctions, nul Administrateur ou Dirigeant ne doit divulguer une Information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'Information confidentielle concernant la Société ou un autre organisme ou Entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la date de cessation de ses fonctions.

Dans l'année qui suit cette date, il lui est interdit d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information confidentielle.

- 20.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations partisans.
- 21.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
- 22.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le Secrétaire général du Conseil exécutif. Le Dirigeant à l'exception du Premier Dirigeant doit quant à lui, en informer le président du Conseil et le Premier Dirigeant.
- 23.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit renoncer à ses fonctions au sein de la Société.

CHAPITRE IV

DEVOIRS ET OBLIGATIONS EU ÉGARD AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

SECTION I – PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

- 24.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation pouvant mettre en cause sa capacité d'exercer ses fonctions avec loyauté.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se trouver dans une situation où lui ou une Personne liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence conférée par le pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Société.

Le Premier Dirigeant ou le Dirigeant doit également éviter d'occuper des fonctions ou d'être lié par tout engagement qui l'empêche de consacrer le temps et l'attention que requiert l'exercice normal de ses fonctions.

- 25.** Le Premier Dirigeant ou le Dirigeant ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une Entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société.

Toutefois, cette révocation ne peut avoir lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence. Dans l'intervalle, les articles 26, 27, 29 et 32 s'appliquent.

Tout autre Administrateur ayant un intérêt dans une Entreprise doit, sous peine de révocation, se conformer aux dispositions des articles 26, 27, 29 et 32.

SECTION II – DÉNONCIATION ET ABSTENTION

- 26.** L'Administrateur ou le Dirigeant qui est partie à un contrat avec la Société; ou qui a un intérêt direct ou indirect dans une Entreprise ayant conclu un contrat avec la Société ou est Administrateur ou Dirigeant ou employé de cette Entreprise, doit divulguer par écrit au président du Conseil la nature et l'étendue de son intérêt.

Il en est de même de l'Administrateur ou du Dirigeant qui a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question considérée par le Conseil.

L'Administrateur doit s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question liée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit également se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question. Ce fait doit être consigné au procès-verbal des délibérations du Conseil.

- 27.** La divulgation requise à l'article 26 se fait, dans le cas d'un Administrateur, lors de la première réunion:

- a) au cours de laquelle le contrat ou la question concernée est à l'étude;
- b) suivant le moment où l'Administrateur qui n'avait aucun intérêt dans le contrat ou la question concernée en acquiert un;
- c) suivant le moment où l'Administrateur acquiert un intérêt dans le contrat déjà conclu; ou
- d) suivant le moment où devient Administrateur toute personne ayant un intérêt dans un contrat ou une question sous étude.

- 28.** Le Dirigeant qui n'est pas Administrateur doit effectuer la divulgation requise à l'article 26 immédiatement après:

- a) avoir appris que le contrat ou la question concernée a été ou sera à l'étude lors d'une réunion;
- b) avoir acquis l'intérêt, s'il l'acquiert après la conclusion du contrat ou la décision concernée; ou
- c) être devenu Dirigeant, s'il le devient après l'acquisition de l'intérêt.

Le Dirigeant ne peut tenter d'aucune façon d'influencer la décision des Administrateurs.

- 29.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit effectuer la divulgation requise à l'article 26 dès qu'il a connaissance d'un contrat visé par cet article et qui, dans le cadre de l'activité commerciale normale de la Société, ne requiert pas l'approbation des Administrateurs.

- 30.** Les articles 26 à 29 s'appliquent également lorsque l'intérêt concerné est détenu par une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant.

- 31.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit dénoncer par écrit au président du Conseil les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.

- 32.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit remettre au président du Conseil, dans les trente (30) jours de sa nomination et avant le 30 avril de chaque année, une déclaration en la forme revue de temps à autre par la Société et contenant les informations suivantes:

- a) le nom de toute Entreprise publique dont les titres sont cotés en bourse ou sur un marché boursier organisé dans laquelle il détient plus de 1% des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales;
- b) le nom de toute Entreprise privée dont les titres ne sont pas transigés sur une bourse ou un marché boursier organisé dans laquelle il détient plus de 10% des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales;
- c) le nom de toute Entreprise pour laquelle il exerce des fonctions ou dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif; et
- d) le nom de son employeur et la personne morale, la société ou l'Entreprise dont il est propriétaire, actionnaire, administrateur, dirigeant ou contrôleur financier;
- e) à l'exception de la Fondation de la Place des Arts, le nom de toute association ou organisme y compris toute entreprise culturelle dans laquelle il exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant ou détient une influence significative.

L'Administrateur ou le Dirigeant pour qui les dispositions des paragraphes a) à e) ne trouvent pas d'application doit remplir une déclaration à cet effet et la remettre au président du Conseil.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit également produire une telle déclaration dans les trente (30) jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de manière confidentielle.

33. Le vote d'un Administrateur exercé en contravention des dispositions du présent Code, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 32, ne peut être déterminant.
34. Le président du Conseil remet les déclarations reçues en application des articles 26 à 32 au Secrétaire général qui les transmet au Comité d'éthique si cela s'avère requis dans le cadre de l'exercice de son mandat.

De plus, le Secrétaire général avise le président du Conseil et le Comité d'éthique de tout manquement aux obligations prévues aux articles 26 à 32 dès qu'il en a connaissance.
35. L'Administrateur ou le Dirigeant peut aviser la Société à l'avance de l'identité des sociétés ou Entreprises à l'égard desquelles il souhaite se retirer des discussions du Conseil ou d'un de ses comités concernant leurs activités.
36. Dans tous les cas où un sujet peut susciter un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou d'un Dirigeant ou s'il s'agit d'une société ou d'une Entreprise déclarée par l'Administrateur ou le Dirigeant conformément à l'article 35, le Secrétaire général applique la procédure de délibérations relative aux Conflits d'intérêts prévue à l'Annexe 1 du présent Code.
37. L'Administrateur qui est membre du comité de vérification et des finances du Conseil, ne peut avoir un intérêt dans la Société. Il ne peut, en outre, accepter de la Société des honoraires en contrepartie de consultation, de services-conseils ou tout autre service semblable en lien avec les travaux du comité.

SECTION III – DISPENSES

38. Le présent Code ne s'applique pas:
 - a) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'Administrateur ou le Dirigeant ne participe ni directement ni indirectement;
 - b) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans droit de regard dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition;
 - c) à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale;
 - d) à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'Administrateur qui n'exerce pas une fonction à temps plein au sein de la Société;
 - e) à un contrat d'assurance responsabilité des Administrateurs; ou
 - f) à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

CHAPITRE V

APPLICATION DU CODE

39. Le présent Code fait partie des obligations professionnelles de l'Administrateur et du Dirigeant. Chaque Administrateur et Dirigeant s'engage à en prendre connaissance et à le respecter; de même que toute directive ou instruction particulière qui pourrait lui être fournie quant à son application. Il doit de plus signer annuellement une déclaration relative à son adhésion au Code.

En cas de doute sur la portée ou l'application d'une disposition, il appartient à l'Administrateur et au Dirigeant de consulter le Comité d'éthique.

40. Dans les trente (30) jours de sa nomination au poste d'Administrateur ou de Dirigeant, celui-ci doit compléter et remettre au président du Conseil et au Secrétaire général l'attestation contenue à l'Annexe 2.
41. Le Secrétaire responsable des emplois supérieurs est l'autorité compétente pour l'application du présent Code à l'égard du président du Conseil et des Administrateurs.
42. Aux fins de l'application de ce Code, le président du Conseil est l'autorité compétente à l'égard de tout Dirigeant nommé par la Société.
43. Le Comité d'éthique peut recommander au Conseil, aux conditions qu'il détermine, de dispenser un Administrateur ou un Dirigeant d'une ou de plusieurs dispositions du présent Code, s'il est d'avis que cette dispense ne porte pas atteinte à l'objet du présent Code décrit à l'article 2, et que les dispositions de la *Loi* et du Règlement sont respectées.

Le Secrétaire général appuie le Comité d'éthique dans cette fonction.
44. Le Comité d'éthique peut donner des avis aux Administrateurs et aux Dirigeants sur l'interprétation des dispositions du présent Code et leur application à des cas particuliers, même hypothétiques. Il n'est pas tenu de limiter la teneur de son avis aux termes contenus dans la demande.
45. Le Comité d'éthique doit:
 - a) réviser régulièrement le présent Code et soumettre toute modification au Conseil pour approbation;
 - b) engager et encadrer le processus d'élaboration et d'évaluation du Code;
 - c) assurer la formation des Administrateurs et Dirigeants quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code;
 - d) donner son avis et fournir son soutien au Conseil et à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation problématique;
 - e) traiter toute demande liée à l'interprétation ou au contenu du présent Code;
 - f) faire enquête de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.
46. Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou experts externes sur toute question qu'il juge à propos.
47. Le Comité d'éthique et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs qui lui font état, de bonne foi, de tout manquement ou violation au présent Code. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la *Loi* ou le tribunal l'exige.
48. Le Secrétaire général assiste le Comité d'éthique et le président du Conseil dans leurs travaux relatifs à l'application du présent Code.

Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, divulgations et attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.
49. L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un Conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au Comité d'éthique.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante:

- a) l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation;
 - b) la description de la violation;
 - c) la date ou la période de survenance de la violation;
 - d) une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
- 50.** Un Administrateur ou un Dirigeant peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.
- 51.** Afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'autorité compétente peut relever provisoirement de ses fonctions l'Administrateur ou le Dirigeant (celui-ci avec rémunération) à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie.
- 52.** Lorsqu'un manquement à l'éthique ou à la déontologie est reproché à un Administrateur ou à un Dirigeant, le Comité d'éthique est chargé de recueillir toute information pertinente. Il fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu.
- 53.** Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis favorable du Comité d'éthique, aux conditions suivantes:
- a) l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent;
 - b) l'avis a été déposé auprès du Conseil;
 - c) les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète;
 - d) l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

CHAPITRE VI

PROCESSUS DISCIPLINAIRE

- 54.** S'il en vient à la conclusion qu'il y a eu contravention à la *Loi*, au Règlement ou au présent Code, l'autorité compétente impose l'une ou l'autre des sanctions suivantes:
- a) s'il s'agit d'un Dirigeant, toute sanction appropriée, laquelle peut aller jusqu'au congédiement;
 - b) s'il s'agit d'un Administrateur, la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.
- Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le Secrétaire responsable des emplois supérieurs visé à l'article 41, la sanction est imposée par le Secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un Administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier; dans ce cas, le Secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre l'Administrateur pour une période d'au plus trente (30) jours.
- 55.** L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée.
- L'Administrateur ou le Dirigeant peut, dans les sept (7) jours qui suivent la communication de ces manquements, fournir ses commentaires au Comité d'éthique. Il peut également demander d'être entendu par le Comité d'éthique à ce sujet.
- 56.** Dans le cas d'une contravention à l'article 25, l'autorité compétente constate par écrit la révocation du contrevenant.
- 57.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit rendre compte et restituer à la Société les profits qu'il a réalisés ou l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent Code.
- 58.** Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code ou lié à une telle contravention, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 34, ne peut être déterminant.

CHAPITRE VII

ENTRÉE EN VIGUEUR

- 59.** Le présent Code est entré en vigueur le par résolution 2018-09 de la réunion du conseil d'administration du 23 avril 2018. Il remplace le Code d'éthique des administrateurs de la Société adopté le 30 juin 1999 (CA 99-15) modifié le 27 février 2002, le 29 septembre 2008 et modifié le 28 novembre 2012.

ANNEXE 1

PROCÉDURE DE DÉLIBÉRATIONS RELATIVE AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

De façon à gérer les situations potentielles de Conflit d'intérêts, la procédure ci-après décrite est suivie par le Secrétaire général de la Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « Société »):

- 1.** Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou de l'un de ses comités comporte la possibilité d'un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou s'il s'agit d'une entité ou société déclarée par l'Administrateur qui ne peut pas participer aux délibérations sur ce sujet, le Secrétaire général:
 - a) doit en informer le président du Conseil dès qu'il en a la connaissance;
 - b) expédie une note à cet effet ou avise verbalement l'Administrateur concerné;
 - c) ne transmet pas à l'Administrateur concerné les documents relatifs à ce sujet et note cette mesure à son dossier;
 - d) consigne au mémoire des délibérations de la réunion, le fait que ce membre du Conseil s'est retiré de la réunion ou s'est abstenu de participer à la discussion ou à un vote éventuel en raison de ses intérêts;
 - e) extrait le passage sur le sujet du mémoire de délibérations de la réunion concernée avant de le transmettre à l'Administrateur concerné.
- 2.** En tout temps, ou lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité soulève un Conflit d'intérêts ou une apparence de Conflit d'intérêts concernant un Administrateur, ce dernier doit en aviser le Secrétaire général qui applique les dispositions ci-dessus à chaque fois que ce sujet revient à l'ordre du jour d'une réunion.
- 3.** Lorsqu'un sujet abordé en séance peut avoir un lien personnel, familial ou d'affaires avec un Administrateur, ce dernier doit le soulever. Le Secrétaire général en fait alors mention au mémoire de délibérations, de même que du fait que ce membre du Conseil se retire de la réunion ou s'abstient de participer à la discussion et au vote éventuel.
- 4.** Dans l'éventualité d'un désaccord sur la nécessité de prendre les dispositions prévues aux présentes, un Administrateur peut en discuter avec le président du Conseil ou avec le Conseil avant toute délibération sur le sujet pouvant être susceptible de constituer un Conflit d'intérêts.
- 5.** La présente procédure s'applique également en effectuant les adaptations nécessaires au Premier Dirigeant et à tout Dirigeant participant aux délibérations du Conseil.

ANNEXE 2

DÉCLARATION D'ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Ce formulaire est joint au document à l'intention des membres.

SUIVI DES ACTIONS / PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

OBJECTIF 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

ACTION 6 Mieux comprendre et développer nos connaissances de l'écosystème dans la production de spectacles et d'événements écoresponsables		
INDICATEURS 1. Dépôt du dossier 2. Obtention de la certification	CIBLE 1. Obtenir la certification scène écoresponsable et le communiquer avec les résidents et promoteurs	RÉSULTAT 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: 1. Certification Scène Écoresponsable obtenue avec la mention OR 2. Cible complémentaire : début des travaux de rédaction d'un guide d'écoresponsabilité scénique		

ACTION 7 Faire une étude de remplacement des bouteilles d'eau avec la proposition de solutions alternatives		
INDICATEUR 1. Réalisation de l'action	CIBLES 1. Finaliser l'étude pour remplacement des bouteilles d'eau 2. Adopter des solutions alternatives	RÉSULTATS 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: 1. Suppression des bouteilles d'eau en plastique et vente d'eau dans des contenants en carton depuis juin 2022 2. Faciliter le remplissage des gourdes – Installation de fontaines d'eau et dispositifs 3. Action supplémentaire: Supprimer les gobelets en plastique offerts dans les bars et les remplacer par des gobelets réutilisables – Solution Écocup déployée dans les bars depuis mars 2023		

ACTION 11 Réaliser l'étude préparatoire au plan de modernisation de nos systèmes CVAC		
INDICATEURS 1. Lancement du dossier d'appel d'offres 2. Octroi du contrat 3. Réalisation de l'étude 4. Réception du rapport final	CIBLE 1. Réaliser l'étude	RÉSULTAT 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: 1. Le contrat a été octroyé à un consultant en efficacité énergétique pour la réalisation de l'étude 2. Rapport préliminaire reçu à la fin de février 2023		

ACTION 12 Lancer une étude sur la réfection des parements et façades		
INDICATEURS 1. Lancement du dossier d'appel d'offres 2. Octroi du contrat 3. Réalisation de l'étude	CIBLE 1. Lancer l'étude	RÉSULTAT 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: 1. Le contrat a été octroyé à un consultant pour la réalisation d'une étude 2. La réception du rapport préliminaire est attendue en juillet 2023		

ACTION 13 Réaliser l'étude de mise à niveau de la remise en service (<i>recommissioning</i>) des systèmes électromécaniques pour améliorer l'écopformance		
INDICATEURS 1. Réalisation de l'inventaire des systèmes à intégrer dans l'étude 2. Mise à jour du bilan énergie 3. Réception du rapport	CIBLE 1. Réaliser la première phase de l'étude	RÉSULTAT 1. ATTEINTE – Après la date prévue
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: 1. La mise à jour du bilan énergie est en cours. Un rapport est attendu en août 2023 2. Des mesures ponctuelles sont mises en place pour optimiser les systèmes		

OBJECTIF 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes

ACTION 14 Établir la proportion des interventions gouvernementales ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité		
INDICATEURS 1. Réalisation de l'action 2. Formations internes auprès des utilisateurs de l'outil d'évaluation	CIBLE 1. Réaliser une évaluation de durabilité sur l'ensemble des interventions structurantes	RÉSULTAT 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: 1. Les projets structurants devant faire l'objet d'une évaluation de la durabilité ont été identifiés : Étude sur le CVAC (système de chauffage, ventilation et air climatisé) et le plan stratégique de la Place des Arts		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable

OBJECTIF 2.2

Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services

ACTION 8 Dresser un inventaire des principaux matériaux consommés et identifier les bonnes pratiques et alternatives pour optimiser leur utilisation		
INDICATEURS 1. Choix du projet majeur 2. Réalisation de l'action 3. Production d'un rapport	CIBLES 1. Terminer l'inventaire des matériaux sur un projet majeur 2. Identifier les bonnes pratiques et alternatives pour optimiser leur utilisation	RÉSULTATS 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Après la date prévue
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: 1. Un projet majeur a été identifié pour dresser l'inventaire des matériaux consommés		

ACTION 9 Documenter la connaissance de nos contractants possédant des démarches ou des certifications écoresponsables		
INDICATEURS 1. Inventaire des fournisseurs 2. Taux de réponse au sondage 3. Taux de fournisseurs possédant une ou plusieurs certifications 4. Réalisation de l'action	CIBLES 1. Avoir analysé l'ensemble des contractants pour l'entretien des immeubles et le maintien d'actifs 2. 100 % des appels d'offres devront détenir une spécification liée au développement durable et la donnée devra être inscrite sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO)	RÉSULTATS 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: 1. Une liste des fournisseurs de services d'entretien des immeubles a été établie. Un questionnaire a été transmis pour identifier les certifications écoresponsables pertinentes qu'ils possèdent (le taux de réponse est de 50 %) 2. 84 % des fournisseurs ayant répondu possèdent une ou plusieurs certifications 3. Lors de la publication d'appels d'offres sur le SEAO, tout fournisseur est tenu de prendre connaissance du plan de développement durable en vigueur et de confirmer qu'il en a pris connaissance		

ACTION 10 Identifier et rencontrer les partenaires potentiels afin de valider l'intérêt à collaborer		
INDICATEURS 1. Réalisation de l'action 2. Réalisation de la cartographie	CIBLES 1. Rencontrer les principaux acteurs 2. Définir notre cartographie des parties prenantes et interactions avec la Place des Arts	RÉSULTATS 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: 1. Rencontres avec plusieurs acteurs majeurs pour comprendre leur fonctionnement au niveau du développement durable 2. Une cartographie illustre l'ensemble des parties prenantes et leurs interactions		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

OBJECTIF 4.3

Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés

ACTION 1 Proposer une programmation Éducation et Collectivités		
INDICATEURS 1. Réalisation du projet pilote en art adapté jeunesse 2. Réalisation de Micro ouvert autochtone 3. Réalisation du Festival L'Art en soi	CIBLES 1. Réaliser le projet pilote en art adapté jeunesse 2. Consolider les événements phares: Micro ouvert autochtone et Festival L'Art en soi	RÉSULTATS 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: Programmation réalisée : 1. Art adapté jeunesse – Fin janvier à mars 2023 2. Micro ouvert autochtone – Novembre 2022 3. Festival L'Art en soi – Septembre 2022		

ACTION 2 Mettre sur pied des activités de sensibilisation et de formation auprès des équipes de travail, incluant la planification et la tenue d'activités spécifiques		
INDICATEURS	CIBLE	RÉSULTAT
1. Nombre d'activités et nombre de participants 2. Création du plan de sensibilisation global	1. Tenir deux activités de sensibilisation (dont une activité de formation destinée au personnel de sécurité)	1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: 1. Formation « Recruter sans discriminer » – mars 2023 – Nombre de participants : 19 – Destinée au personnel des ressources humaines et aux gestionnaires Formation « Gestion des personnes en itinérance » – mars et avril 2023 – Nombre de participants : 14 inscriptions – Destinée au personnel de sécurité Un plan de sensibilisation incluant un cadre de formation et des stratégies de communications internes visant à sensibiliser et éduquer le personnel afin de favoriser un milieu de travail inclusif a été finalisé		

ACTION 3 Développer des partenariats avec les organismes d'employabilité		
INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTAT
1. Nombre d'organismes	1. Travailler avec minimalement trois organismes d'employabilité	1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: 1. La Société a établi trois partenariats avec des organismes d'employabilité		

ACTION 4 Développer et déployer les plans de communication interne et externe du plan d'action en équité, diversité et inclusion (EDI)		
INDICATEURS	CIBLE	RÉSULTAT
1. Réalisation de l'action 2. Réalisation du plan	1. Déployer les plans de communication (interne et externe)	1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: 1. Un plan de communication a été réalisé en arrimage avec le plan de sensibilisation des ressources humaines 2. Un document a été créé pour résumer les points et actions réalisées, en cours et à venir		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7

Soutenir la mobilité durable

OBJECTIF 7.1

Accroître l'accès aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables

ACTION 5 Évaluer les mesures mises en place pour les employés en matière de déplacements et proposer des solutions adaptées au contexte postpandémie		
INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS
1. Préparation d'un sondage 2. Portrait de situation des besoins des employés en matière de mobilité durable	1. Évaluer les mesures en place 2. Adapter l'offre de solutions	1. NON ATTEINTE – Débuté 3. NON ATTEINTE – Non débuté
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: 1. Création d'un sondage qui permettra d'évaluer les habitudes de déplacement des employés. Ce dernier sera transmis à l'ensemble des employés en mai 2023		

CALENDRIER, DES ACTIVITÉS

SAISON 2022-2023



AVRIL 2022

Salle Wilfrid-Pelletier

evenko

Nick Cave et Warren Ellis

Blue Rodeo

Lorde – Solar Power Tour

The Musical Box

Les Productions Berlin

L'ultime hommage à David Bowie – Heroes – Bowie – Berlin 1976-1980

La Tribu

Robert en CharleboisScope

Annerin Productions

Celtic Illusion – A Night of Dance and Magic

Piano nobile

Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal
Tournage

Orchestre Métropolitain

Conférence de presse

Danse Danse

Tournage

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse

São Paulo Companhia de Dança – Programme triple – Édouard Lock, Marco Goeke, Cassi Abranches

Société de la Place des Arts

Programme Éducatif : Stéréo – Sam Faye et D-Track

La Bronze

Fol ouvrage – Queen Ka et Amélie Prévost

Philippe-Audrey Larue-St-Jacques – Hélas, ce n'est qu'un spectacle d'humour

Association Falun Dafa Montréal

Shen Yun

La Compagnie

Larivée Cabot Champagne

Tire le Coyote – Au premier tour de l'évidence

Les Grands Ballets

Luna

Maison symphonique

Chœur St-Laurent

Chœur St-Laurent

Orchestre Philharmonique et Chœur des Mélomanes

Concerto de Québec avec Alain Lefèvre

École de musique Schulich de l'Université McGill

4^e de Haydn

Orchestre Métropolitain

La grande vague – Alma et La Mer

Beethoven et Mozart à l'honneur

Productions GFN

Boléro et Symphonique Fantastique

Holst – Les Planètes

Les Productions

Stéphane Laforest

Gala disco symphonique

Les Violons du Roy

Le Requiem de Mozart

Les Productions Analekta

Angèle Dubeau & La Pietà – ELLE: Concert 25^e anniversaire

Théâtre Jean-Duceppe

Duceppe

Pétrole

Salle Claude-Léveillé

Société Pro Musica

LES MÉLODÎNES

Pays Nordiques – Le merveilleux voyage – Marie Bégin & Samuel Blanchette-Gagnon

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS
Quarts de finale – Demi-finale

WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR

Martin Théberge et Danielle Oddera – Chante Sylvain Lelièvre / J-F Fabiano & Transit – La terre tourne à l'envers / Philippe Tremblay

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

Société de la Place des Arts

Programme Art adapté : ateliers

Salon urbain

HEC Montréal

Cocktail – Remise du prix ARDI

Ministère de la Culture et des Communications

Conférence

Duceppe

Soirée bénéfice

Salle d'exposition

Société de la Place des Arts

Bébé symphonique – Quand la musique fait grandir

MAI 2022

Salle Wilfrid-Pelletier

Opéra de Montréal

La flûte enchantée

evenko

Rufus Wainwright – Unfollow The Rules

Productions Rubin Fogel

Engelbert Humperdinck

Regroupement Général des Sénégalais du Canada

Youssou N'Dour – Le grand bal de Montréal

Piano nobile

Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal

Concert de fin de saison

Théâtre Maisonneuve

Les Grands Ballets

Luna

WestBeth Entertainment North

Professor Brian Cox – Horizons

Société de la Place des Arts

PROGRAMME ÉDUCATIF

La Galerie – Machine de cirque

La Compagnie

Larivée Cabot Champagne

Eva-D – Collectif C4

Agence Station Bleue

Formidable ! Aznavour – L'histoire d'une légende

Danse Danse

Crypto

HEC Montréal

Remise de diplômes

Johnny Showtime

Queen – It's a Kinda Magic

Productions 6e Sens

Lise Dion – Chu rendue là

Productions Martin Leclerc

Pour une histoire d'un soir

Guyline Tremblay – J'sais pas comment, j'sais pas pourquoi

evenko

Conférence – Beyond Order

Olafur Arnalds

Groupe Entourage

Nicole – Les chansons d'une vie

Maison symphonique

Les Petits Chanteurs du Mont-Royal

Les Petits Chanteurs du Mont-Royal font tout un cinéma

Orchestre Métropolitain

Brahms et son Requiem allemand

Association des Orchestres de jeunes de la Montérégie

Concert printanier

Orchestre classique de Montréal

Eroica – À nos héros de la santé

Orchestre Philharmonique et Chœur des Mélomanes

Carmina Burana

Théâtre Jean-Duceppe

Duceppe

Pétrole

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS
Finale

Oriental Traditional Choir

La chorale du patrimoine oriental Mishwar

Festival TransAmériques

Re:Incarnation Qudus Onikeku

Salle Claude-Léveillé

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française

WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR

Aznavor – Un parfum de Jazz / Fannie – L'invention humaine / Blondes naturelles / Francis Degrandpré / Audâze

Société Pro Musica

LES MÉLODÎNES

Allemagne – Le merveilleux voyage

Espace culturel

Georges-Émile-Lapalme

Société de la Place des Arts

Programme Art adapté : ateliers

Esplanade

Amalga Créations Télé 8

Tournage

Salon urbain

Société de la Place des Arts

Les Entretiens arts et société

Opéra de Montréal

Cocktail

Danse Danse

Cocktail

Événement privé

Bar Mitzvah

Salle d'exposition

Société de la Place des Arts

Bébé symphonique – Quand la musique fait grandir

JUIN 2022

Salle Wilfrid-Pelletier

Les Grands Ballets

La Belle au bois dormant

Université Concordia

Remise de diplômes

evenko

Kraftwerk, 3D

Sigur Ros – Tournée mondiale

Bill Maher

Les Francos

Pierre Lapointe – L'heure mauve

MC Solaar – New Big Band

Project

Muscor Spectacles

Lara Fabian – Le meilleur de

Lara Fabian

Tandem.mu

Francis Cabrel et ses musiciens

Collège Regina Assumpta

Remise de diplômes

Kabir Entertainment

Farhad Dary – Music Never Dies

Juste pour rire

Mathieu Dufour

Arif Bhuiyan

Neha Kakkar

Collège Vanier

Remise de diplômes

Festival international de Jazz de Montréal

Jazz at Lincoln Center Orchestra

avec Wynton Marsalis

Théâtre Maisonneuve

Fondation de la Place des Arts

Grande première des

futures étoiles

École de Technologie Supérieure

Remise de diplômes

Les Francos

Lynda Lemay – La vie est un

conte de fous

Incarnat & ensemble de cordes

Patrice Michaud – Grand voyage

désorganisé

Jay Scott

Les polissons de la chanson – Un

hommage à Georges Brassens

Collège Charles-Lemoyne

Remise de diplômes

Collège Dawson

Remise de diplômes

Cy School of Ballet

Grâce à vous – Gala de

Bienfaisance de Ballet

Films Séville

Première de film – Ligne de fuite

evenko

Our Lady Peace – The Wonderful

Future Theatrical Experience

Festival international de Jazz de Montréal

GoGo Penguin | Mammal Hands

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain

Nathalie Stutzmann en

grande première

Yannick Nézet-Séguin – Concert

de clôture

Concours musical international de Montréal

Demi-finale / Finale

Chœur Classique de Montréal

Stabat Mater de Dvorák

Chœur des enfants de Montréal

Le chœur des enfants de

Montréal chante ses 20 ans

Les Francos

Yseult

Sofiane Pamart

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Tournage

Orchestre de l'Agora

Gala de la terre pour les enfants

Théâtre Jean-Duceppe

Festival TransAmériques

Elenit

Laboratoire Poison

Duceppe

Gala des prix Duceppe

King Dave

Salle Claude-Léveillé

Société pour l'avancement de la

chanson d'expression française

WEEK-ENDS DE LA CHANSON

QUÉBECOR

Le rockconteur / Jean-François

Beaupré – Ouvre les yeux / Josée

Goulet – Le plus petit geste /

Alain Tremblay – Le poids des

papillons / Roy Davis

Espace culturel

Georges-Émile-Lapalme

MIDI-CAUSERIE

Semaine québécoise des

personnes handicapées

Esplanade

Les Francos

Festival

Festival international de Jazz de Montréal

Festival

Salon urbain

Théâtre de la Banquette arrière

4^e Édition des soirées inédites

Orchestre Métropolitain

Remise de prix

Salle d'exposition

Société de la Place des Arts

Bébé symphonique – Quand la

musique fait grandir

Amphithéâtre Fernand-Lindsay

Sinfonia de Lanaudière

La Fête nationale Symphonique

Festival de Lanaudière

Orchestre symphonique de

Montréal – Rafael Payare et

l'Orchestre symphonique de

Montréal magnifient Mahler

JUILLET 2022

Salle Wilfrid-Pelletier

Festival international de Jazz de Montréal

Ludovico Einaudi – Tournée

Underwater

Pink Martini – Featuring China

Forbes

Lindsey Stirling

Jean-Michel Blais

Juste pour rire

Le roast de la Soirée est (encore)

jeune

L'Événement JMP 2022

Just For Laughs

Jimmy Carr – Terribly Funny 2.0

John Mulaney – From Scratch

Hasan Minaj – The King's Jester

Amy Schumer – Whore Tour

Théâtre Maisonneuve

Festival international de Jazz de Montréal

Marcus Miller avec Paolo Angeli

Arvoles – Avishai Cohen Trio

Dominique Fils-Aimé – Three

Little Words

Al Di Meola

Holly Cole

Robert Glasper

The Manhattan Transfer

Basia Bulet – Serpentwithfeet

Bebel Gilberto

La Compagnie

Larivée Cabot Champagne

Adib Alkhalidey – Québécois

Tabarnak

Juste pour rire

Gala Pierre-Yves Roy-Desmarais

Gala Roxanne Bruneau & Phil Roy

Gala Richardson Zéphir &

Eddy King

Gala Rosalie Vaillancourt

The Hannah Gadsby Gala

The Chelsea Handler Gala

The Jo Koy Gala

The Patton Oswalt Gala

The Iliza Schlesinger Gala

The 40th Anniversary Gala

The Marc Maron Gala

The Ronny Chieng Gala

The Russell Peters Gala

Maison symphonique

Festival international de Jazz de Montréal

Gregory Porter

Ludovico Einaudi – Solo

Ravi Coltrane – Cosmic Music

– A contemporary exploration

into the music of John & Alice

Coltrane

Jesse Cook

Ranee Lee – Spectacle privé

Les Productions Jours heureux

Tournage

National Youth Orchestra of Canada

Tournée Borealis 2022

Juste pour rire

David Goudreault

Théâtre Jean-Duceppe

Les Productions Jours heureux

Tournage

Abstraction Media

Max Amini Live in Montreal

Juste pour rire

Gala des retraités

*Maxime Martin – F*ck Off*

Les rebelles – unis pour déranger

Virginie Fortin – Mes sentiments

Salle Claude-Léveillé

Juste pour rire

Alexandre Forest – Pour ne pas

mourir demain

Pantelis – Le dernier des vrais

Jean-Sébastien Girard – Une

lecture pas comme les autres

Charles Beauchesne – Les

corbeaux me regardent d'un

air bizarre

Simon Delisle – Invincible

Alexandre Bisailon – Toute

Just for Laughs

Loud Faces

Solomon Georgio

An evening with Sam Jay

Yannis Pappas

Preacher Lawson

Nish Kumar – Your Power,

Your Control

Marc Maron

Jay Pharoah

Esplanade

Festival international de Jazz de Montréal

Festival

Juste pour rire

Festival

Salon urbain

Juste pour rire

Festival

Salle d'exposition

Société de la Place des Arts
Bébé symphonique – Quand la musique fait grandir

Amphithéâtre Fernand-Lindsay

Festival de Lanaudière
Orchestre Symphonique de Montréal – Plaisirs d'été

Soirée cinéma – West Side Story

Violons du Roy – Mozart et Hamelin

Le retour de Canadian Brass

Soirée cinéma – Le Soliste

Continents Beethoven I – La Troisième et la Modernité

Continents Beethoven II – La Cinquième et le Tragique

Continents Beethoven III – La Sixième et l'Hymne à la nature

Soirée cinéma – Âme

Chants d'oiseaux – Miroirs de l'âme

Concert anniversaire – Orchestre Symphonique des jeunes de Joliette

Soirée cinéma – Cyrano

Orchestre Symphonique de Montréal – Rafael Payare dirige Daphnis et Chloé

William Christie et Les Arts Florissants en grande première

Orchestre Métropolitain – Rossinimania !

AOÛT 2022

Salle Wilfrid-Pelletier

Tandem.mu
Notre Dame de Paris

Voss Events
RuPaul's Drag Race World Tour

Université Concordia
Remise de diplômes

Productions GFN
Star Wars – L'Empire contre-attaque

Théâtre Maisonneuve

Duception
J'aime Hydro

Johnny Showtime
Dancing Queen – A Tribute to ABBA

Orchestre symphonique de Montréal
La Virée Classique

Kumt Arayn! Musique klezmer et littérature yiddish

Trios d'Amy Beach et Rebecca Clarke

Bryan Cheng et Andrew Wan – Ravel en Amérique

Violon et piano – Dvorak – Still et Piazzolla

Littératures autochtones en musique

MUTEK

A/Visions 1 & 2

Productions Martin Leclerc
Jean-Sébastien Girard – Tendresse sur scène

Productions Rubin Fogel
Gordon Lightfoot

Maison symphonique
Institut du cancer de Montréal
13^e concert contre le cancer
Hommage à Queen, version rock symphonique

Productions GFN
Tournage

Théâtre Jean-Duceppe

Productions Martin Leclerc
Qu'est-ce qu'on a fait de nos rêves... hommage à Sylvain-Lelièvre

Orchestre symphonique de Montréal
La Virée Classique

Polyphonies baroques dans les cités d'or

Brandford Marsalis en quintette

Chopin en Amérique avec Sergio Tiempo

Sixtrum – 6 marimbas

Pacho Flores avec cuivres et percussions

Soledad – Hommage à Piazzolla et percussions

Duception
Tournage

Salle Claude-Léveillé

Orchestre symphonique de Montréal
La Virée Classique

Quatre musiciens de l'ensemble Obiora

Le cuatro – Échos du Venezuela

Quatre bassons – Ode aux Amériques

Des Américains à Paris, au Caire et à Québec

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

Orchestre symphonique de Montréal
La Virée Classique

Partenariat du Quartier des spectacles
Exposition – L'Espace René-Lévesque à Montréal

Esplanade

Festival Quartiers Danses
Tournage

Université Concordia
Remise de diplômes

Salon urbain

Orchestre symphonique de Montréal
La Virée Classique

Partenariat du Quartier des spectacles
Cocktail

Salle d'exposition

Société de la Place des Arts
Bébé symphonique – Quand la musique fait grandir

Danse Danse
JOAT Art

Amphithéâtre Fernand-Lindsay

Festival de Lanaudière
Orchestre Métropolitain – Wagner Épique

Nézet-Séguin et Grimaud en clôture

La Tribu
Les Cowboys Fringants

Robert en CharleboisScope

evenko
Charlotte Cardin

Sinfonia de Lanaudière
Beatles show symphonique – Hommage à Paul McCartney

SEPTEMBRE 2022

Salle Wilfrid-Pelletier

Opéra de Montréal
Il Trovatore

Les Grands Ballets
Les Quatre Saisons – Programme double de Mauro Bigonzetti et Uwe Scholz

Productions Rubin Fogel
Franki Valli and the Four Seasons

Hervé Productions
Véronic DiCaire en spectacle

Piano nobile

Télé-Québec
Tournage

La Tribu
Tournage

Théâtre Maisonneuve

Groupe Phaneuf
Simon Leblanc – Déjà

evenko
Jose Gonzalez

Pat Metheny

KOTV IX Productions
Tournage

Festival Quartiers Danses
La Pastorale

Matane Productions
Rallye – Assemblée annuelle

Académie du cinéma et de la télévision
Gala 2022 des prix Gémeaux

Groupe Phaneuf
Louis-José Houde – Mille mauvais choix

Musicor Spectacles
Julien Clerc – Les jours heureux

Tandem.mu
Ladies Night – Last Call

Académie du cinéma et de la télévision
Gémeaux 2022

Maison symphonique

KOTV IX Productions
Tournage

Les Productions Analekta
Angèle Dubeau & La Pietà – ELLE: Concert 25^e anniversaire

Productions GFN
Les 9 de Montréal

Lyrico – Enregistrement Album de Noël

Les Violons du Roy
Lemieux et Jaroussky en parfaite complicité

Orchestre Métropolitain
Aurores orchestrales

Théâtre Jean-Duceppe

Duception
Mama

Le cas Nicolas Rioux

Salle Claude-Léveillé

Production PB
Uriel – Intermezzo

Groupe Fair-Play
Tournage

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS
Auditions

Festival international de la littérature
L'Estran

La case de la llum – Autour d'Antoni Clapés

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

Société de la Place des Arts
Drums Across Canada – Célébrations des Nations

Esplanade

Danse Danse
Festival JOAT

Société de la Place des Arts
Festival L'Art en soi

Salon urbain

Orchestre symphonique de Montréal
Bal éclaté

Académie du cinéma et de la télévision
Prix Gémeaux

Orchestre Métropolitain
Cocktail

Université de Montréal – École de santé publique
Cocktail

Salle d'exposition

Danse Danse
JOAT Art

Société de la Place des Arts
AS WATER FALLS – Partenariat Centre PHI

OCTOBRE 2022

Salle Wilfrid-Pelletier

Hervé Productions
Véronique DiCaire en spectacle

Productions Rubin Fogel
Lorena McKennitt –
The Visit Revisited

GSI Musique
Harmonium Symphonique

Les Grands Ballets
Carmen

Université Concordia
Remise de diplômes

Université McGill
Remise de diplômes

Les Productions Berlin
L'ultime hommage à David
Bowie – Heroes – Bowie – Berlin
1976-1980

Les Francos
Marc Dupré – Où sera le monde

Piano nobile

Société de la Place des Arts
Place des Arts junior :
Hiatus

Opéra de Montréal
Tournage

Théâtre Maisonneuve

Tandem.mu
Ladies Night – Last Call

Montréal en Lumière
David Sedaris

Danse Danse
Pina Bausch Foundation + École
des Sables + Sadler's Wells –
Le Sacre du printemps

Just for Laughs
Sarah Millican

Smart Productions A & E
Aleph et son orchestre

Box-Experiences
Fondation des soins palliatifs à
domicile – Concert bénéfice

La Tribu
Adib Alkhalidey –
Québécois Tabarnak

Société de la Place des Arts
Série Arts et monde :
Farruquito – Intimo
Plume Latraverse – Séquelles

Groupe Entourage
Guy Nantel – Si je vous ai
bien compris, vous êtes en
train de dire...

Victor Hugo Uribe
Rodolfo Jorquera Quinteto Tango

Les Productions
Stéphane Laforest
Les grandes chansons françaises

Université de Montréal
Remise de diplômes

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain
Tutti

Pahud sous un air de France

Prix Azrieli de musique 2022

Université de Montréal
Concert

Les Agents doubles productions
Conférence de presse

Festival Bach de Montréal
András Schiff – Les Variations
Goldberg

Productions GFN
Jean Philippe Sylvestre

Université McGill
Bicentenaire de l'Université McGill

Atelier lyrique de l'Opéra
de Montréal
Gala 2022

Tandem.mu
Catherine Lara et deux pianos

Orchestre symphonique
de Longueuil
España

Théâtre Jean-Duceppe

Duceppe
Mama

Le cas Nicolas Rioux

Un-deux-trois

Le loup

Danse Danse
Silvia Gribaudi Performing Arts
– Graces

Salle Claude-Léveillé
Société pour l'avancement de la
chanson d'expression française

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS
/ WEEK-ENDS DE LA CHANSON
QUÉBECOR

David Couture / La Vie est un
Voleur / Perle

Société de la Place des Arts
Forum Bilan: Regards et
Perspectives

Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme

Société de la Place des Arts
Programme Art adapté : ateliers

Salon urbain

Événement privé
Cocktail

HUB Montréal
Cocktail

Société de la Place des Arts
Inauguration Plaque
Georges-Émile-Lapalme

PROGRAMME ART ADAPTÉ
Ateliers

Salle d'exposition

Société de la Place des Arts
AS WATER FALLS –
Partenariat Centre PHI

NOVEMBRE 2022

Salle Wilfrid-Pelletier

Société pour l'avancement de la
chanson d'expression française
Tournage

ADISQ
44^e Gala

Opéra de Montréal
La Beauté du monde

Get it Promotions
Steve Hackett

Piano nobile

Société pour l'avancement de la
chanson d'expression française
Tournages

Société de la Place des Arts
Place des Arts junior :
Le luth et l'ami des rois

Mosaïque

Opéra de Montréal
Zoopéra

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
Hofesh Shechter Company –
Double Murder

Agence Station Bleue
Et Maintenant

CINARS
OktoEcho

Anémone 47
Valérie Milot – Transfiguration

Productions Rubin Fogel
Engelbert Humperdinck

Festival du Monde Arabe
de Montréal
Les Possédés

Harem

evenko
Luc Langevin – Vérités

Pavlo

Tandem.mu
Francis Cabrel et ses musiciens

Productions Martin Leclerc
Guylaine Tremblay – J'sais pas
comment, j'sais pas pourquoi

Immina Films
Première de film – 23 décembre

La Tanière
QW4RTZ

PPS Danse
Perles

Productions Revel
Enrico Macias – 60 ans de succès

HEC Montréal
Remise de diplômes

Danse Danse
Fables

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain
Envolées latines

Productions GFN
Les Quatre Saisons de Vivaldi

Orchestre symphonique du
conservatoire de la Montérégie
McCartney Symphonique

Productions TraquenArt
Jordi Savall

Orchestre Philharmonique et
Chœur des Mélomanes
Requiem de Verdi

Festival Bach de Montréal
Internationale Bachakademie
Stuttgart – Passion selon St.-Jean

Conservatoire de musique de
Montréal
La Symphonie « Inachevée »
de Schubert

Société de la Place des Arts
Série Arts et monde :
Soweto Gospel Choir – HOPE –
It's Been a Long Time Coming

Théâtre Jean-Duceppe

Duceppe
Showtime

Salle Claude-Léveillé

Société pour l'avancement de la
chanson d'expression française

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS
Quarts de finale / Spectacle
des lauréats

Du Haut des Airs Canada

Annie Préfontaine
Boucan Collectif – Vacarmes

Festival du Monde Arabe
de Montréal
Trio Golshan

Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme

Société de la Place des Arts
Programme Art adapté : ateliers
Micro ouvert autochtone

Salon urbain

ADISQ
Cocktail

Société de la Place des Arts
Programme Art adapté : ateliers
Micro ouvert autochtone
Programme Éducatif : formation

Agence Voyou
Cocktail

Fondation
Les Amis de Jean-François
Levée de fonds

GSI Musique
Lancement

Opéra de Montréal
Cocktail

Salle d'exposition

Société de la Place des Arts
AS WATER FALLS –
Partenariat Centre PHI

DÉCEMBRE 2022

Salle Wilfrid-Pelletier

La Tribu
Robert en CharleboisScope

Productions GFN
Noël à l'Opéra

Les Grands Ballets
Casse-Noisette

Piano noble

Opéra de Montréal
Cocktail

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
Fables

Gregg Musique
Arthur L'aventurier au bout du monde en Australie

QI Productions
Québec Issime –
Décembre / Petit Noël

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain
Des Airs de fêtes

La Messe en si mineur de Bach

Ensemble Caprice
Festival Classica – Le Messie de Haendel

Maison symphonique
Ensemble Caprice et Festival Classica

Les Violons du Roy
Bach, que ma joie demeure

Atmosphère Musique Inc.
Noël Symphonique... en multiple famille

DDA Productions
Glenn Miller Orchestra – In the Christmas Mood

Les Agents doubles productions
Parapapam

Théâtre Jean-Duceppe

Duceppe
Showtime

evenko
Ari Cui Cui et les patins magiques
Coucou Passe-Partout – Le spectacle

Gregg Musique
Nicolas Noël, le cristal du temps

Salle Claude-Léveillé

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française
WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR

Germaine et Musique à bouches

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS
Quart de finale / Demi-finale

Société de la Place des Arts

Place des Arts Jjunior :
Zoom boum boum

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

Société de la Place des Arts
Programme Art adapté : ateliers

Esplanade

Partenariat du Quartier des spectacles / Société de la Place des Arts
Luminothérapie

Salon urbain

Société de la Place des Arts
Programme Art adapté : ateliers

SNC Lavalin
Cocktail

Orchestre Métropolitain
Cocktail

Salle d'exposition

Société de la Place des Arts
AS WATER FALLS – Partenariat Centre PHI

JANVIER 2023

Salle Wilfrid-Pelletier

Attila Glatz Concert Productions
Hommage à Vienne – Le concert du Nouvel An

La Tribu
Adib Alkhalidey – Québécois Tabarnak

evenko
Come from Away

École de Technologie Supérieure
Remise de diplômes

Traquen'Art
Joyce Didonato et l'ensemble Il Pomo d'Oro – Eden

Théâtre Maisonneuve

Groupe Phaneuf
Simon Leblanc – Déjà

La société de la promotion culturelle industrielle d'Amérique du Nord
Le 7^e Feng Hua Xue Yue – Gala du Nouvel An Chinois à Montréal

Agence Station Bleue
Piaf! Le spectacle – Tournée mondiale du 60^e anniversaire

Groupe Phaneuf
Sam Breton – Au pic pis à pelle

Les Productions Haclerc
Symphorien

La Tribu
Tire le coyote – Au premier tour de l'évidence

Monarque Productions
Les Voisins

La Maison Fauve
Michel Rivard – Le tour du bloc – Une promenade à travers 50 ans de chansons

Groupe Entourage
Nicole Martin – Les chansons d'une vie

Danse Danse
Compagnie Marie Chouinard – M

Maison symphonique

Ensemble Vocal Arts-Québec
Clair de lune

Orchestre Philharmonique et Chœur des Mélomanes
La Bohème – Puccini

Chœur Classique de Montréal
Requiem de Mozart – Concert dédié aux victimes de la COVID-19 et à leurs familles

Orchestre Métropolitain
Couleurs françaises

Conservatoire de musique de Montréal
La Symphonie no 1 de Brahms

Théâtre Jean-Duceppe

Duceppe
Gaz Bar Blues

Salle Claude-Léveillé
Société de la Place des Arts
Place des Arts junior : ateliers

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS
Finale

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme
CONFÉRENCE

Table ronde du mois de l'histoire des noirs

Programme Art adapté : ateliers

Esplanade

Partenariat du Quartier des spectacles / Société de la Place des Arts
Luminothérapie

Salon urbain

Gala Dynastie
Lancement

Salle d'exposition

Société de la Place des Arts
AS WATER FALLS – Partenariat Centre PHI

UQAM – Faculté des arts visuels et médiatique
Paramètres XXII

FÉVRIER 2023

Salle Wilfrid-Pelletier

Association Falun Dafa Montréal
Shen Yun

Troupe Artistique Phoenix (Huayun) de Montréal
Spectacle du Nouvel An Chinois au Canada 2023

GSI Musique
Riopelle symphonique

Société de la Place des Arts
Série Arts et monde : Kingdom Choir

Danse Danse
Tanztheater Wuppertal Pina Bausch – Palermo Palermo

evenko
Aladdin

Piano noble

ADISQ
Tournage

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
Compagnie Marie Chouinard – M

evenko
Dita Von Teese – Glamatrix

Luc Langevin – Vérité

Coucou Passe-Partout – Le spectacle

Office national du film du Canada
Tournage

Québec Cinéma
Cérémonie d'ouverture des Rendez-vous Québec Cinéma

Groupe Phaneuf
Simon Leblanc – Déjà

Société de la Place des Arts
Programme Éducatif : Shauit – Composer la présence

Philippe-Audrey Larue-St-Jacques – Hélas, ce n'est qu'un spectacle d'humour

Maison symphonique

Productions GFN
Univers symphonique du cinéma

LCI Éducation
Tournage

Orchestre Métropolitain
Révolution électrique

Milot, Tétreault, Gougeon

Les Violons du Roy
Alcina de Handel : l'enchantement

Maison symphonique
Skaoi – Ensemble vocal Katimavik

Société de musique contemporaine du Québec
Festival Montréal

Nouvelles Musiques – Notinikew

Théâtre Jean-Duceppe

Duceppe
Gaz Bar Blues

Salle Claude-Léveillé**Société Pro Musica**

LES MÉLODINES
Grand Piano

GSI Musique

Tournage

Société de la Place des Arts

Place des Arts junior :
Rythmo-rigolo

Ma petite boule d'amour

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française

WEEK-ENDS DE LA CHANSON
QUÉBECOR

Anthony Barbe / Noé Talbot et
Marcus Wilcour – Remercier les
accidents / Tom Folly / Philippe
Routhier

Espace culturel**Georges-Émile-Lapalme**

Société de la Place des Arts
Programme Art adapté : ateliers

Esplanade

**Partenariat du Quartier
des spectacles / Société
de la Place des Arts**
Luminothérapie

MONTRÉAL EN LUMIÈRE

Festival

Salon urbain

Société de la Place des Arts
Programme Art adapté : ateliers
Entretien arts et société

Cinesite

Cocktail

Fonds 1804

Réception

Salle d'exposition**MONTRÉAL EN LUMIÈRE**

Fabuloscope

MARS 2023

Salle Wilfrid-Pelletier**Productions GFN**

Le Seigneur des Anneaux III –
Le retour du roi en ciné-concert

Danse Danse

Stephanie Lake company –
Colossus

Talents & Events

Nancy Ajram

Société de la Place des Arts

Série Arts et monde :
KODO – Tsuzumi

Attila Glatz Concert Productions

Skyfall en ciné-concert

Jurissac Park en ciné-concert

Polytechnique de Montréal

Remise de diplômes

Les Grands Ballets

Requiem

evenko

Aladdin

Piano nobile**Opéra de Montréal**

Lancement de saison

Les Productions Déferlantes

Grande entrevue – Ginette Reno

Théâtre Maisonneuve**Productions Micheline Sarrazin**

Fred Pellerin – La descente
aux affaires

Opéra de Montréal

Ainadamar

**UQAM – Conseil de recherche
en sciences humaines**

Tournage – Chaire de recherche
du Canada sur la citoyenneté
culturelle des personnes sourdes
et les pratiques
d'équité culturelle

Société de la Place des Arts

Programme Éducatif :
Shauit – Composer la présence

Philippe-Audrey Larue-St-Jacques
– Hélas, ce n'est qu'un spectacle
d'humour

Maison symphonique**Orchestre Métropolitain**

Haute voltige

Chœur St-Laurent

Chœur St-Laurent – Psalmes

**Conservatoire de musique
de Montréal**

Camille Saint-Saëns –
Symphonie avec orgue

Orchestre du conservatoire
de musique de Montréal

Théâtre Jean-Duceppe

Duceppe
Manikanetish

Tony vend des billets

Salle Claude-Léveillé**Société Pro Musica**

LES MÉLODINES
Felix Hong – Grand Piano

**Société pour l'avancement de la
chanson d'expression française**

WEEK-ENDS DE LA CHANSON
QUÉBECOR

Guillaume Laroche / Andréanne
Sabourin-Côté / Paule Tremblay /
Marie-Catherine Bouchard –
La Tulipe noire – Reprises de
Barbara / Tom Folly / Philippe
Routhier

Société de la Place des Arts

Place des Arts junior :
Simon Ampleman – Piano public

Ian Maksin

Ian Maksin – Les chansons
du violoncelle vagabond

Espace culturel**Georges-Émile-Lapalme****Société de la Place des Arts**

La relâche
Programme Art adapté : ateliers

Esplanade**MONTRÉAL EN LUMIÈRE**

Festival

**Partenariat du Quartier
des spectacles / Société
de la Place des Arts**

Luminothérapie

Salon urbain**Société de la Place des Arts**

La relâche
Programme Art adapté jeunesse :
ateliers
Entretiens arts et société

Opéra de Montréal

Conférence

Gala Dynastie

Semaine Dynastie

Salle d'exposition**MONTRÉAL EN LUMIÈRE**

Fabuloscope

ORGANISMES ARTISTIQUES RÉSIDENTS, DIFFUSEURS ASSOCIÉS ET PARTENAIRES

Afin de poursuivre sa mission et de jouer pleinement son rôle de diffuseur des arts de la scène, la Société de la Place des Arts de Montréal bénéficie de l'appui d'un ensemble de fidèles partenaires qu'elle remercie. Leur contribution permet de bien desservir les spectateurs et participants et de mieux promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

COMPAGNIES RÉSIDENTES

Duceppe
Les Grands Ballets
Orchestre Métropolitain
Opéra de Montréal

DIFFUSEURS ASSOCIÉS

Danse Danse
Festival de Lanaudière
Société pour l'avancement de la
chanson d'expression française
(SACEF)

FESTIVALS

Festival Bach de Montréal
Festival du Monde Arabe
de Montréal
Festival du nouveau cinéma
de Montréal
Festival international de Jazz
de Montréal
Festival international
de littérature
Festival JOAT
Festival Juste pour rire /
Just for Laughs
Les Francos
Festival Quartiers Danses
Festival TransAmériques
MONTRÉAL EN LUMIÈRE
MUTEK

PRODUCTEURS

Abstraction Media
Académie canadienne du
cinéma et de la télévision
ADISQ
Agence Station Bleue
Agence Voyou
Amalga Créations Télé 8
Anémone 47
Annerin Productions
Annie Préfontaine
Arif Bhuiyan
Association des Orchestres
de jeunes de la Montérégie
Association Falun Dafa Montréal
Atmosphère Musique
Attila Glatz Concert Productions
Box Experiences
Chœur Classique de Montréal
Chœur des enfants de Montréal
Chœur St-Laurent
CINARS
Cinesite

Collège Charles-Lemoyne
Collège Dawson
Collège Regina Assumpta
Collège Vanier
Concours musical international
de Montréal
Conservatoire de musique
de Montréal
Conservatoire de musique et
d'art dramatique du Québec
Cy School of Ballet
DDA Productions
École de musique Schulich
de l'Université McGill
École de Technologie
Supérieure
Ensemble Caprice
Ensemble Vocal Arts-Québec
Ensemble Vocal Katimavik
evenko
Films Séville
Fondation de la Place des Arts
Fondation
Les amis de Jean-François
Fonds 1804
Gala Dynastie
Get it Promotions
Gregg Musique
Groupe Entourage
Groupe Fair-Play
Groupe Phaneuf
GSI Musique
HEC Montréal
Hervé Productions
Ian Maksin
Immina Films
Institut du cancer de Montréal
Johnny Showtime
Kabir Entertainment
KOTV IX Productions
La Compagnie
Larivée Cabot Champagne
La Maison Fauve
La société de la promotion
culturelle industrielle
d'Amérique du Nord
La Tanière
La Tribu
LCI Éducation
Les Agents doubles productions
Les Petits Chanteurs
du Mont-Royal
Les Productions Analekta
Les Productions Berlin
Les Productions Haclerc
Les Productions Jours heureux
Les Productions
Stéphane Laforest
Les Violons du Roy
Matane Productions
Melica Events

Ministère de la Culture et
des Communications
Monarque Productions
Musicor Spectacles
National Youth Orchestra
of Canada
Office national du film
du Canada
Orchestre classique de Montréal
Orchestre de l'Agora
Orchestre Philharmonique et
Chœur des Mélomanes
Orchestre symphonique
de Longueuil
Orchestre symphonique
de Montréal
Orchestre symphonique du
conservatoire de
la Montérégie
Oriental Traditional Choir
Partenariat du Quartier
des spectacles
PPS Danse
Production PB
Productions 6e Sens
Productions GFN
Productions Martin Leclerc
Productions Micheline Sarrazin
Productions Revel
Productions Rubin Fogel
Productions Traquen'Art
QI Productions
Québec Cinéma
Regroupement Général des
Sénégalais du Canada
Sinfonia de Lanaudière
Smart Productions A & E
SNC LAVALIN
Société de musique
contemporaine du Québec
Société Pro Musica
Spectra Musique
Talents & Events
Tamara Zimmerman
Tandem.mu
Télé-Québec
Théâtre de la Banquette arrière
Troupe artistique Phoenix
(Huayun) de Montréal
Université Concordia
Université de Montréal
Université McGill
Victor Hugo Uribe
Voss Events
WestBeth Entertainment North

AUTRES PARTENAIRES

AMD
Centre au puits
Centre Champagnat
Centre de jour Rêv'avenir
Centre François-Michelle
Centre PHI
Centre Radisson
Centre William-Hingston
Centre de Services Scolaires
de Montréal
Centre de services scolaires
de la Pointe-de-l'Île
Centre de services scolaires
de Laval
Centre de services scolaires
Marguerite-Bourgeois
Centre de services scolaires
Marie-Victorin
Compagnons de Montréal
Conseil des arts et des lettres
du Québec
CRÉCA
Drums Across Canada
École de l'Étincelle
École Jacques-Ouellette
École Lucien-Pagé
École Saint-Enfant-Jésus
École Saint-Pierre-Apôtre
Festival JOAT
Fondation Dynastie
Fondation INCA
GSI Musique
HEC Montréal
HUB Montréal
La Gang à Rambrou
Les Impatients
Lincoln Center Education
Parrainage Civique Montréal
Partenariat du Quartier
des spectacles
Présence Autochtone
Santé Mentale Québec
Rive-Sud
SASEFA- CIUSS du Centre-Sud
de l'Île-de-Montréal
Terres en vue
Trisomie 21
Un Prolongement à la Famille
de Montréal
Université de Montréal - Faculté
de musique
UQAM - Faculté de l'éducation
et de la formation spécialisées
UQAM - Faculté des arts visuels
visuel et médiatiques
UQAM - Faculté des sciences
de l'éducation
Wapikoni mobile



LE RAPPORT ANNUEL 2022-2023 DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL
EST UNE RÉALISATION DE LA DIRECTION DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS -
MYLAINE ALBERT, MARIE-CLAUDE LÉPINE ET LÉANDRE GUIMOND - AVEC LA COLLABORATION
INTERNE DE FRANCIS BÉGIN, ANDRÉS JIMÉNEZ ET JOCELYNE LAGACÉ, ET DE LA DIRECTION
DES AFFAIRES CORPORATIVES - NICOLAS POTVIN.

CONCEPTION GRAPHIQUE ET PRODUCTION | ELDORADO DESIGN COMMUNICATIONS

DÉPÔT LÉGAL | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC 2023
ISBN 978-2-550-95017-2 (IMPRIMÉ) ISBN 978-2-550-95018-9 (PDF)
RAPPORT ANNUEL 2022-2023 DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS

SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL
260, BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 1Y9
PLACEDESARTS.COM



PHOTO: L'ESPLANADE DE LA PLACE DES ARTS
DURANT LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL 2022. © JF SAVARIA



La Place des Arts a accueilli pour la première fois en 2022 le Festival JOAT. L'événement, présenté par Danse Danse, a permis aux Montréalais de découvrir différentes facettes de la danse de rue.

PLACEDESARTS.COM

**JACK
OF ALL
TRADES**

